L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1053 - VENDREDI 19 MARS 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Venez découvrir toute la gamme de fenaison Lely



Ets Avenir Motoculture
à MENETREUX LE PITOIS (21150)
Le 23 Mars 2010 dès 10h00
Renseignements au 06 72 07 86 21
www.avenir.motoculture.com

www.lely.com

innovators in agriculture

LELY France S.A.S. • ZA Château Gaillard • 26 rue de la seine • 35470 Bain-de-Bretagne
Tél. : 02 23 31 22 00 • Fax : 02 99 44 81 69 • E-mail : france@lely.com

Sommaire



L'info de la semaine

L'Yonne accueille le 64ème congrès de la FNSEA *p.8*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Assemblée générale des JA: une envie certaine de faire bouger les choses

P 06 **Actualités** Nièvre
Police de l'eau: la biodiversité mieux intégrée dans les missions de l'État

P 07 **Actualités** Yonne
www.yonne.chambagri.fr
La Chambre d'agriculture de l'Yonne sur la "toile"

P 11 **Développement** local
Enquête: la pauvreté fait recette en milieu rural

P 20 **Cultures**
Désherbage du tournesol: la palette des herbicides de post levée s'élargit

P 22 **Élevage**
Obligatoire à partir du 1er juillet: la filière ovine se prépare à l'identification électronique

P 23 **Viticulture**
Centre œnologique de Bourgogne: prévenir et guérir

P 24 **Filière** bio
Conférence: "Construire ensemble" une filière durable

P 34 **vie quotidienne**
Particulier employeur: tout savoir sur l'emploi d'un salarié à domicile

Encart: Mailing Sureau Agriculture (certains cantons)

Dossier spécial

Préparer son pulvérisateur au contrôle technique



Photo : G. Coisel

D'ici moins de quatre ans, tous les pulvés devront subir le contrôle technique. Si un calendrier définit l'ordre ultime de passage, il peut être risqué d'attendre la date limite, avec des plannings de fin d'année qui peuvent être surchargés.

Page 12-19

Étude de l'Institut Français du Vin

Le réchauffement climatique vu par les vignerons

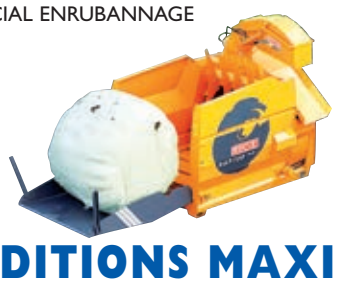
L'IFV, en collaboration avec les vignerons indépendants de France, a recueilli le sentiment de vignerons sur la réalité du changement climatique. Une étude qui devrait permettre d'orienter la recherche en ce domaine.

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

▷ CASTOR +60



▷ NOUVELLE RAPTOR PLUS
SPÉCIAL ENRUBANNAGE



▷ SPIRMIX



LUCAS.G

CONDITIONS MAXI MORTE-SAISON >

Gamme MAGA YAMAHA



LES ACCESSOIRES POUR 1€ de PLUS
- Anti-limaces T24 Delimbe
- Pulvérisateur porté 70 L.
- Lame de 137 cm Warn avec relevage électrique

Offres valables jusqu'au 31 mars 2010

Les packs 1 € de plus

MOTOSPORT ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Réunions Pac dans tout le département, les 26 et 29 mars

La Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or organise des réunions d'information avec la Direction départementale des territoires afin de informer les agriculteurs sur les formalités à respecter pour les déclarations PAC de 2010. Au cours de ces réunions, les évolutions liées à l'application du bilan de santé de la Pac seront abordés : nouvelles aides, revalorisation des DPU, évolutions de la conditionnalité, notamment en ce qui concerne les BCAE et la MAE rotationnelle. Ces réunions auront lieu le vendredi 26 mars à 9 heures 30 et le lundi 29 mars à 14 heures. Les mêmes sujets seront abordés lors des deux réunions.
Les intervenants seront sur le plateau de CanalAgri au Centre sati Dijon Campus (100 places disponibles). Ces réunions seront diffusées simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau sati 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser leurs questions en direct.
Auxonne : 2 rue de la Paix (tel 03 80 31 58 32)
Baigneux les Juifs : MFR - Route de Jours
tel 03 80 96 59 29)
Beaune : 8 avenue du Parc (CFPPA)
(tel 03 80 24 79 95)
Bligny / Ouche : place des Cordiers (Maison de Pays)
(tel 03 8020 1673)
Chatillon sur Seine : 14 bis rue de la Libération (Lycée) tel 03 80 81 28 68
Dijon Campus : rue des champs Prévois (Enesad)
tel 03 80 77 26 48
Leuglay : Ruelle de la Ferme (Maison de la Forêt)
tel 03 80 81 86 11
Pontailler/Saône : Maison des services
tel 03 80 47 89 82)
Saulieu : 20 rue Danton (Lycée professionnel)
tel 03 80 64 22 84
Venarey lès Laumes : Route de Dijon (médiathèque)
tel 03 80 96 11 56
Le nombre de places étant limité dans certaines salles, il est vivement recommandé au participants de s'inscrire auprès des centres sati 21 concernés en téléphonant aux numéros indiqués ci-dessus, ou bien en réservant sur le site www.sati.tv. Ces réunions seront également accessibles par internet, en direct, sur votre ordinateur, en allant sur http://www.sati.tv. Vous pourrez également y poser vos questions.

Premier marché Bienvenue à la Ferme de Côte d'Or les 26 et 27 mars à Beaune

Les 26 et 27 mars 2010, le premier marché Bienvenue à la Ferme de Côte d'Or se tiendra sous les halles de Beaune. Entrée libre :le samedi 27 mars, de 17 heures à 21 heures et le dimanche 28 mars, de 10 heures à 19 heures. Animations, marché de producteurs, espace dégustation, pour s'assoir et savourer ses emplettes. Mini-ferme: organisée par les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, qui feront découvrir leurs métiers et partageront leur passion avec les visiteurs petits et grands.Tombola : avec des lots comptant de nombreux produits fermiers à gagner.

Loto des JA de Dijon le 10 avril

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent le samedi 10 avril à la salle des fêtes de Magny-sur-Tille un loto doté de nombreux lots (TV LCD, caméscope numérique, séjour, lots gourmands, tombola, bingo...). Buffet, buvette, assiette dégustation produits régionaux. Ouverture des portes à 18h30. Début des jeux à 20 heures. Prix de la carte : 5€. Réservation : 06 18 49 61 01 ou au 06 37 84 85 98.

Fédération charolaise : portes-ouvertes du 22 au 27 mars

Des exploitations côte d'oriennes ouvrent leurs portes du lundi 22 au samedi 27 mars. Cent-cinquantes reproducteurs sont mis à la vente. Renseignements au 03 80 90 68 80. ou sur genetiqueallaitant21.com

AG de la Prim'Holstein le 26 mars à Moutiers-saint-Jean

Le syndicat Prim'Holstein tiendra son assemblée générale le vendredi 26 mars à la salle des fêtes de Moutiers-saint-Jean à partir de 10 heures. Une intervention sur l'avancement de la génomie sera notamment proposée en matinée. La présentation et la visite de l'exploitation du Gaec de l'Aumone seront sur l'agenda de l'après-midi.

AG des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants : Aignay-le-Duc : le 19 mars à la salle Roidot, Quetigny : le 22 mars à la salle polyvalente de Varois-et-Chaignot, Nolay : le 23 mars à la salle des fêtes d'Aubigny-la-ronce, Urcy-Fleurey : le 24 mars à la salle des fêtes de Flavignerot, Dijon : le 25 mars à l'espace Tabourot à Saint-Apollinaire, Montbard : le 30 mars à la salle des fêtes de Saint-Rémy.

Soirée malgache de la MFR de Quétigny demain soir

L'association des parents de la MFR de Quétigny organise une soirée malgache le samedi 20 mars à 19 heures à la salle Mendès France, rue des Vergers à Quétigny. Pour tous renseignements, appeler le 03 80 46 35 49.

Nièvre

Portes ouvertes

Le Lycée d'enseignement général technique et agricole (LEGTA) de Cosne sur Loire ouvre ses portes samedi 20 mars aux familles et aux futurs élèves intéressés par l'agriculture comme opportunité professionnelle. A partir de 9h30.

AG des chasseurs de grand gibier

L'assemblée générale des chasseurs de grands animaux de la Nièvre se tiendra le 20 mars à la salle de la Maison des jeunes de Châtillon en Bazois.

Instants santé MSA

La MSA de Bourgogne organise ses « instants santé » sur le canton de St Pierre Le Moutier, du 19 au 23 avril, de 7h30 à 11 heures, au 3 Place Louis Bouiller, 58240 St Pierre Le Moutier. Ce bilan de santé, offert par la MSA, concerne tous les adhérents de 15 à 74 ans.

Réunions syndicales

La FDSEA de la Nièvre organise des réunions syndicales cantonales durant les mois de mars et avril. Canton de la Charité sur Loire, vendredi 19 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Raveau; canton de Brinon/Beuvron, Corbigny, Tannay, mercredi 24 mars à 18h30 à la Sicagemac de Corbigny; canton de Decize, Dornes, mercredi 24 mars à 18h30 à la salle Banville de Lucenay les Aix; canton de Fours, jeudi 25 mars à 18h30 à la mairie de Charrin; canton de Cosne sur Loire, Donzy, Pouilly sur Loire, jeudi 25 mars à 18h30 à la salle Amon de Suilly-la-Tour; canton de Lormes, Montsauche, vendredi 26 mars à 18h30 chez A. Garlot à Brassy; canton de Nevers, Saint Pierre Le Moutier, lundi 29 mars à 18h30 à la Maison des associations de Chevenon; canton de Chatillon en Bazois, St Benin d'Azy, Saint Saulge, lundi 29 mars à 18h30 à la mairie de Châtillon en Bazois; canton de Moulins Engilbert, vendredi 2 avril à 18h30 à la Sicafome de Moulins Engilbert; canton de Luzy, vendredi 2 avril à 18h30 au restaurant *«le Montcharlet»* à Chiddes; canton de Château-Chinon, mardi 6 avril à 18h30 au LEGTA de Château-Chinon; canton de Varzy, Clamecy, mercredi 7 avril à 18h30 à la mairie de Cuncy les Varzy; canton de Pougues les eaux, Prémery, lundi 12 avril à 18h30 à la mairie de Guérigny (ancienne bibliothèque).

Yonne

Portes ouvertes ce week end

Les établissement de l'EPL des « Terres de l'Yonne » ouvrent leurs portes au public ce week end :
Dimanche 21 mars, au lycee la Brosse, de 9h30 à 17h : - Visite de l'établissement et présentation des formations, Présentation des projets des élèves (expositions, démonstrations), nombreuses animations sur le thème de l'alimentation, Restauration sur place (repas bio).
Samedi 20 mars, au lycée public de Champs-sur-Yonne, de 9h à 17h30 : Visite de l'établissement et présentation des formations, foire aux vins (organisée par la filière vente), animation enfants, -atelier scientifique, magasin pédagogique
Samedi 20 mars, au CFAAD de l'Yonne à Champignelles : - Présentation des formations, démonstrations diverses (création paysagère, terrassement avec mini pelle, création de maquettes en maçonnerie…) Démonstration d'épandage avec quad et gps, baptême poney
Il est à noter que lors de la journée Portes Ouvertes au lycée la Brosse, une vente de photographies offertes par l'artiste auxerrois, Daniel Baudry, aura lieu au profit des sinistrés de la tempête de vendée. Cette vente est organisée par Marie-Claire, Aurélie et Julie, tous trois élèves en BTS ACSE 1.

Formation pour les éleveurs de bovins

Dans un contexte d'augmentation des charges, les éleveurs ont sous les pieds de leurs vaches, une «mine d'engrais» parfois sous-exploitée. C'est pour cette raison que la Chambre d'agriculture de l'Yonne propose à l'ensemble des éleveurs de bovins viande et laitiers, une formation afin de faire le point sur les pratiques en matière d'effluents d'élevage.
Cette rencontre aura lieu mercredi 24 mars, de 9 h 30 à 17 h 30 à la Chambre d'agriculture à Auxerre.
Programme de la journée :
Matin : connaître et utiliser les différents effluents
- Typologie des différents effluents
- Approche agronomique
Après-midi : fertiliser de manière optimale
- Méthode des bilans
- Respect des réglementations
- Choix du matériel d'épandage

Coût de la formation hors repas : 60 € et 20 € pour les adhérents de groupes techniques Chambre d'agriculture
Contact : Cédric Debbah au 03 86 94 28 44.

Retraite

«Prendre sa retraite, un projet à construire». Vous commencez à réfléchir à la cessation d'activité et à la transmission de votre exploitation. Pour vous aider à avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation et aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie, la Chambre d'agriculture vous propose de participer à la journée de formation organisée mercredi 24 mars à Auxerre. Participation : 45 €. Pour tout renseignement, contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

▶ Ailleurs aussi

Participez à un concours historique !

Deuxième concours national par le nombre d'échantillons après celui de Paris, le concours des Grands Vins de France de Mâcon se tiendra le 17 avril prochain. A un mois de cet événement, déjà plus de 11.000 échantillons sont enregistrés par le Comité organisateur. En passe de battre tous les records. Dans une ambiance propice à la dégustation, venez goûter et noter des vins venus de toute la France. Plus de 2.000 dégustateurs réguliers participent déjà et échangent leurs expériences autour d'une même passion: celle des vins. Si vous êtes intéressé par cette aventure historique et que vous aussi vous souhaitez décerner une des 3000 médailles d'or, d'argent et de bronze, n'hésitez pas à contacter Aurélie Corsin au 03 85 21 30 00.

en bref

Prix du lait : vers une augmentation de **5,5% à 5,8%** au 2ème trimestre

Selon l'accord sur le prix du lait du 3 juin 2009, le prix de base du lait devrait augmenter de 5,5% à 5,8% pour le second trimestre 2010, par rapport au prix moyen payé aux producteurs en 2009. Ce sont les premières évaluations de l'interprofession au plan national (Cniel) qui ne sont pas encore finalisées. Ce prix de base payé aux producteurs est celui qui correspond à la situation de l'entreprise la plus favorable, avec un mix-produit intégrant 60% des produits de grande consommation. L'augmentation pour le premier trimestre 2010 atteindrait donc 15euros/1000 litres. Le prix du lait moyen pour l'année 2009 a été de 274,10 euros/1000 litres selon l'office FranceAgriMer.

L'Algérie exportatrice d'orge

L'Algérie pourrait exporter une partie de sa production d'orge, après une année 2009 qui a enregistré des records sur toutes les céréales. L'Office national interprofessionnel des céréales (OAIC) a reçu le feu vert du ministère de l'Agriculture et du développement durable. Depuis 1970, c'est la première fois que l'Algérie devient exportatrice en orge, alors qu'elle en a importé de grandes quantités pendant 40 ans. Cette opération pourrait être effectuée sous la forme d'échanges avec du blé tendre, un échange qui concernerait alors les fournisseurs traditionnels de l'Algérie en blé tendre que sont les pays de l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada.

La taxe **carbone** retardée

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy a laissé entendre que la taxe carbone pourrait être retardée. Après avoir indiqué qu'un changement de méthode devait être adopté pour l'application des règles environnementales en agriculture, le Président semble vouloir décaler l'application de la taxe carbone. Dans un entretien publié par «Le Figaro», il affirme *«nous n'imposerons pas à nos industriels des contraintes si, dans le même temps, on autorise les importations de pays qui ne respectent aucune des règles environnementales, à venir inonder nos marchés»*.

en chiffres

346 M€

C'est ce que la Commission européenne entend récupérer après avoir demandé à vingt états membres un remboursement correspondant à des dépenses irrégulières effectuées dans le cadre de la PAC. La France est épinglée pour 19,5 M€.

en lettres

« L'avenir va dépendre fortement des paiements directs que l'on pourra développer, qui sont des éléments très importants pour la stabilisation des exploitations. »

C'est ce qu'a affirmé le directeur des marchés et de l'aménagement social au ministère allemand de l'agriculture, à Madrid, lors d'une conférence internationale sur la gestion des risques et des crises agricoles. Au contraire de la France et de l'Espagne, l'Allemagne est peu favorable à ces outils.

▶ En image



Les Artisans bouchers, en partenariat notamment avec Interbev, Race à viande et Label rouge, invitent à un barbecue géant le dimanche 23 mai, place de l'Hôtel de Ville de Paris. «La grande dégustation» (trois bœufs, un veau et dix agneaux rôtis) est une initiative francilienne en faveur des races à viande de qualité.

▶ L'info de la semaine

Élections régionales

A qui le (prochain) tour ?

Nous n'avons pas l'intention d'apporter notre petite pierre au grand édifice des supputations et des calculs d'entre-deux tours. Mais il peut être intéressant de revenir sur les prestations de quelques-uns, connus ou moins connus, qui se sont lancés dans la bataille, avec peu de moyens mais beaucoup de foi.

A tout seigneur, tout honneur, notre ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno Le Maire, député de l'Eure, renforce son ancrage dans son département (28%). Sur la Région il rassemble 25% des voix, mais il est distancé par le candidat de gauche en Haute-Normandie, qui totalise 34,87% des suffrages. Au second tour, la triangulaire est inévitable puisque le candidat FN est en position de se maintenir (11,79%). L'ancien ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau (29,5%) est lui aussi distancé par la gauche, la liste de Ségolène Royal atteignant près de 40% des voix.

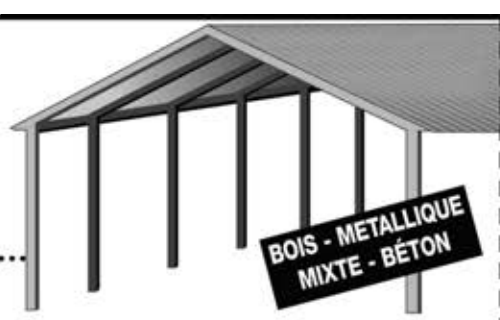
Moins «people», mais l'initiative mérite qu'on en parle, deux listes d'agriculteurs –la liste des JA du Nord Pas-de-Calais (JA59 et JA62) et la liste «Terres de Bretagne»- se sont aussi présentées à la sanction des urnes. Dans le Nord Pas-de-Calais, les Jeunes agriculteurs ont rassemblé 1,03% des voix. La faiblesse de leurs moyens les a empêché de faire jeu égal avec les professionnels de la politique, mais ils ne sont pas mécontents de leur score. Dans les villages, les résultats ont atteint des niveaux inespérés, mais dans les villes le manque de visibilité s'est fait sentir. Dans le village où réside la tête de liste Mickaël Poillion, *«Mettez le Nord-Pas-de-Calais dans votre assiette»* a remporté 44% des suffrages. Un score plus que «solidaire» qui témoigne d'un bel élan de sympathie. Pour le second tour, les JA n'ont pas donné de consignes de vote, mais ils entendent bien que les élus de la Région qui sortiront des urnes prennent leurs revendications en compte.

En Bretagne «Terres de Bretagne» a obtenu 2,64% des suffrages. Cette liste impliquait des agriculteurs et des salariés de l'agro-alimentaire, elle était menée par un éleveur laitier et porcin du Finistère : Charles Laot. «Terres de Bretagne» avait pour ambition de représenter l'ensemble de la filière agricole et agroalimentaire de Bretagne. Là encore la liste a reçu un accueil favorable dans les campagnes, mais le manque de moyens a été particulièrement préjudiciable dans les villes. Au final «Terres de Bretagne» a obtenu 2,12% en Ille et Vilaine, 2,26% dans le Morbihan, 2,68% dans les Côtes d'Armor et 3,43% dans le Finistère.

bloc notes

Apiculture : les abeilles ont leur institut

L'institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) a élu le 12 mars son premier bureau. On attendait ce moment depuis la fin d'année 2009, date de la création de l'Institut de l'abeille et c'est le temps qu'il a fallu pour que l'ensemble des organisations membres du conseil d'administration confirment leur adhésion. Seule l'ONG environnementale, Terre d'abeille, a décidé de ne pas s'associer à la démarche. Tous les autres syndicats apicoles participent à la gouvernance de l'Institut, ainsi que les syndicats généralistes de producteurs FNSEA, Confédération paysanne, JA, coordination rurale et Coop de France. Philippe Dauzet, président de l'association de développement apicole de Rhône-Alpes a été confirmé comme président de l'ITSAP.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr


DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Assemblée générale JA21

Une envie certaine de faire bouger les choses

Les Jeunes agriculteurs de la Côte d'Or se sont réunis en assemblée générale vendredi dernier à Varois-et-Chaignot au nord de Dijon. Les thèmes principaux étaient ceux de la contractualisation et de l'organisation des producteurs. Un choix peu anodin compte-tenu de la dérégulation des marchés.



Antoine Daurelle, le président des JA de Côte d'Or, a rappelé l'intérêt des agriculteurs à travailler ensemble et ce, quelle que soit la production: *«Se regrouper permet de proposer des volumes importants et de peser sur les prix»*.

La contractualisation et l'organisation des producteurs, on en entend parler depuis longtemps. Mais les Jeunes agriculteurs de la Côte d'Or ont souhaité passer la vitesse supérieure la semaine dernière en accordant une grande partie de leur assemblée générale à ces deux notions étroitement liées. Face à la dérégulation des marchés, à la volatilité des prix et aux abus de la grande distribution, les agriculteurs n'ont plus de lisibilité. C'est un problème très inquiétant, surtout pour les jeunes agriculteurs qui ne savent plus sur quel pied danser. Monter un projet sans savoir où l'on va : il y a vraiment matière à s'interroger...

Garantir un prix, à tout prix

Les JA côte d'oriens ont rappelé leurs objectifs : garantir un prix à leurs produits et voir ce prix se transformer en revenu. Lors de l'assemblée, plusieurs idées ont émergé comme la nécessité de contractualiser et de regrouper l'offre. Une table ronde avec différents acteurs du monde agricole a mis en évidence l'importance de ces deux notions. *«Face aux industriels, nous avons besoin d'être en ordre groupé pour négocier»* signalait Fabrice Genin, vice-président des JA et animateur de la table ronde. Pour ce dernier, le but de la journée était bien d'intégrer l'aspect *«regroupement»* : *«c'est seulement à travers des projets collectifs que l'on arrivera à peser sur le marché»*. Le vice-président des JA mentionnait son souhait de voir certaines mentalités évoluer : *«la certitude de pouvoir faire mieux que le voisin doit disparaître, de même que la crainte -infondée- qu'un regroupement d'agriculteurs enlève de la valeur ajoutée»*.

Les mêmes intérêts, ensemble

Cinq intervenants se sont exprimés lors de cette table ronde sur leur histoire et leurs expériences. Du côté de Val Union, il paraissait inconcevable que les producteurs de légumes ne se réunissent pas. Aujourd'hui, 150 producteurs, tous unis dans leurs démarches et dans leurs intérêts, répondent à une commande passée par l'usine Daucy.

Au passage, ces producteurs responsabilisent leur engagement par le versement d'une somme d'argent qui leur est intégralement restituée à la fin de leur contrat. Pour l'association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB) qui était également présente, l'indexation de la moutarde sur le prix du colza a permis à la filière de se développer et aux producteurs de bénéficier d'un prix rémunérateur en se basant sur le niveau d'une autre production.

Synergie animale/végétale

Un JA national s'est ensuite prononcé sur la viande bovine et a rappelé l'intérêt du regroupement de l'offre. Les volumes deviennent importants et constants, ce qui génère un impact non négligeable sur la négociation des prix. L'exemple de la viande blanche, illustrée par l'établissement Sirugue, a ensuite impressionné l'assemblée par son organisation sans faille. Avec une bonne maîtrise de la filière, les producteurs s'assurent des marges même si les coûts de l'alimentation augmentent (ils peuvent se le permettre en gérant parfaitement les coûts alimentaires, un contrat tripartite existe entre le fabricant, l'éleveur et l'abatteur). Enfin, Emmanuel Thiery, éleveur porcin dans le département, a évoqué la synergie possible entre les productions animales et végétales dans une même exploitation. En optimisant les coûts alimentaires, les issues sont forcément favorables. Fabrice Genin concluait la table ronde en ajoutant que la meilleure gestion n'était sans doute pas de vendre au plus haut mais d'acheter au plus bas.

Une proposition «locale»

Aurélien Viellard, membre des JA de Côte d'Or est intervenu à l'issue de cette table ronde en proposant une contractualisation entre éleveurs et céréaliers : *«En utilisant les deux bassins principaux, ces producteurs peuvent trouver le moyen de sécuriser leurs revenus à travers la contractualisation. Les JA21 pensent que les moyens en alimentation animale peuvent être davantage couverts par les productions locales. Que cela soit en Côte d'Or ou en Bourgogne, il n'est pas rare de voir un camion de tourteaux traverser plusieurs départements pour être consommé, alors qu'il serait si simple de contractualiser un volume de protéines ou de céréales directement avec les agriculteurs du coin. Nous avons des céréaliers pour produire des protéines et des céréales, une chaîne de transformation des matières premières, des animaux pour consommer l'aliment, des ateliers de découpe et de distribution et enfin un consommateur qui reste, et je le pense, le premier à vouloir consommer un produit sûr. Les volumes concernés, à travers un contrat type, pourraient permettre de fixer des prix justes et surtout sur une longue durée»*.

AURÉLIEN GENEST



L'assemblée des Jeunes agriculteurs s'est déroulée en présence de nombreux représentants d'OPA. Dominique Chambrette et Fabrice Faivre, présidents respectifs de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA, n'ont pas manqué de saluer le dynamisme des JA de Côte d'Or.

Infos diverses

- **Les Jeunes agriculteurs possèdent désormais un site internet : http://ja21.fr**
- **La fête de l'agriculture sera organisée cette année par le canton d'Aignay/Baigneux**
- **Soixante-quinze installations ont été enregistrées en 2009 : un nombre bien en recul par rapport à 2008 (année exceptionnelle avec 108 installation), mais restant dans la moyenne des 80 installations annuelles.**
- **Les JA rappellent les coordonnées du point info installation, très en vogue depuis l'instauration d'un guichet unique :**
 Point info installation 21, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon.
 Tel : 03 80 67 68 72 ou info.installation21@laposte.net
- **Composition du nouveau conseil d'administration : Auxois : Jean-François Lallemant, Benoît Renault, Nicolas Gueneau, Lucie Poillot, Arnaud Parfait, Chatillonnais : Yann Frelet, Clément Babouillard, Morvan : Frédéric Chopard, Plaine : François Xavier Lévêque, Simon Gevrey, Fabien Buntz, Hautes-Côtes : Mathieu Labonde, Viti Plaine: Benoît Collardot, Val de Saône : Aurélien Viellard, Vivien Lévêque.**

Des idées, il faut en proposer

Antoine Daurelle, le président des JA, avait incité les jeunes à s'engager lors de l'assemblée générale en 2009. Un an plus tard, un bilan plutôt bon est tiré avec notamment un fort renouvellement des présidents cantonaux et des membres du conseil d'administration. En ce qui concerne les sujets abordés lors de cette assemblée, Antoine Daurelle retenait qu'*«en formant un groupement, un seul prix de vente est posé et l'on négocie d'une meilleure façon avec les acheteurs»*. Le président, évoquant la volonté de la future LMA de favoriser la contractualisation, rappelait le *«cheval de bataille»* des JA qui est de préserver le renouvellement des générations : *«L'installation des jeunes doit passer par la garantie d'un revenu et donc par sa composante principale qui est le prix. En stabilisant le prix à travers ce contrat, nous apporterons la sécurité afin que les agriculteurs resteront des acteurs forts de notre société»*. Sur les propositions faites lors de cette assemblée, *«Ce sont des propositions, il faut proposer des choses. Des idées, il faut en proposer pour avancer. Ces dossiers peuvent avancer grâce à nos organisations de producteurs et coopératives. De toute façon, il nous faut proposer des idées pour avancer et éviter l'individualisme car ce n'est pas comme cela que l'on règlera nos problèmes»*.



Ont participé à la table ronde : Jérôme Cadet (APGMB, moutarde), Jean-Louis Baudard (Val-Union, légumes), Romaric Verne et Nicolas Roussel (Sirugue, viande blanche/volaille), Emmanuel Thiery (ateliers porcs/céréales), Cédric Mandin (bovins viande, JA national), Fabrice Genin (JA 21, animateur de la table ronde).

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Assemblée générale de Bourgogne Pellets

Une nouvelle filière se met en place

Suite à la fermeture de la sucrerie d'Aiserey, la Sica Secopulpe de Bourgogne, société spécialisée dans la transformation de pulpes de betteraves pour l'alimentation animale, s'est adaptée et est devenue Bourgogne Pellets il y a un an. Sa première assemblée générale s'est déroulée la semaine dernière à Brazey-en-Plaine et a fait part de ses avancées en matière de bioénergies.



Étienne Genet (directeur), Jean-Pierre Gachot (président), Cyril Faivre et Bernard Bougaud (vice-présidents) ont beaucoup parlé du miscanthus lors de l'assemblée générale de Bourgogne Pellets à Brazey-en-Plaine. Cette année verra le positionnement de l'environnement industriel qui permettra de fabriquer un produit élaboré, de le stocker et de le commercialiser.

Le miscanthus avance dans le département. De 4 hectares l'an passé, il vient de dépasser la centaine cette année. La surface de plantations espérée par la nouvelle société Bourgogne Pellets est même de 1 000 hectares. Le président Jean-Pierre Gachot a signalé que cette surface pourrait même doubler voire tripler si les filières «*chauffage*» et «*bioplastique*», ses deux principales orientations, connaissent un fort développement.

Pour l'orientation chauffage, un certain nombre de particuliers ont déjà été rencontrés et beaucoup de chaufferies devraient prochainement se mettre en place. Plusieurs collectivités locales sont également très intéressées par le projet. Pour le bioplastique, la demande est susceptible d'exploser. En effet, les tiges de miscanthus possèdent des propriétés de solidité et d'élasticité et peuvent être utilisées dans de très nombreuses applications comme dans les secteurs de l'automobile ou du bâtiment. Pour un industriel quelconque, l'introduction de miscanthus peut amener une diminution des coûts de production, de transport (le bioplastique est plus léger) et permettre d'obtenir un produit partiellement biodégradable. Une particularité bien considérée de nos jours, non?

Acquérir des références

Le débat sur l'orientation alimentaire ou non alimentaire des terres agricoles peut alors survenir. Pour Jean-Pierre Gachot, le miscanthus n'a pas sa place dans ce débat car les surfaces par exploitation resteront minimes : «*ne croyez pas que vous allez mettre toute votre exploitation en bioénergies ! Ce serrait de toute manière contraire à l'éthique agricole*». Étienne Genet, le directeur de Bourgogne Pellets, a ensuite détaillé les nombreuses activités de la société. Du point de vue agronomique, nombreuses sont les formations, réunions, recherches d'informations et expérimentations sur cette nouvelle culture d'origine asiatique. «*Il nous faut collecter toutes les données possibles pour avancer et obtenir les meilleurs résultats*» signalait le directeur qui peut s'appuyer sur d'importants travaux réalisés par l'Inra. Des progrès sont encore à réaliser dans l'implantation de la culture. La société souhaite augmenter le taux de reprise des rhizomes, aujourd'hui de l'ordre de 70%. Bourgogne Pellets s'attarde également à comprendre les variations de rendements pouvant être considérables selon les terres considérées (les sols superficiels et inondables sont d'ores-et-déjà déconseillés). Bourgogne Pellets souhaite communiquer le plus possible sur le miscanthus pour davantage le faire connaître. A court terme, la société souhaite devenir autonome en produisant ses propres rhizomes, ce qui permettra de diminuer les coûts d'implantation une fois que les aides du PRN sucre ne seront plus octroyées.

AG

A retenir

Un hectare de miscanthus est l'équivalent calorifique de 7 000 litres de fuel.

Outre le chauffage et le bioplastique, le miscanthus peut servir au paillage horticole, aux litières équines et dans bien d'autres utilisations comme l'isolation des maisons.

Coordonnées :
Bourgogne Pellets.
La sucrerie, 21110 Aiserey.
Tel : 03 80 63 01 57,
Fax : 03 80 63 15 69.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Zones vulnérables

La chambre d'agriculture rappelle les obligations du 4ème programme

Éric Bertrand, le président de la chambre, vient d'adresser un courrier aux 1625 exploitants Nivernais qui exploitent des terres agricoles en zone vulnérable. Il leur rappelle les obligations de la Directive nitrates et du 4ème programme d'action entrée en vigueur le 28 juillet 2009.

La directive nitrates impose aux agriculteurs qui exploitent en zones vulnérables (nord-est et sud-est du département) de remplir un plan de fumure prévisionnel et un document qui inclue le plan de fulmure et l'enregistrement régulier des quantités d'azote réellement apportées sur chaque ilôt cultural. Le 4ème programme, entré en vigueur après l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2009, impose un certain nombre d'autres obligations. Eric Bertrand, le président de la Chambre, en a rappelé les termes dans un courrier adressé aux agriculteurs concernés. Les exploitants doivent dorénavant appliquer la généralisation des bandes enherbées à tous les cours d'eau BCAE, l'obligation de couverture des sols avant toute culture de printemps, l'obligation de calcul de la dose prévisionnelle d'azote -sachant que les doses «opa» ont laissé la place à la méthode des bilans- et l'obligation d'ajustement de la fertilisation par l'estimation du reliquat sortie hiver (analyse ou synthèse départementale).

200 analyses de reliquats sortie hiver

Pour aider les agriculteurs à y voir plus clair, la Chambre d'agriculture joint au courrier un dossier en trois volets qui reprend les données des reliquats sortie hiver déjà publiés. Cette année, ces informations ont fait l'objet d'une étude très fine à partir de 200 analyses de terrain, contre 80 les années précédentes. L'idée est d'adapter le plan prévisionnel en fonction des rendements estimés par rapport aux cultures et au sol. «*Inutile de prévoir un rendement moyen de 80 qx quand on n'en fait que 65*» estime Vivien Vacher, le conseiller de la Chambre chargé de cette question. Les rendements retenus sont ceux des trois meilleures des cinq dernières années. C'est en fonction de ces données et des RSH que les agriculteurs peuvent remplir leurs obligations pour l'enregistrement des doses d'azote utilisées.

Contrôles multiples

La prise en compte de ces différents types d'obligations est une nécessité. Eric Bertrand le rappelle: «*vous pouvez être contrôlé, soit au titre du respect de l'arrêté préfectoral par la police de l'eau, ou au titre de la conditionnalité des aides PAC par la DDT ou la DSV*». Il précise par ailleurs que la DDT a réalisé des enquêtes à l'automne 2009 chez une trentaine d'agriculteurs où l'ensemble des obligations du programme d'action ont été examinées. Parmi les anomalies constatées, l'absence du plan prévisionnel de fumure ou un document incomplet ont été relevés chez 20 exploitants. 14 autres n'ont pas présenté de cahier d'enregistrement des pratiques, ou de façon incomplète. Eric Bertrand ajoute: «*ne faites pas d'impasse sur la tenue de vos documents de prévision et d'enregistrement*». Les contrôles sont en effet multiples et bien réels.

E.C.

Repères

Pour des cultures de printemps prévues dans l'assolement 2010-2011, les agriculteurs doivent mettre en place une couverture automnale des sols. En cas de gestion de l'interculture par les repousses de la culture précédente, il faut le justifier par une analyse de reliquat post récolte qui devra être inférieur à 40 unités d'azote. Si ce reliquat dépasse 40 unités ou en cas d'implantation de CIPAN, ne pas oublier de commander des semences ou bien de conserver des semences fermières.



Police de l'eau

La biodiversité mieux intégrée dans les missions de l'État

La Mission inter-services de l'eau de la Nièvre tenait un comité stratégique le 10 mars dernier à la préfecture.La MISE va devenir MISEN (N pour nature) d'ici la fin de l'année. Pour mieux coller aux objectifs européens de préservation de l'environnement.

LA France, comme les 26 autres États membres de l'Union européenne, applique la directive cadre sur l'eau, adoptée en 2000, qui vise la reconquête quantitative et qualitative de l'eau et des milieux aquatiques. L'objectif pour les cours d'eau, plans d'eau, lacs, eaux souterraines, eaux littorales et intermediaires est d'atteindre *«le bon état écologique d'ici 2015»* Si les obligations de moyen et de resultats n'étaient pas atteintes, la France pourrait être lourdement condamnée. L'administration est donc dans ses petits papiers. Dans la Nièvre, reconnue pour «*la bonne qualité de ses eaux*» selon Nicolas Quillet, le préfet, on ne relâche pas sa vigilance. 395 contrôles ont été realisés en 2009, dont 200 conformes, 122 ayant fait l'objet d'un courrier pour demande de mise en conformité ou rappel à la réglementation et 28 s'étant conclus par un procès-verbal pour des pollutions ou des travaux non autorisés sur les cours d'eau. *«La Nièvre est une tête de bassin qui impacte la qualité des eaux en aval et éventuellement la ressource pour les populations»* a expliqué Patrick Bourven, le directeur départemental des territoires (DDT), chef de la MISE, pour qui *«la préservation et la restauration de la qualité des eaux est un des éléments les plus importants»*. Les agents de l'ONEMA et de l'ONCFS, pour répondre à cet objectif ainsi qu'à la maîtrise quantitative de la ressource et la préservation des milieux aquatiques et des zones humides, réalisent des contrôles des rejets (assainissement), des pollutions d'origine agricole (pesticides, nitrates) et industriels, des contrôles des debits réservés et des bassins de rétention. A quoi s'ajoutent des contrôles des ouvrages et travaux sur cours d'eau, des plans d'eau, de la pêche et du braconnage… La MISE qui va devenir Mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) en 2010, intégrera à la police de l'eau celle de l'environnement et donc de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Pour mieux répondre aux directives européennes et à la loi sur l'eau de 2006 mais aussi aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Quid des fossés?

Eu égard aux objectifs, les missions sont larges, les contrôles ciblés. Ce qui ne manque pas de faire grincer des dents sur le terrain. Le comité stratégique de la MISE a anticipé sa réunion pour faire suite à la demande d'Edgar Bensamoun, le sous-préfet de Château-Chinon, qui avait rencontré des agriculteurs mi-janvier à Sermages chez Florent Lalanne. La définition des cours d'eau, différents des fossés, fait débat, les premiers nécessitant une autorisation pour la realisation de travaux d'entretiens. Le préfet Nicolas Quillet reconnait *«l'absence de definition du cours d'eau, dont la notion est pourtant souvent employée dans le code de l'environnement»* mais M. Desfournel, le substitut du procureur de la République invoque une jurisprudence de la Cour de cassation. Le plan de contrôle 2010 qui visera davantage la préservation de la biodiversité (espèces et habitats) et la recherche de l'équilibre entre les activités agricoles, sylvicoles et cynégétiques, ne mollira pas sur ce point particulier. Même si le doute subsiste encore sur le mode d'évaluation des cours d'eau par l'administration, la politique pénale est suffisamment établie (et progressive) pour assurer l'objectif de remise en état de l'eau et de l'environnement. L'administration envoie un signal fort. Mais elle reconnaît aussi *«un manque de communication et d'explications»*. Edgar Bensamoun a proposé que des reunions d'information soient organisées avec les services de l'État ainsi qu'avec les agents du programme Natura 2000 pour préciser les modalités des objectifs européens qui s'imposent aux



En cas de doute et avant toute intervention, les agriculteurs sont invités à consulter un technicien.

agriculteurs de son arrondissement. La proposition, déjà faite aux professionnels à Sermages, ne semble pas poser de problème tant *«il s'agit d'éviter les tensions inutiles»*. Cette communication s'ajoutera aux plaquettes de communication diffusées par la Chambre d'agriculture et Patrick Bourven, le DDT, incite les agriculteurs, en cas de doute, à demander l'avis des techniciens en préalable à toute intervention. *«Dans 95% des cas, les cours d'eau sont répertoriés sur les cartes IGN et la part résiduelle qui ne l'est pas peut être appréciée en commun»* souffle-t-il. Et puis si ce que les agriculteurs prennent pour un fossé relève du cours d'eau, *«nous n'y interdisons pas les travaux par principe»* ajoute-t-il. Des interventions sont possibles. A la condition, bien entendu, que les procédures soient respectées et que les agriculteurs en fassent la demande dans les règles. Ce que M. Sery, chef de service à la DDT, confirme en expliquant que *«souvent, ce sont les grosses machines utilisées qui posent problème»*, surtout quand l'agriculteur oublie de demander l'avis des techniciens. Fermeté, communication et esprit d'ouverture: l'administration veut convaincre les agriculteurs du bienfondé de ses missions. Elles s'imposeront de toute façon.

EMMANUEL COULOMBEIX

PAC graphique 2010

La télédéclaration grâce à la Chambre

Depuis 2004, près de 4 000 agriculteurs nivernais ont fait confiance à la Chambre d'agriculture pour les accompagner dans la télédéclaration PAC. Cette année, six agents sont mobilisés pour aider les agriculteurs.

Cartopac 58. Tel est le nom du service proposé pour la 7ème année consécutive par la Chambre d'agriculture de la Nièvre à ses ressortissants. Un courrier signé de Didier Agez, le chef du département "Études et réferences en production, compétitivité des entreprises" vient d'ailleurs de leur être adressé. S'ils sont intéressés, les exploitants doivent dans un premier temps remplir une convention (jointe à la lettre) à retourner signée, qui précise leurs coordonnées, leurs éléments d'accès au service Télépac ainsi qu'une attestation autorisant la Chambre d'agriculture à procéder à ces démarches informatiques vis-à-vis de l'administration. *«Ce dispositif est sécurisant pour les agriculteurs qui n'ont pas d'ordinateur ou qui recherchent de la simplicité et de la tranquilité»* justifie Vivien Vacher, conseiller à la Chambre en charge de ce service. Ils sont 4 000 Nivernais, souvent les mêmes d'une année sur l'autre mais aussi des nouveaux, à lui avoir confié leurs démarches depuis 6 ans. Le procédé est fiable et la Chambre, bien entendu, est conventionnée avec la DDT pour pouvoir accomplir cette mission.

Du 1er avril au 17 mai

Une fois l'autorisation transmise par l'agriculteur à la Chambre, celle-ci convient d'un rendez-vous avec lui dans l'une de ses antennes: Nevers, Cosne, Decize ou Corbigny. La période de télédéclaration administrative s'étendant du 1 er avril au 17 mai, la Chambre s'engage à proposer Cartopac 58 durant le même lapse de temps, *«en arrêtant le 12 mai et en affinant jusqu'au 17»* nuance Vivien Vacher. L'an dernier, le service avait eu un tel succès que la Chambre avait eu du mal à suivre le rythme. Cette année, un intérimaire devrait être recruté en appui aux six agents qui, durant tout ce temps, vont se consacrer aux rendez-vous et aux procédures informatiques, en présence des explotants demandeurs. *«Les dossiers sont variables, ils peuvent prendre de 20 minutes à trois heures»* en fonction des situations particulières de chacun. Celles-ci peuvent avoir changé en 2010 compte tenu du nouveau cadre réglementaire entré en vigueur. Les conseillers devront sans doute expliquer les modalités de la gestion des surfaces en herbe, les particularités topographiques, les obligations des bandes tampons le long des cours d'eau mais aussi conseiller les agriculteurs sur l'aide rotationnelle ou l'aide à la diversité de l'assolement. Les dessins des engagements MAE (le remplissage sur photo est encore possible mais la Chambre encourage à la télédéclaration), les formulaires des demandes d'aides, tout est pris en charge par les conseillers. Dans le courrier d'invitation, Didier Agez assure de leur *«fiabilité»* et de leur *«dévouement»:* une garantie auprès d'exploitants qui auraient peur de se tromper en remplissant leur dossier, seuls, de leurs propres côtés.

E.C.

Les pièces à prévoir

- le dossier PAC 2009
- le dossier PAC 2010
- les documents liés aux contrats (PHAE, rotationnel)
- les documents permettant la demande d'autres aides (avis d'imposition 2008 pour les ICHN, par exemple)
- RIB et ou K-Bis, éventuellement, en cas de changement de situation depuis la précédente déclaration...

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

www.yonne.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de l'Yonne sur la «toile»

Lancé officiellement le 11 mars dernier, le site Internet de la Chambre d'agriculture de l'Yonne a été conçu afin de répondre aux besoins de différents publics, au premier rang desquels bien sûr, les acteurs du monde agricole.



Le dernier «*bébé*» de la Chambre d'agriculture de l'Yonne vient d'être porté sur les fonds baptismaux ! Son nom ? www.yonne.chambagri.fr Un site Internet tout neuf conçu pour répondre aux besoins des agriculteurs, mais également des partenaires techniques et économiques, des partenaires institutionnels, du grand public et des médias.
Une interface spéciale à chaque public, avec menu et information adaptée, une navigation conviviale, des images allégées au maximum pour un chargement rapide, apportent à l'internaute un confort d'utilisation certain. C'est un peu comme aux Galeries Lafayette, on y trouve de tout ! Le site proposant, outre des informations générales sur l'agriculture départementale, des informations sur les actions et missions de la Chambre, des publications et documents économiques, techniques ou administratifs (arrêtés, barèmes, références…), des formations, des outils en ligne (plan prévisionnel de fertilisation, Mes P@rcelles...), des informations sur l'installation et la transmission etc. Objectif : apporter aux agriculteurs toute l'information dont ils ont besoin pour gérer et optimiser leur exploitation et assurer leur réussite économique et humaine. Né d'un concept global de l'information, le site présente également les actualités internationales sur l'agriculture, apportant un éclairage sur leurs effets et incidences pour le département de l'Yonne. Pour le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry : *«il est plus que jamais aujourd'hui nécessaire d'apporter à l'exploitant des informations plus larges, les conséquences économiques sur sa ferme passant avant tout plus par une meilleure connaissance des marchés mondiaux que par une mauvaise technicité dans la façon de travailler»*.

Une transparence totale

En plus d'apporter une aide aux agriculteurs, le site joue la transparence totale en renseignant les acteurs et composants des territoires ruraux sur les ambitions et projets de l'agriculture départementale. Le grand public notamment, y trouvant réponse sur les thèmes majeurs et sociaux d'aujourd'hui : qu'il s'agisse d'énergie, d'environnement ou de la politique agricole. Une part importante étant dédiée également à la convivialité, au travers d'informations sur l'accueil à la ferme, la promotion des produits du terroir etc.
L'interface destinée aux collectivités mettant l'accent en particulier sur les prestations qui lui sont apportées, en terme d'enjeux pour les territoires, à commencer par la qualité de l'eau. Spécificité du site : la mise en ligne pour consultation, de l'ouvrage *«les usages locaux»*. Véritable *«bible de référence»* éditée en 1923, décrivant par commune les particularités propres à chacune d'entre elles, certaines de ces particularités s'imposant encore aujourd'hui comme règle de droit.
En prévision : un projet d'extranet à l'attention des viticulteurs icaunais, ainsi qu'un accès réservé destiné aux différents groupes techniques et aux élus, leur permettant de récupérer les comptes rendus de réunions, bureaux ou sessions de Chambre. L'internaute pourra également retrouver sur le site, chaque semaine un édito différent en lien avec un sujet d'actualité. A noter qu'un moteur de recherche intégré facilite d'autant la navigation.

Dominique Bernerd

Disparition de Jean-Pierre Pichon

La nouvelle a bouleversé les adhérents, le conseil d'administration et le personnel du groupe Cavap-Vanagri et au-delà, l'ensemble du monde agricole local et régional. Jean-Pierre Pichon, président de la Scica Vanagari est décédé subitement mardi 8 mars. Né le 17 juin 1956 d'une famille d'exploitants céréaliers de Villeneuve l'Archevêque, Jean-Pierre avait repris l'exploitation familiale en 1977, associé depuis une douzaine d'années dans son travail à Hubert Geeritse et rejoint depuis 2 ans par Mathieu, son fils aîné. La passion de son métier l'a poussé à s'engager, d'abord chez les Jeunes Agriculteurs, puis à la Fédération Départementale des Syndicats et Exploitants Agricoles. Ses valeurs reconnues par tous, le conduisant également à prendre des responsabilités au sein de la Chambre d'agriculture et de la Caisse locale de Groupama. Il était par ailleurs administrateur au Crédit Agricole.
Très attaché aux valeurs de la coopération que sont l'engagement et la fidélité, il est entré au conseil d'administration de la coopérative Cavap-Vanagri en 1997. Son investissement sans relâche le conduisant à prendre 10 ans plus tard, la présidence de la Scica Vanagri. Sa convivialité et sa courtoisie étaient partagées et appréciées de tous : attentionné, avec toujours un mot agréable pour les uns et les autres. Et même s'il n'était pas un grand bavard, ses analyses réfléchies, posées et pragmatiques avaient fait de lui un « sage » au sein de la coopérative. Que tout le monde écoutait et respectait. Sa disparition n'en est que plus insupportable.
Terres de Bourgogne prie son épouse, ses enfants, ses parents et toute la famille, de bien vouloir accepter ses très vives et sincères condoléances.

Lycée agricole de La Brosse

Des « Brossards » heureux

Les idées préconçues ont parfois la vie dure ! Le grand public croit encore trop souvent que l'enseignement dispensé dans les lycées agricoles se limite à nourrir les vaches…


De gauche à droite : Romain, Amélie, Adrien, Elodie, Pierre, Jordan et Julien.

«*Il y a une trentaine d'années, 60% de nos élèves étaient issus du milieu agricole contre 18% aujourd'hui, toutes filières confondues*» confirme Benoît Bellet, directeur adjoint du lycée la Brosse. Du métier d'agriculture à l'aménagement de l'espace, de l'industrie agro alimentaire à l'analyse biologique et biotechnologique en passant par les productions animales et végétales, le choix des formations est vaste. Pour preuve ces quelques témoignages de jeunes «*Brossards*».Amélie, aujourd'hui élève en analyse biologique et technologique (l'équivalent du BTS biochimie de l'éducation nationale) se souvient : «*venue aux Portes Ouvertes, on m'a parlé d'Anabiotec. Intéressée, on m'a proposé de redoubler ma seconde avant de rejoindre la filière*». Un clin d'œil en passant à cet enseignant qui lui a dit un jour «*qu'elle n'arriverait à rien en allant à la Brosse, juste à traire les vaches !*».
Pour Romain, 21 ans, les études à la Brosse ont débuté par un BEP productions végétales suivi d'un bac pro productions animales. Actuellement en classe de BTS Acse, une licence devrait suivre pour étoffer son CV de futur technico-commercial. Adrien lui, privilégie la filière scientifique, bac en poche, il poursuivra en BTS. Ce qu'il apprécie particulièrement à la Brosse : «*les profs nous connaissent bien. On est loin de l'anonymat d'un campus universitaire !*». Un sentiment partagé par Elodie, depuis 3 ans au lycée, qui, après un Bac STAV intégrera la filière «*protection des cultures*», «*peut-être pour faire agronome ?*» Pierre avait passé son brevet dans un collège auxerrois. Ne souhaitant pas continuer une voie générale, il est venu ici, attiré par le bouche à oreilles et une première visite lors de la journée Portes Ouvertes. Actuellement en bac pro après avoir fait une seconde «*découverte*», il souhaite se spécialiser dans une filière forestière. L'un des seuls fils d'exploitants présents ce jour là : Jordan, en classe de 1ère, souhaitant reprendre un jour la succession familiale, après avoir passé son Bac et un BTS Acse. La brosse, il connaissait déjà ! Son père étant passé par là, il y a quelques années. Ce parcours commun au travers des générations est d'ailleurs l'une des particularités du lycée la Brosse, devenu au fil des années une institution dans le «*landerneau agricole icaunais*». Dernier à témoigner : Julien, élève en «*transformation de produits alimentaires*», toute nouvelle filière née à la rentrée 2009. Une passerelle vers la classe Anabiotec.

Dominique bernerd

Les 30, 31 mars et 1er avril à Auxerre

L'Yonne accueille le 64ème congrès de la FNSEA

Une première pour le département de l'Yonne, qui accueillera trois jours durant, à compter du 30 mars prochain le 64ème congrès national de la FNSEA.



Le site d'Auxerrexpo, prêt à recevoir les 1200 congressistes attendus pendant 3 jours à la fin de ce mois.

Le congrès de la FNSEA est avant tout LA rencontre du réseau adhérent et des responsables nationaux. Pluralisme, débat et ouverture en sont les maîtres mots. Le congrès rassemble les délégations des FDSEA de toute la France, y compris les Dom-Tom. Pendant 3 jours, la parenthèse s'ouvre pour tous les congressistes et lance la réflexion sur les fondamentaux du syndicalisme au travers des grands dossiers du moment.

Au programme bien sûr la PAC après 2013 mais aussi l'organisation des producteurs et les enseignements à tirer de l'année écoulée.

Le congrès est un moment d'échange et d'écoute à grande échelle. En effet, environ 1000 personnes y prennent part et c'est bien la parole du terrain qui résonne. Il est évident que l'organisation pyramidale de la FNSEA et des FDSEA nécessite un échange important entre l'adhérent et ses responsables élus. Comme le souligne Jean-Michel Lemétayer. *«Pour nous, il est important de refléter la diversité de nos activités et de l'origine géographique de nos adhérents»*. Mais il est entendu que si le mot d'ordre est bien le pluralisme, le conseil d'administration et le bureau nationaux se doivent de faire une synthèse la plus fidèle possible et trouver des consensus fédérateurs.

L'écoute, le respect et la tolérance présents dans le réseau de la FNSEA sont aussi des valeurs portées à l'extérieur. L'organisation des débats autour de tables rondes où se confrontent divers points de vue en est une belle illustration. La présence de témoins nationaux voire internationaux est un véritable enrichissement pour les congressistes. Ils permettent de prendre du recul par rapport à des dossiers qu'il est souvent difficile d'envisager à une autre échelle que celle de l'exploitation.

Les échanges se feront dans la salle du congrès mais aussi, de manière moins formelle, pendant les pauses ou les repas. La convivialité s'installe alors entre les délégations de toute la France permettant aux uns et aux autres de prendre la juste mesure de tous les intérêts en présence. Mais un témoignage valant mieux qu'un long discours, place à la parole d'adhérents qui ont déjà fait l'expérience d'un congrès de la FNSEA.

FDSEA 89

Ils s'en souviennent aussi...



Régis Gazeaux

Ancien éleveur bovin, Régis Gazeaux a participé pour la première fois à un congrès national à Marseille, en 2007. Il était alors président de la section départementale des anciens exploitants : *«j'ai vraiment eu l'impression de participer à quelque chose d'exceptionnel, une organisation spectaculaire qui ne laisse pas place à l'imprévu. Tout était bien «emmailloté»* ! Agréablement surpris également d'entendre le président Lemétayer répondre point par point aux questions qui lui avaient été posées la veille.

Autre souvenir : celui d'avoir réussi à approcher le secrétaire général adjoint de l'époque, Jean-Bernard Bayard : *«il nous avait promis d'intervenir à l'une de nos réunions des anciens exploitants et nous avait fait faux bond ! Cela a été l'occasion de lui rappeler, avec pour résultat qu'il était présent quelques mois plus tard à notre assemblée générale !»* Fier de voir le congrès se tenir à Auxerre, Régis Gazeaux se souvient que le projet avait démarré dans les années 70 : *«Louis Nonque était alors président, avec André Debais comme secrétaire général. On parlait déjà d'un congrès dans l'Yonne, mais c'est vrai qu'à l'époque, il n'y avait pas de salle suffisante pour accueillir tout le monde !»* La patience et l'obstination finissent toujours par payer…

Exploitant céréalier, Thibaut Paillet a participé pour sa part au congrès de l'an passé à Poitiers : *«un souvenir très positif. J'ai particulièrement apprécié les rencontres avec les représentants des autres départements et des autres régions. Je savais avant d'aller au congrès que la FNSEA était un syndicat puissant, mais là, je l'ai vraiment touché du doigt ! Notamment en voyant concrètement le travail mené pendant des 3 jours… Impressionnant ! »*



Thibaut Paillet

Témoignage

L'avenir, ça se débat

Exploitant céréalier à Saint-Julien-du-Sault, Damien Brayotel a participé pour la première fois à un congrès national de la FNSEA à Nantes en 2008.

C'était la première fois que vous vous rendiez à un congrès national, qu'en attendiez-vous ?
«D'avoir une vision des choses plus globale que celle que l'on peut percevoir en étant au conseil de son département. Même si les instances départementales ne sont pas toujours du même avis que les instances nationales, cela permet d'avoir un autre regard».

En ce sens, le congrès de Nantes a répondu à votre attente ?
«Oui, notamment au travers des administrateurs nationaux s'exprimant à la tribune. Il y a aussi ces débats où transparaissent les différences entre départements. Le national réussissant cependant au final à tirer synthèse de tout ce qui est dit. Si c'est un lieu d'échanges, c'est bien aussi un lieu pour rassembler».

Des points forts lors de ce congrès ?
«C'était au moment où il y avait des discussions entre les éleveurs allaitants du massif Central qui interpellaient les céréaliers pour réclamer un rééquilibrage des aides. Je me souviens de débats pour le moins «animés» et de conversations «viriles» !

Avez-vous eu l'occasion de remarquer des points à améliorer dans l'organisation ?
«Côté organisation, vu le nombre de congressistes et tout ce qui s'y passe, c'est pas mal organisé, je dirai même que c'est impressionnant ! Evidemment, on a toujours du mal à respecter les horaires ! Notamment les intervenants nationaux, peu regardants sur le temps qui leur est imparti. Mais peut-être qu'ils ont trop de choses à dire !»

Avez-vous eu l'impression de participer à un évènement exceptionnel ?
«Absolument ! D'autant que c'était une première. Un congrès national permet de se comparer aux autres départements, de voir que les problèmes d'autres régions sont parfois sensiblement les mêmes que chez nous. Ce qui réconforte avant tout, c'est de voir que nous ne sommes pas les seuls à nous battre dans notre coin ! En plus, le national, au travers de leurs contacts avec les instances gouvernementales, avec l'Europe, nous permet d'élargir le champ de vision qu'on peut avoir dans notre coin».

Cela aura été l'occasion de rencontrer d'autres adhérents ?
«Ayant travaillé dans le milieu agricole en d'autres régions, je connaissais déjà des gars venus de Picardie. Mais, c'est comme dans un conseil départemental, pas besoin de se connaître pour entamer la conversation. Le tutoiement est de rigueur partout. On sent bien qu'on est tous paysans !»

Dans votre vécu d'agriculteur au quotidien, participer au congrès de Nantes vous aura apporté quelque chose ?
«Je n'irai pas jusqu'à dire que cela m'aura servi directement sur mon exploitation. Ce qui est intéressant par contre, c'est d'entendre tous ces «signaux d'alarme » au travers de ce qui est dit à la tribune ou lors des tables rondes, les orientations des marchés etc…»

Qu'attendez-vous du congrès d'Auxerre ?
«Déjà, cela montre que l'Yonne est capable d'organiser un congrès de cette taille, c'est un beau challenge à relever ! Et puis, vis-à-vis des tensions perçues l'an passé à Poitiers, faisons en sorte de calmer les esprits en se disant que ce n'est pas en « tapant sur les autres » qu'on sert à grand-chose. La preuve avec la réorganisation des aides où personne n'est sorti vainqueur !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

l'Yonne Conseil Général
UPV
CER France Bourgogne Voir loin, les pieds sur terre
Bourgogne Conseil régional
Chambre d'Agriculture Yonne Pour votre réussite économique et humaine
Groupama
Auxerre en Bourgogne

FRSEA Bourgogne

La Pac 2013 au coeur des débats

La PAC (Politique agricole commune) connaîtra de nouveaux et importants changements après 2013. Ces évolutions se préparent dès à présent.

Les responsables des syndicats d'exploitants agricoles des départements de Bourgogne entendent participer aux discussions. De façon à comprendre le contexte européen préalable aux négociations, la FRSEA de Bourgogne, en lien avec la FNSEA, a organisé une réunion d'information et d'échanges.



Un sujet qui a mobilisé de nombreux participants.

Cette réunion régionale a été l'occasion d'une présentation et d'une appropriation du contexte avant d'aller vers une contribution de la région Bourgogne en vue de l'élaboration des orientations à venir de la FNSEA.
Compte tenu de l'importance du thème et de l'intérêt de cette réunion, l'ensemble des Conseils d'administration des FDSEA de la région Bourgogne étaient invités ainsi que des responsables de Jeunes Agriculteurs et des Chambres d'Agriculture.
Patrick Ferrère et Eugénia Pommaret, respectivement directeur et chef de service de la FNSEA, sont venus se prêter à l'exercice. Ils ont tenu un discours clair et direct qui a permis de compléter quelques analyses mais surtout d'apporter de la lisibilité à la problématique.
La Pac n'est pas figée. Elle a évoluée depuis sa création et la réforme de 2003 a été une rupture fondamentale avec les orientations antérieures. En effet, de 1957 à 1991, la production était favorisée puis de 1992 à 2002, les orientations étaient 'maîtrise de la production et compétitivité'. En 2003, changement complet d'orientation. La Pac est passée d'une politique de l'offre à une politique de la demande.
Autre élément. Même si c'est une évidence la Pac est intimement liée au contexte européen. Aujourd'hui le débat s'inscrit dans un calendrier de réexamen de toutes les politiques de l'Union. Les contraintes budgétaires des pays, accentuées par la crise, vont jouer sur les décisions. Or, le poids économique et démographique de l'Agriculture est différent d'un pays européen à l'autre, cela influence l'attention que lui portent les dirigeants de ces pays. (Elle représente 1,2% du Pib de l'Europe, 0, 8% du Pib de l'UK mais 8, 6 du PIB de la RO)
Certains pays du Nord de l'Europe souhaiteraient réorienter les dépenses agricoles vers d'autres politiques et les pays de l'Est voudraient un rééquilibrage du budget en leur faveur.
Aujourd'hui des ONG (organisations non gouvernementales) mais aussi des groupes d'experts influents ont des visions différentes de ce qui existe et le font savoir.
Les négociations internationales concernant le commerce seront également à intégrer.
Les responsables agricoles de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône et Loire et de l'Yonne présents lors de la rencontre ont pu constater que la diversité des positions présentées augure d'un débat vif. Ils ont tenu à rappeler qu'ils entendaient défendre le revenu des agriculteurs de la Bourgogne. A ce titre l'importance du maintien des Zones Défavorisées Simples en Bourgogne a été soulignée, de même que la reconnaissance de la région comme zone intermédiaire. Toutefois, d'autres questions devront être débattues : que fait-on de l'historique, faut-il garder deux piliers, etc.
Selon l'adage 'aide toi, le ciel t'aidera', le travail de réappropriation de la valeur ajouté par les producteurs a également été cité avec l'organisation des filières et l'interprofession.
Pour organiser cette défense qui se construira notamment sur une capacité à faire des propositions Yves Bonnot, Président de la FRSEA, a invité les participants à de nouvelles rencontres régionales sur ce thème.
La dernière journée du congrès de la FNSEA qui se déroulera du 30 au 1er avril prochain dans l'Yonne, sera aussi l'occasion d'entendre d'autres éclairages sur la perception de l'avenir de la Pac. **LA FRSEA**

Viande bovine 2010

Vers des actions syndicales en préparation

Lors de sa dernière réunion, la FRB a passé en revue les dossiers chauds de l'actualité bovine. Petits ou grands, ils nécessitent tous un intérêt particulier car leurs conséquences économiques ne seront pas anodines.

La situation en 2009 comme la perspective 2010 sont d'abord caractérisées structurellement en France comme en Europe par la poursuite d'un lent déclin de la production et par un tassement de la consommation. 2010, selon l'institut et Agrimer, a été marqué par une chute de la production en particulier en France (-4%) et une baisse des abattages face à une consommation qui marque le pas. C'est sur cette toile de fond que les responsables FNB des quatre départements de Bourgogne ont analysé les différents dossiers d'actualité et la future loi de modernisation agricole.

Inquiétude sur 2010 pour les revenus

Ce n'est pas le plan de Sarkozy qui permettra aux milliers d'éleveurs de Bourgogne de retrouver espoir, d'autant que les prix de la viande décollent timidement, alors que la demande depuis quelques semaines est supérieure à l'offre en vaches de réforme. Dans les quatre départements, il manquera de la trésorerie aux éleveurs qui croulent sous des charges qui ne cessent de progresser.
Quant à la grande distribution, elle reste attachée à sa stratégie de pression sur leurs fournisseurs en soulignant leurs difficultés à résister aux hard discounts (notons que la plupart des grands groupes disposent d'enseigne de hard discount).
En conclusion, le problème reste entier pour obtenir la transparence dans les marges et surtout une juste revalorisation du prix payé au producteur. De nouvelles actions sont donc prévisibles au printemps 2010.

LMA et contractualisation

Sujet d'actualité, longuement débattu dans les couloirs du Salon de l'Agriculture, la Loi de Modernisation Agricole (LMA) concernera les éleveurs et en particulier l'organisation de ceux-ci dans une Europe ouverte par les politiques au libéralisme (voir les négociations à l'OMC).
Face à des propositions gouvernementales souvent déconnectées des réalités du marché et des difficultés rencontrées par les éleveurs, la FNB et ses sections spécialisées réfléchissent aux moyens à mettre en œuvre pour redonner aux producteurs la sécurité et de réelles perspectives de développement.
C'est dans cette perspective que des contacts sont actuellement pris avec les opérateurs de la filière et qu'un débat dans les régions sera engagé avec les éleveurs, qu'ils soient naisseurs ou engraisseurs.
La FNB organisera pour toute la région Sud-Est une réunion le 29 avril en Bourgogne pour préciser les enjeux de cette loi et les propositions du syndicalisme.

Autres sujets... mêmes craintes

Parmi les autres dossiers économiques, soulignons l'inquiétude des éleveurs sur le désengagement de l'État et EDF concernant le photovoltaïque. Jean-Pierre Fleury rappelle que seule la mobilisation syndicale FNSEA / FNB et ses relais départementaux a permis quelques corrections sur le projet initial. Il précise qu'un recours gracieux devant le Tribunal constitutionnel est engagé par des FRSEA et la FNSEA. Autre dossier sensible, la FRB suit de près le dossier des zones défavorisées, défendu par la FRSEA et la Chambre régionale. Car les conséquences économiques qui pourraient en découler appellent la plus grande vigilance.

R.A. - FRB

DPU et bilan de santé La FNSEA obtient des assouplissements

Suite au bilan de santé de la PAC, et aux découplages en découlant, le portefeuille de DPU des exploitants déposant une déclaration PAC au titre de la campagne 2010 sera revalorisé cette année.
Néanmoins, les DPU transférés après le 16 mai 2008 devront, pour pouvoir bénéficier des revalorisations, faire l'objet d'une demande par le biais de la réserve nationale au travers de trois programmes installation, investissement foncier et investissement en cheptel (voir Terres de bourgogne n°1052).
De même et suite à une réunion avec les services du ministère de l'Agriculture, la FNSEA a obtenu deux assouplissements majeurs pour l'octroi des revalorisations :
- Mise en place d'un régime de subrogation : afin de tenir compte des changements de situations juridiques, des fusions, des scissions, des donations ou encore des partages intervenus depuis le 1er janvier 2005, la FNSEA a obtenu la mise en place d'un régime de subrogation qui permettra aux structures actuelles de bénéficier des références liées au découplage de l'exploitation d'origine. Ce régime de subrogation couvrira la période du 1er janvier 2005 au 15 mai 2010.
- Extension de la période de prise en compte des installations ou investissements ouvrant droit à une dotation de la réserve nationale : Par le biais des trois programmes spécifiques (installation, investissement foncier et investissement cheptel) le ministère n'ouvrait dans un premier temps les dotations qu'aux évènements intervenus du 16 mai 2008 au 30 novembre 2009. Après négociations, la FNSEA a obtenu l'extension de cette période au 15 mai 2010.

Important : Pour pouvoir bénéficier du régime de subrogation ou de l'accès à un programme spécifique, les exploitants devront joindre à leur déclaration Pac une demande expresse rédigée à partir d'un formulaire type et remettre le tout à leur DDT avant le 17 mai 2010. Pour toute information contacter votre FDSEA. **S.L - FDSEA 58**

Carte Moisson FDSEA, récoltez les remises !

La FDSEA et les Voyages GIRARDOT s'associent pour vous faire bénéficier de destinations exceptionnelles à des prix exceptionnels.
Une envie d'évasion ! Partez le 14 novembre 2010 pour une croisière de 8 jours à bord du Costa Serena. Après un transfert depuis la Côte d'Or, embarquez à Venise pour des escales dont le nom résonne comme un appel magique : Bari, Olympie, Istanbul, Izmir, Dubrovnik.
Tarifs de 903 € à 1231 € par personne
(plus de 34 % de réduction).
Pour de plus amples renseignements, contactez la FDSEA.



Caisses locales de Groupama Nièvre

Une nouvelle saison d'AG commence

Patrick Séguin, président de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama, annonce une nouvelle saison d'assemblées générales. Outre les impératifs statutaires et comptables, ces réunions sont l'occasion pour les sociétaires de se retrouver et d'échanger.



Patrick Séguin et Patrick Fouchez , président et délégué institutionnel de la Fédération départementale de Groupama, lancent une nouvelle saison d'AG des caisses locales de la Nièvre.

Qui a dit que le mutualisme n'intéressait plus les Français? Il n'y a qu'à juger par le nombre et le programme d'assemblées générales des caisses locales de Groupama dans la Nièvre pour se convaincre du contraire. Patrick Seguin et Patrick Fouchez, le président et le délégué institutionnel de la Fédération départementale, ont concocté un planning à faire palir un ministre des affaires sociales (lire ci-contre). Une nouvelle saison commence et, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, les 25 caisses locales vont enchaîner leurs AG, durant un mois, à travers tout le département. Ces caisses locales qui sont réassurées par la caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne (12 départements) font, à elles toutes, le plus gros chiffre d'affaires régional à hauteur d'un milliard d'euros. C'est dire si ces rendez-vous annuels sont essentiels pour les sociétaires afin de se rencontrer et d'échanger mais également de présenter les comptes, les rapports moraux et de faire le point sur les nouveautés. Parmi celles-ci, sera présenté un changement de statut qui autorisera, dorénavant, non seulement les présidents de caisse locale mais aussi les administrateurs à se présenter au conseil d'administration de la fédération départementale. Cette innovation n'est pas anodine puisque cela ouvre la voie à la désignation de simples administrateurs parmi les quatre représentants par département au conseil d'administration de la caisse régionale. Ces quatre élus seront proposés par la Fédération départementale, *«afin de maintenir la continuité départementale»* précise Patrick Fouchez. Autre temps fort de ces AG locales, la fédération proposera une communication sur le thème de la prévention. *«Les accidents domestiques, bien se nourrir, les bienfaits du sommeil, prévenir le mal de dos, la foudre et le phénomène orageux, les énergies renouvelables...»* concluront les travaux des sociétaires -un thème par AG- à chaque fois. Pour Groupama, la sensibilisation aux risques est aussi un moyen d'encourager les sociétaires à adopter les bonnes pratiques, pour que tout le monde y retrouve son compte.

E.C.

Les rendez-vous

- **Caisse locale des Amognes: vendredi 26 mars à 18 heures à la salle des fêtes de Billy Chevannes, thème: «les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter».**
- **Caisse locale des Lacs du Morvan: mardi 30 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Montsauche Les Settons, thème: «bien se nourrir aujourd'hui pour mieux vivre demain».**
- **Caisse locale de Mont Saint Alban: mardi 30 mars à 17 heures à la salle culturelle de Lormes, thèmes: "les bienfaits du sommeil". Caisse locale de Prémery: mercredi 31 mars à 9h30 à la mairie de prémery, thème: «prévenir le mal de dos».**
- **Caisses locales de Cosne sur Loire et Donziais: mercredi 6 avril à 18heures à la salle des fêtes de Pougny, thème: «Prévenir le mal de dos».**
- **Caisse locale de Moulins-Engilbert: jeudi 8 avril à 18 heures à la salle polyvalente de Moulins Engilbert, thème: «les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter».**
- **Caisses locales de Aron et du Bas Nivernais: mercredi 14 avril à 9h30 à la maison des jeunes de Fours, thème: «Prévenir le mal de dos».**
- **Caisses locales du Bazois et de Saint-Saulge : jeudi 15 avril à 18 heures au foyer rural de Rouy, thème: «prévenir le malde dos».**
- **Caisses locales de Tannay, Varzy et Vaux d'Yonne : vendredi 16 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix, thème : «la foudre et le phénomène orageux».**
- **Caisses locales de Pouilly sur Loire et La Charité-sur-Loire: vendredi 16 avril à 18 heures à la salle des fêtes de Pouilly, thème : «la foudre et le phénomène orageux».**
- **Caisse locale Entre Loire et Allier: vendredi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Pierre Le Moutier, thème: «prévenir le mal de dos».**
- **Caisse locale du grand Nevers: lundi 19 avril à 17h30 au centre des expositions de Nevers, thème: «les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter».**
- **Caisse locale du sud Morvan: mercredi 21 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Luzy, thème : «les bienfaits du sommeil».**
- **Caisse locale du Haut Morvan: jeudi 22 avril à 9h30 à l'Hôtel L'Oustalet, à Château-Chinon Campagne, thème: «les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter».**
- **Caisse locale de Puisaye Nohain Forterre: jeudi 22 avril à 9h30 à la salle Benrard Berthault à Bouhy, thème : «prévenir le mal de dos».**
- **Caisses locales de Brinon sur beuvron et Corbigny: vendredi 23 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy, thème : «les bienfaits du sommeil».**
- **Caisses locales des Bords de Loire et d'Abron : vendredi 30 avril à 18 heures à la salle des fêtes de Decize, thème: «les énergies renouvelables dans le sud Nivernais».**

INVITATION
26, 27, 28 MARS 2010

JOURNÉES COMMERCIALES
Maison VACHER S.A.
à Saint-Pourçain-sur-Sioule - 04 70 45 31 85
MASSEY FERGUSON

Nouveau MF7497 MF8670 290 CV
FENDT 210 Vario, vigneron et étroit
Gamme agricole tracteurs KUBOTA
Machine à vendanger GREGOIRE
Outils pour préparation du sol HORCSH



à Huriel - 04 70 28 65 77
Dans un nouvel aménagement du magasin libre-service
Des PROMOS sur de nombreux articles :
Huiles BP • Film-Ficelle-Filet La Mouette



Présentation matériels et accueil par nos commerciaux :
à Saint-Pourçain : Sébastien LAVISA 06 72 08 58 41, Sébastien VANTHOURNOUT 06 72 08 58 42
à Huriel : Anthony VILATTE 06 72 08 58 43

Notre aide à l'investissement - Exceptionnel déstockage sur nos occasions
• Plus de 25 000 € : financement sur 5 campagnes gratuites soit 4 échéances avec 1re à 18 mois. Taux CLIENT 0 % (hors assurances)
• Moins de 25 000 € : financement sur 3 campagnes gratuites soit 2 échéances avec 1re à 18 mois. Taux CLIENT 0 % (hors assurances)
Sous réserve d'accord des prêts
Pendant ces 3 jours, tout doit partir en l'état ou reconditionné !

En bref

La MSA Bourgogne vous informe :

A compter du 17 mars 2010,
l'accueil administratif de la MSA à Châtillon-sur-Seine se tiendra dorénavant dans les locaux du
Centre Socio Culturel du Pays Châtillonnais
11 rue Albert Camus, 21400 Châtillon-sur-Seine
03.80.91.24.61
- Le 3ème Mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
en accueil spontané
l'après midi sur rendez-vous
Merci d'en prendre bonne note !

A compter du 22 mars 2010,
l'agence MSA de BEAUNE est transférée :
16, rue du Golf, 21200 Levernois
03.80.22.41.96
Tous les vendredi de : 9h à 12h et de 13h30 à 16h
en accueil spontané
les mardi uniquement sur RDV
La permanence administrative du 19 mars prochain à Beaune est annulée.
Merci d'en prendre bonne note !

Un rapport sur la pauvreté le confirme

La pauvreté fait recette en milieu rural

Réalisé à l'initiative de l'Inspection des Affaires sociales et du Conseil général de l'agriculture de l'Alimentation et des espaces ruraux (CGAER), un rapport sur la pauvreté en milieu rural dresse un panorama assez exhaustif des situations de précarité



Photo: P. Cronenberger/Réussir

Parmi les populations rurales en dificulté on trouve des personnes âgées à faible revenu, isolées et mal logées.

Onze millions d'habitants, soit 18% de la population résident en permanence dans les territoires ruraux, ces territoire représentant 60% du territoire métropolitain. Les auteurs du rapport soulignent l'exposition de ces territoires et de leurs habitants au développement de situations de précarité : prédominance d'une activité économique résidentielle (60% des bassins de vie ruraux consacrant l'essentiel de leur activité à la satisfaction des besoins des seules populations locales), faible qualification professionnelle (32% d'ouvriers et 27% d'employés contre 7% de cadres, les agriculteurs représentant moins de 7% des actifs ruraux), population plus âgée que dans les villes (27% de plus de 60 ans, contre 21% en ville), revenus inférieurs à la moyenne (13,7% contre 11,3%). Les ruraux sont dont en moyenne «*plus souvent pauvres*». Dans les dernières années, le milieu rural a subi de plein fouet les réductions d'emploi qui ont touché les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Les multiples visages de la pauvreté

Les zones rurales ne forment pas pour autant un paysage uniforme. Les situations diffèrent selon le degré d'enclavement des territoires ruraux, la densité et la nature de leur tissu économique, le dynamisme de leur démographie. Une partie des territoires ruraux cumule ainsi différents handicaps qui se renforcent au fil du temps et certains espaces ruraux peuvent être considérés comme de *«véritables espaces de relégation»*. Ainsi, plus du tiers des départements métropolitains présentent, dans la population rurale, un taux de pauvreté dépassant 19%.

Les populations en difficulté sur les territoires ruraux comprennent aussi bien des ruraux d'origine que de «*nouveaux arrivants*». Dans la première catégorie on trouve les agriculteurs de certains départements dont l'exploitation dégage peu de revenus, des personnes victimes de la désindustrialisation, des personnes âgées à faible revenu, isolées et mal logées, ainsi que des jeunes sans qualification et parfois en rupture familiale. Ces catégories de situations font peu valoir leurs droits. Entrent dans la seconde catégorie, les néo-ruraux installés à la campagne pour des raisons de coût du logement et confrontés à des difficultés à la fois financières et d'isolement, des familles urbaines en situation de pauvreté s'installant en milieu rural et des personnes en errance. Pour ces populations, le milieu rural a souvent été idéalisé, sans prise en compte suffisante des problèmes de mobilité (coût du transport ou accès à des transports collectifs), d'organisation de l'accueil des enfants, de rareté de l'emploi, d'accès à certains services et notamment au logement social. Pour aider ces populations en difficulté, des politiques sont mises en œuvre au plan local, mais se heurtent, souligne le rapport, aux attitudes «*taiseuses*» des personnes ou des familles. Les réponses apportées au plan local sont variables, mais les auteurs du rapport pointent une absence fréquente de maîtrise d'œuvre sociale permettant d'engager des actions coordonnées. Dans ce contexte, ils soulignent l'atout décisif de la présence sur le terrain d'élus ou de décideurs «*capables de jouer un rôle d'entraînement et de s'appuyer sur des professionnels de bon niveau*».

Des traitements particuliers pour des situations diversifiées

Sur ce point, le rapport désigne clairement ne niveau intercommunal comme le seul véritablement adapté. Il insiste également sur deux facteurs essentiels :le décloisonnement de l'action des organismes sociaux et l'implantation ou le renforcement d'une ingenierie du développement économique et social en milieu rural.

Les auteurs plaident pour certains outils comme le développement d'une intercommunalité de projets comportant des volets sociaux, pour la prise en considération des surcoûts de certains services sociaux en milieu rural (transports en particulier, pour la formation ou la réinsertion) ou encore pour la prise en compte de la «*situation préoccupante*» des adolescents et des jeunes ruraux sous qualifiés. Enfin, le rapport consacre un long développement à la mise en œuvre du RSA en milieu agricole. Les auteurs craignent en effet que les groupements d'employeurs ou les organismes de gestion du remplacement cèdent à la tentation de favoriser le temps partiel, en comptant sur le RSA activé pour compléter les ressources. Ils suggèrent donc de procéder à une évaluation spécifique de cet aspect du RSA.

MSA- Nicole Nolfo

Paroles **d'élus**

Coup double pour la Bourgogne

Dans un communiqué, François Sauvadet, député de la Côte d'Or et président du Conseil général, se félicite que le ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi ait retenu pour le 9ème appel à projets, deux projets issus pour l'un du pôle de compétitivité Vitagora et pour l'autre du pôle nucléaire bourguignon.

«*Deux cent vingt six dossiers avaient été déposés auprès du ministère pour le 9ème appel à projets, autant dire que la concurrence était particulièrement rude. L'enjeu consistait en effet à obtenir un financement ou un co-financement au titre du fonds unique ministériel. Le ministère a finalement reçu le projet Clovis pour Vitagora et le projet Cobomanip pour le PNB. Cette annonce est une bonne nouvelle pour les deux pôles de compétitivité de Bourgogne, et notamment pour le pôle nucléaire, dont la labellisation reste à confirmer. De son côté, le pôle Vitagora est soumis à un contrat de performance 2009-2011. Elle vient couronner le travail réalisé par l'ensemble des structures et des entreprises présentes au sein de ces pôles. Des milliers d'emplois sont aujourd'hui concernés et d'autres le seront dans les années à venir*».

Dès l'origine, le Conseil général a souhaité soutenir ces deux pôles en participant financièrement chaque année à leur fonctionnement et en soutenant de nombreux projets sélectionnés dans le cadre du FUI (Fonds unique interministériel) de financement des projets «*Recherche et développement*».

Pour François Sauvadet : «*Les pôles de compétitivité sont une chance pour l'emploi et une opportunité pour le maintien de l'activité de nos territoire urbains comme ruraux que nous tenons à préserver et à encourager*».

OGM «Au nom de la santé publique», F. Patriat interpelle le gouvernement

François Patriat, sénateur, président du Conseil régional de Bourgogne, tient à communiquer : «*La Bourgogne a été, dès 2004, la première Région française à signer la charte de Florence s'opposant à la culture de plein champ des OGM au nom du principe de précaution, inscrit dorénavant dans le préambule de notre Constitution. Je souhaite réagir vivement à la décision de la commission européenne autorisant la commercialisation de plusieurs OGM, dont la pomme de terre Amflora. Une pomme de terre génétiquement modifiée par la firme chimique allemande BASF, plus riche en amidon et destinée à la production de papier et à l'alimentation animale. Cette décision dépasse le cadre même de la directive européenne sur les OGM 2001-2018 interdisant des marqueurs, tels des gènes de résistance aux antibiotiques, comme cette pomme de terre en contient, selon les scientifiques consultés. Au nom de la santé publique, l'on ne peut que craindre la dissémination de bactéries résistantes aux antibiotiques, comme l'a souligné, notamment, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette décision va également à l'encontre du moratoire que sept États européens, dont la France, observent depuis la suspension de la culture du maïs génétiquement modifié MONSANTO 810. Tout en réaffirmant mon attachement à des productions alimentaires de proximité, de qualité et biologiques et naturellement sans OGM, je demande, comme je l'ai déclaré mercredi au salon international de l'Agriculture, au gouvernement d'interdire la culture et la commercialisation de l'Amflora et plus généralement de s'opposer à toute mise en culture de variétés OGM, comme la commission l'envisage*».

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Contrôle des pulvérisateurs

Les principaux points techniques à vérifier

D'ici moins de quatre ans, tous les pulvés devront subir le contrôle technique. Si un calendrier définit l'ordre ultime de passage, il peut être risqué d'attendre la date limite, avec des plannings de fins d'années qui peuvent être surchargés.



Crédit photo : D.R.

Vignette attestant du bon état du pulvérisateur

Le contrôle technique des pulvés est devenu obligatoire depuis le 1er janvier 2009. Il concerne les pulvérisateurs de plus de cinq ans, dotés d'une rampe de plus de 3 mètres de largeur ou destinés à appliquer des produits sur le plan vertical en arboriculture et en viticulture. Les appareils spécifiquement dévoués à la pulvérisation d'herbicides en interrangs ou sur le rang dérogent pour le moment à ce contrôle. Ce dernier est valable cinq années pour le moment, mais devrait être plus fréquent à l'avenir. La date d'échéance du premier passage des pulvérisateurs est régie par les deux derniers numéros de Siren (voir tableau). Ainsi, 20% du parc des pulvérisateurs estimé à 300 000 appareils devront être contrôlés par la soixantaine d'organismes agréés*, avant la fin du mois de mars. Pour les pulvérisateurs en copropriété, la date ultime de passage est déterminée en fonction de la première exploitation (en fonction du numéro de Siren) concernée. Les appareils récents devront être contrôlés avant de dépasser leurs cinq ans. Les contrôles de pulvérisateurs réalisés à titre volontaire en 2007 et en 2008 sont reconnus valides pour une durée de cinq ans.

Rappelons que les exploitations n'ayant pas fait contrôler leur(s) appareil(s) à temps s'exposent à une amende de catégorie 4 de 750 euros, une somme prohibitive à côté du contrôle facturé entre 180 et 220 euros.

Numéros des deux derniers numéros de Siren	Échéance du contrôle
00 à 19	31 mars 2010
20 à 39	31 décembre 2010
40 à 59	31 décembre 2011
60 à 79	31 décembre 2012
80 à 99	31 décembre 2013

Echéance des contrôles pulvés en fonction du numéro de Siren

* : liste des organismes agréés disponible sur https://gip-pulves.cemagref.fr/les-organismes-dinspection



Photo : L. Vimond

Passer son pulvé au contrôle de façon anticipée peut générer des économies de phytosanitaires lors des applications ultérieures. En effet, près de 40 % des pulvés viticoles contrôlés ne fonctionnent pas correctement.

Principales étapes du contrôle :

1) L'identification
Une fiche de renseignements est réalisée pour chaque appareil, fiche qui sera transmise au Gip Pulvés, l'organisme public qui coordonne les contrôles. Le pulvé se voit attribué un numéro d'identification, collé près de la plaque de tare. Il permet à n'importe quel contrôleur de retrouver toutes les informations concernant l'appareil à l'issue d'un premier passage. Rien n'oblige en effet le viticulteur à faire faire la contre-visite de l'appareil par le même organisme, lorsqu'il a été recalé la première fois. Cette contre-visite doit être réalisée dans les quatre mois qui suivent le premier passage.

2) L'état des buses et des pastilles
Tous les jeux de buses et de pastilles pouvant équiper l'appareil pendant la saison sont contrôlés. La mesure s'effectue soit à l'aide de récipients en bout de circuit, soit sur un banc. Démonter les buses et les passer sur un banc spécifique permet de discriminer les erreurs liées au circuit, de celles dues aux buses elles-mêmes. À une pression bien définie, le débit doit correspondre à celui annoncé par le constructeur de buses avec une tolérance de +/- 10%.

3) L'état général
Le châssis du pulvérisateur ne présente ni fissure, ni cassure, ni corrosion, ni déformation importante. Les articulations pouvant intégrer l'appareil ne doivent pas manifester de jeu important. Tous les éléments (pompe, cuve, etc.) doivent être solidement fixés au châssis. Pour les rampes repliables, la fixation des éléments mobiles au transport doit être en bon état. La cuve ne présente pas d'usure mettant en doute son étanchéité. Le contrôleur vérifie le bon état du caisson de la turbine, la soudure des pales, ainsi que la possibilité de débrayer la soufflerie.

4) Le bon fonctionnement général
Après avoir mis en marche le pulvérisateur rempli d'eau, le contrôleur vérifie l'absence de fuite et de bouchons dans le circuit, le bon fonctionnement des coupures de tronçons, de la coupure générale et des anti-goutte. Les tuyaux de transport de l'air ne présentent pas de déchirures majeures. La valve de la cloche à air est desserrée pour vérifier l'absence d'eau qui traduirait une membrane percée.

5) Le contrôle des pertes de charge
Pour vérifier les pertes de charge, l'opérateur branche des manomètres aux extrémités de chaque tronçon. Sur les pulvérisateurs viticoles, une tolérance de 15 % est autorisée entre la valeur indiquée au manomètre du pulvé (lorsqu'il en possède un) et celles mesurées aux extrémités. Le contrôleur réalise quatre mesures correspondant à quatre pressions différentes, dont les valeurs sont choisies pour encadrer la valeur de pression habituellement utilisée. Lorsqu'un écart supérieur à 15 % est mesuré, le manomètre du pulvé est démonté et comparé à un manomètre étalon sur un banc spécifique. Cette opération vise à discriminer un problème lié au mano d'un défaut du circuit.

6) Une fois les soixante points de contrôle validés
Une pastille verte informant de la prochaine date de contrôle est apposée sur le pulvérisateur. Elle constitue l'un des quatre justificatifs à présenter en cas de contrôle du Gip Pulvé, les trois autres étant la plaque d'identifiant, la facture et le rapport de contrôle.

100% BERTHOUD

TENOR
une gamme de 2800 à 5500 litres,
rampes de 24 à 42 mètres.
rampe Kondor à encombrement réduit :
2,55 m en transport / 3,70 m en hauteur
pour 38 m de travail.

DUALELEC
commandes de toutes les fonctions depuis la cabine*



RACER EX/EXS EVOLUTION
une gamme de 2500 et 3200 litres, rampes de 18 à 33 mètres.



option diluNet
pour la gestion des séquences de dilution des fonds de cuve.
Nouvelle mise en œuvre

RAPTOR
une gamme de 3200 à 5200 litres, rampes arrières de 24 à 42 mètres
et rampe avant en 4200 et 5200 litres de 36 a 42 mètres



*primé 2 fois en tant que meilleure innovation.

BERTHOUD®

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon/Armançon 03 86 43 07 90

SARL LUCAS & FILS
Cruzy le Châtel 03 86 75 20 98
Nuits 03 86 55 71 56
Leuglay 03 80 81 86 60

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Bazoches 03 86 22 11 54
Moulot 03 86 27 27 13

Préparer votre pulvérisateur au contrôle

Afin d'éviter la contre-visite de votre appareil, un examen des éléments à risque s'impose au préalable chez vous.



Photo : G. Coisel

L'inspecteur a aussi un rôle de pédagogue. Il doit expliquer chaque point de contrôle à l'agriculteur.

Afin d'éviter la contre-visite de votre appareil, un examen des éléments à risque s'impose au préalable chez vous. Malgré une première échéance au 31 mars 2010, pour la première tranche des pulvérisateurs (cf tableau), bon nombre d'appareils n'ont pas été contrôlés. De toute façon, il était très difficile, voire impossible, jusqu'en novembre dernier, de faire contrôler son pulvérisateur, faute d'un nombre suffisant d'organismes de contrôle opérationnels. Soit ces derniers n'étaient pas agréés, leurs contrôleurs non plus, soit ils ne disposaient pas de matériels homologués.

A présent, le contrôle semble s'organiser, même s'il sera difficile de contrôler tous les pulvérisateurs initialement prévus avant la première échéance (ceux dont les 8e et 9e chiffres du numéro Siren sont compris entre 00 et 19).

Les premiers contrôles réalisés permettent de lister les faiblesses les plus fréquemment constatées. L'état général du pulvérisateur, diverses fuites, les buses, les rampes et les manomètres sont les principales sources de refus au contrôle. En cas de non-conformité, l'agriculteur dispose de quatre mois pour effectuer les réparations et tenter d'obtenir la validation du matériel.

Tous les pulvérisateurs devront être contrôlés

Actuellement, tous les pulvérisateurs à rampe horizontale, portés, traînés ou automoteurs pour cultures basses, d'une largeur de travail supérieure à trois mètres, ainsi que tous les pulvérisateurs arboricoles et viticoles doivent être contrôlés. À l'avenir, en plus des pulvérisateurs à rampes, aériens et sur semoir, les autres équipements de pulvérisation devront aussi l'être. La décision d'exempter ou non un matériel de cette nouvelle liste reviendra à chaque État membre de l'Union européenne. Le pulvérisateur à dos a donc une chance de passer au travers des mailles du filet, du moins dans certains pays.

7points à examiner avant le contrôle :

1) L'état général

L'état général du pulvérisateur est regardé de très près. Un matériel présenté non nettoyé extérieurement comme intérieurement ne sera pas contrôlé. Il est également important de traquer les fuites. Toute perte de bouillie, de la cuve à la buse, en passant par la pompe, est un motif de contre-visite. Idem avec les pertes d'huile pouvant provenir de la pompe et des vérins. Cependant, deux catégories de fuites mineures et majeures seront distinguées : une seule fuite majeure ou une accumulation de fuites mineures conduisent directement à l'échec.

2) La rampe

La rampe doit être parfaitement droite. Elle sera examinée sur un plan vertical et horizontal. Par exemple, une courbure supérieure à 1 % de la demi-largeur, sur un plan vertical, pour les rampes supérieures à 20 mètres, et un écart supérieur à 3 mètres par rapport à la position normale, sur le plan horizontal, pour les rampes entre 16 et 30 mètres, ne doivent pas être dépassés. Toute anomalie au niveau de la structure de la rampe (casse, fissure) fera perdre toute chance au pulvérisateur d'obtenir un rapport de contrôle validant son bon état.

3) Les buses

Bêtes noires des contrôles, les buses font souvent l'objet de refus au contrôle, car c'est l'un des seuls paramètres que l'agriculteur ne peut vérifier avant. Pour être examinées, elles doivent être démontées et contrôlées sur un banc ultra-précis. Lors d'un contrôle, une ou deux buses peuvent faire l'objet d'anomalies. Inutile donc de changer le jeu complet, il suffit de remplacer les buses défectueuses. La disposition, l'état et le fonctionnement des porte-jets sont eux aussi regardés avec attention.

4)Le manomètre

On exige des manomètres une extrême précision (graduation millimétrée) et une facilité de lecture (diamètre minimum 100 mm). Tout appareil non conforme car imprécis ou de diamètre trop petit ne permettra pas au pulvérisateur d'être déclaré apte.

5) La pompe

Généralement, aucune anomalie n'est détectée au contrôle. Si un problème existe, le propriétaire s'en aperçoit (dysfonctionnement lors de la pulvérisation notamment) et ne présente donc pas son matériel au contrôle. Quel que soit le type de pompe (pistons, membranes, pistons-membranes, centrifuge), la détection d'une anomalie de pression est rare.

6) Les filtres et les tuyaux

La propreté et l'efficacité des filtres d'aspiration, de refoulement, de sections de pulvérisation ou de buses font l'objet d'un contrôle. Ces filtres doivent être nettoyés avant l'inspection. Leur état est tout aussi important que celui des tuyaux. La moindre porosité ou le moindre dysfonctionnement de ces équipements amène à une mauvaise régulation de la bouillie de la cuve à la rampe et donc à la contre-visite.

7) Le bac incorporateur

L'absence du bac incorporateur n'est pas un motif de non-conformité. Néanmoins, selon les textes, un dispositif d'incorporation des produits doit être installé sur un appareil postérieur à 1995 et dont la hauteur de l'orifice de remplissage est située à plus de 1,50 mètre du sol ou du marchepied. Dès lors qu'il est installé, si le dispositif d'incorporation ne peut être mis en œuvre normalement (vannes cassées ou grippées, conduites détériorées ou absentes, circuit obstrué…), il fera l'objet d'une contre-visite. La présence d'une cuve de rinçage d'eau claire et/ou d'une cuve lave-mains n'est pas obligatoire. Cependant, si elles sont présentes, leur mauvais état peut être source d'invalidation.



EVRARD ■ Entrez dans la légende METEOR par la grande capacité!

MALECOT POIRIER AGRI SAS 58 - Saint Loup 03 86 26 24 49
Agents: Ets Huygen 89 - Béon 03 86 73 42 11
Ets Bourgeat 58 - Varzy 03 86 29 48 43
Hydroméca 45 - Thou 02 38 31 99 51
Ets Voisin 58 - Château-Chinon 03 86 79 41 92
MANIÈRE Serge 21 - Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66



AUTOMOTEUR RAPTOR
Rampes arrières de 24 à 44 mètres,
cuve 3200 et 4200 litres

TENOR
Cuve de 2800 à 5500 litres
Rampes de 24 à 42 mètres



La pulvérisation par des spécialistes c'est mieux !



Nicolas



Raphaël

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Autun 03 85 52 61 68 • Laignes 03 80 81 60 55
BERTHOUD®

LES **NOUVEAUTÉS** • LES **NOUVEAUTÉS** • LES **NOUVEAUTÉS** • LES **NOUVEAUTÉS**

AGROTRONIX

Une console tactile en cabine

Agrotronix lance une nouvelle console tactile couleur à destination des agriculteurs, baptisée Agromatix 9104. Fonctionnant sous Windows XP, ce moniteur intègre un microprocesseur Géode LX 800 de 500 MHz, une mémoire vive de 256 Mo ainsi qu'un disque dur flash de 1 Go insensible aux vibrations. D'un diamètre de 10,4 pouces, l'écran tactile s'adapte pour être visible aussi bien à l'ombre qu'à la lumière. Il est protégé par une dalle de verre résistant aux produits les plus agressifs. Doté d'un boîtier en aluminium protégeant des perturbations électromagnétiques extérieures, il est pourvu de deux ports Bus CAN, pour dialoguer avec les calculateurs des machines, d'un port USB pour l'échange de données avec progiciels et d'une sortie de communication RS232. Ajoutons que chaque port Bus CAN peut évoluer pour communiquer en Isobus. Annoncée pour une commercialisation (autour de 4 000 euros) au second semestre 2009, cette console polyvalente peut piloter plusieurs outils différents, tels que les pulvérisateurs, les semoirs ou les épandeurs d'engrais, et intégrer de multiples progiciels (Terra Pro de Prestilem, Visioplaine, So'Neo, déclarations Pac, plan de fumure, déclarations parcellaires). Pour le guidage par satellites, l'Agromatix 9104 peut recevoir le signal GPS RTK par téléphonie GPRS de Sat-Info.


Agrotronix

La console Agromatix 9104 d'Agrotronix peut recevoir une multitude de fonctions.

AMAZONE

Jusqu'à 6 200 litres en traîné

Amazone élargit son offre en pulvérisateurs traînés avec l'UX 6 200 Super. D'une capacité nominale de 6 200 litres, il conserve le gabarit compact des plus petits modèles, gagnant uniquement en hauteur (3,85 mètres maxi). Il dispose de rampes allant jusqu'à 40 mètres, d'une double pompe de 430 ou 530 l/min et d'une capacité d'aspiration atteignant 800 l/min. Comme les autres modèles Super, il bénéficie d'un capteur de régime pour réduire l'usure prématurée des membranes par surrégime.
Les modèles économiques UX 3200 et 4200 Special, ainsi que les modèles d'entrée de gamme UG héritent d'un nouveau panneau de mise en œuvre inspiré des UX Super. Proposés en capacités nominales de 2400 et 3200 litres, les UG se déclinent en versions Special (pompe à pistons-membranes de 250 l/min) et Super (double pompe de 370 l/min).



L. Vimond

Le pulvé traîné UX 6200 Super d'Amazone atteint 3,85 mètres de hauteur.

BERTHOUD

Quatre portés Alto de 300 à 800 litres

La nouvelle gamme de pulvérisateurs portés Alto regroupe quatre modèles de 300 ; 400 ; 600 et 800 litres. Ces appareils sont livrables avec ou sans rampe. Avec des largeurs de 7 à 12 mètres, les rampes se replient à plat ou en X. Certaines disposent d'un système de relevage et d'une suspension. Sans les rampes, l'appareil reçoit un ou deux enrouleurs pour des traitements localisés.

Ces pulvérisateurs compacts bénéficient d'une cuve de rinçage et d'un lave-mains complètement intégrés. La régulation est de type pression constante ou DPM et deux pompes sont proposées (pistons-membranes ou pistons Gama). Une trémie d'incorporation et des commandes électriques de la pulvérisation sont disponibles en option.



M. Portier

Les appareils portés Alto sont livrables avec ou sans rampes.

Pulvérisation
NOUVEAU
Gamme "traînés"
OCEANIS 5600
Océanis
de 4 500 à 7 700 litres
rampes alu de 27 à 48 mètres
Coupure automatique des tronçons par GPS offerte jusqu'au 30 avril 2010
Méthivier
CENTRE AGRÉÉ POUR LE CONTRÔLE OBLIGATOIRE DE VOTRE PULVÉRISATEUR
YAgr Yonne
JOIGNY 03 86 91 79 09
TOUCY 03 86 44 01 08
KUHN Blanchard
www.kuhn.com

CONTRÔLES PULVÉS
Les Ets BOUILLOUX-PETIT en partenariat avec PRO CONTROLE PULVE
organisent des journées de PRÉ-CONTRÔLE et CONTRÔLE
de vos pulvérisateurs toutes marques.
Pour prendre rendez-vous, contactez Gilles Perrin
06 85 67 67 25 ou 03 80 78 82 22
Ets BOUILLOUX-PETIT
5 Rue de Mayence, 21000 Dijon - Tel. 03 80 78 82 20

BERTHOUD

La rampe Kondor pour le Tenor

Berthoud propose la rampe Kondor pour ses pulvérisateurs tractés Tenor (4 300 et 5 500 litres) et l'automoteur Raptor 4 200 1. Disponible en quatre largeurs (32 ; 33 ; 36 et 38 mètres), cette rampe acier a la particularité de se replier en trois parties pour offrir un encombrement réduit. Elle profite d'une suspension de type pendulo-axiale qui combine les avantages de l'axiale (virage et coteaux) et de la pendulaire (ornières).



M. Portier

Cette rampe acier a la particularité de se replier en trois parties pour offrir un encombrement réduit.

CARUELLE-SEGUIP

Une rampe arrière pour les portées Olympia et VPX



M. Portier

La rampe TVX de chez Séguip offre une largeur de 2,45 mètres au transport.

La rampe à repliage arrière vertical dénommée Sitelle chez Caruelle et TVX chez Séguip fait son apparition sur les pulvérisateurs portés de 1 000 et 1 200 litres Olympia et VPX selon leurs couleurs respectives.
Cette rampe, disponible en largeurs de 18 ; 20 ; 21 et 24 mètres, bénéficie d'un développement commun avec les autres marques du groupe Exel en ce qui concerne les bras de rampe.

L'adaptation au châssis, les systèmes de relevage et de suspension sont en revanche spécifiques à chaque marque.Caruelle Séguip se démarque notamment par l'adoption d'une double suspension. Des plots élastomères fixés sur le repose-rampe assurent la suspension au transport, alors que le parallélogramme et la suspension biellettes agissent au champ.

Autre particularité, les supports de maintien de la rampe au transport se verrouillent et se déverrouillent automatiquement avec le mouvement du parallélogramme. Cette rampe peut recevoir 4 à 6 sections et, en option, la circulation semi-continue.

CHALLENGER

L'automoteur RoGator fait peau neuve



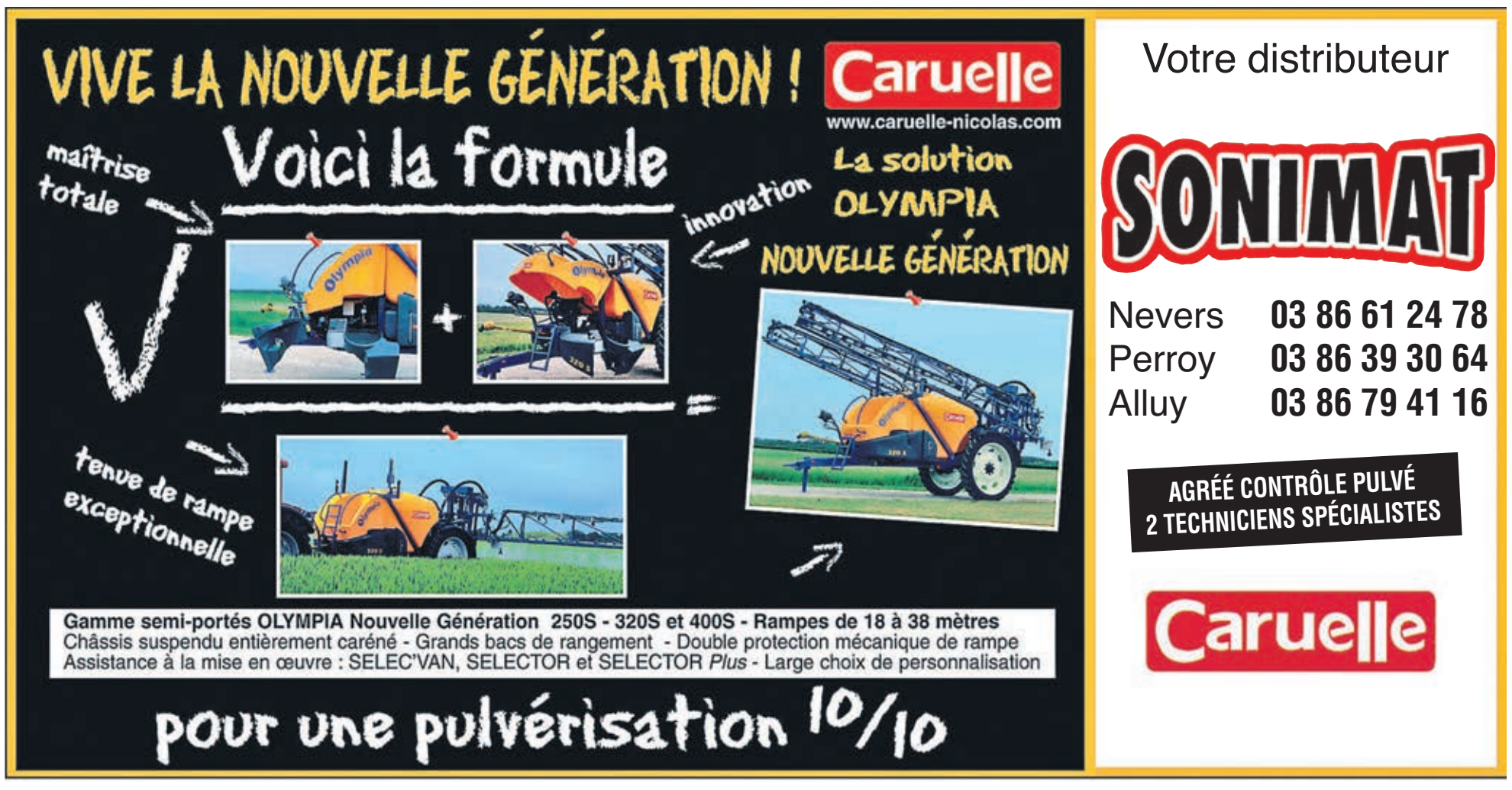
M. Portier

Le Challenger RoGator 600 bénéficie d'une gestion automatique de la hauteur de rampe.

Avec sa marque Challenger, le groupe Agco développe sérieusement son offre en pulvérisateurs automoteurs. Après le renouvellement des Spra Coupe, la gamme RoGator bénéficie d'une conception entièrement repensée.

Disponible en trois capacités de cuve (3 500 ; 4 800 et 6 000 litres), la nouvelle série 600 adopte un châssis monopoutre intégrant une suspension hydraulique indépendante sur chaque roue. La garde au sol de l'engin varie ainsi hydrauliquement de 0,70 à 1,20 mètre tout comme la voie de 1,80 à 2,25 m.

La transmission hydrostatique bénéficie d'une gestion électronique offrant une efficacité comparable à une variation continue selon le constructeur. Le moteur Agco Sisu Power, en position centrale et transversale, offre trois niveaux de puissance correspondant aux trois capacités : 170 ch (4 cylindres 4,9 litres), 200 et 230 ch (6 cyl. 7,4 l). Pour la pulvérisation, l'appareil reçoit une pompe centrifuge et une rampe de 24 à 42 mètres.
La cabine, dont la structure est identique à certains tracteurs du groupe Agco, offre un espace et une ergonomie rarement atteints sur un pulvérisateur automoteur.



DAMMANN

Le spécialiste allemand de la pulvérisation dans l'hexagone



Dammann

Les pulvérisateurs Dammann sont importés par la filiale française de Köckerling.

Connu Outre-Rhin pour ses pulvérisateurs de grosses capacités, le professionnel allemand de la pulvérisation fait son entrée sur le marché français, au travers de la filiale française du constructeur de matériels de travail du sol Köckerling.

Caractérisée par un design simple et fonctionnel, l'offre se compose de modèles traînés de 3 000 à 12 000 litres et d'automoteurs de 4 000 à 10 000 litres.

HARDI EVRARD

Les portés Master en 1500 et 1800 litres


Hardi-Evrard

Avec un appareil porté de 1 800 litres, Hardi répond aux besoins d'autonomie et de débit de chantier.

Hardi complète sa gamme de pulvérisateurs portés Master avec deux nouvelles capacités de 1 500 et 1 800 litres.
Celle-ci compte désormais cinq modèles de 800 à 1 800 litres. Ces deux modèles sont équipés d'une pompe à membranes de 194 l/min et d'une régulation DPAE HC 2500 (HC 5500 en option). Les vannes multifonctions Manifold et l'incorporateur de 25 litres facilitent la mise en œuvre. Comme le reste de la gamme, ils bénéficient des rampes Pro à repliage vertical de 12 à 24 mètres. Les commandes de la rampe et la coupure des tronçons par électrodistributeurs sont regroupées sur un boîtier.
Ces appareils intègrent de série un attelage automatique.

La rampe du Navigator guidée aux ultrasons

Hardi étoffe la liste des équipements disponibles sur les pulvérisateurs traînés Navigator. Désormais, ils peuvent recevoir le système de nettoyage automatique DilutionKit, qui pilote électriquement le rinçage depuis la cabine. L'opérateur peut choisir de rincer l'ensemble du pulvérisateur ou uniquement la rampe. Il conserve également la maîtrise des dilutions (volumes et nombre).
Par ailleurs, une nouvelle rampe, baptisée Delta V, s'ajoute au catalogue. Disponible en largeurs de 15 à 30 mètres, elle intègre cinq fonctions de pilotage de la rampe comme le contrôle de l'inclinaison de chaque demi-rampe. Comme la rampe Delta Z, elle peut dorénavant être pilotée par le système de contrôle de la rampe AutoSlant. S'appuyant sur des capteurs à ultrasons à chaque extrémité, ce système propose une gestion automatique de la hauteur et du dévers de la rampe.


Hardi-Evrard

Les pulvérisateurs traînés Navigator accèdent désormais au contrôle de la hauteur et du dévers de la rampe par ultrasons AutoSlant.

LE MOIS DU PULVE CHEZ NODIMAT
Pour vos contrôles obligatoires,
un partenaire unique, un prix unique
Et profitez de l'offre Hardi Evrard
PETITE DÉPENSE, GRANDE DIFFÉRENCE !
Pour toute commande d'un jeu de Buses ISO HARDI version single nous vous offrons* les écrous et les joints pour le montage sur votre pulvérisateur.
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
Nodimat
Route de Chaumont
21401 CHATILLON / SEINE
Tél. 03 80 91 52 21
10, Route Nationale
21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60
Route de Langres - BP 2006
52901 CHAUMONT
Tél. 03 25 30 62 70
* offre valable jusqu'au 30/06/10

SARL WALTER
agréé Contrôle Pulvé
KUHN BLANCHARD
www.kuhn.com
Plusieurs pulvés d'occasion à saisir.
Consultez-nous !
Route de Varanges - 21110 Rouvres en Plaine
03 80 79 17 37

Contrôle technique obligatoire
des pulvérisateurs
A partir de
160 €*HT
*pulvérisateur jusqu'à 16 mètres en tarif groupé, hors déplacement
Nouveau en Côte d'Or
Agrément N° F005
PULVERI'TECH
A votre service
Pour plus de renseignement contacter
Fabien Camus Tél. 0603 288 520 Courriel : pulveritech@orange-business.fr

MPL
ARTEC
Distributeur régional
NOUVEAUTÉ :
CONDUITE AUTOMOTIVE
gestion automatique de la transmission hydraulique avec le régime moteur
MPL NITRY
Guy MAGNON
Sortie A6 (21) 89310 Nitry
03 86 33 63 33 - 06 07 22 63 01

JOHN DEERE

Les traînés «i» s'automatisent

John Deere réactualise son offre en pulvérisateurs traînés 700i et 800i avec la gestion de la dilution des fonds de cuve AutoDilute (par séquences, en continu ou mixte), le contrôle du remplissage de la cuve, ou encore l'automatisation de la coupure de tronçons Greenstar SprayerPro.

Pour le rinçage sur les 800i, l'opérateur peut depuis la cabine choisir de rincer spécifiquement n'importe quelle partie du pulvérisateur, notamment la rampe, sans passer par la cuve principale.

De leurs côtés, les 700i accèdent aux 6 hydro-injecteurs, à la vanne électrique sur l'agitation ou encore à l'automatisation de l'arrêt de l'agitation, équipant déjà les 800i.

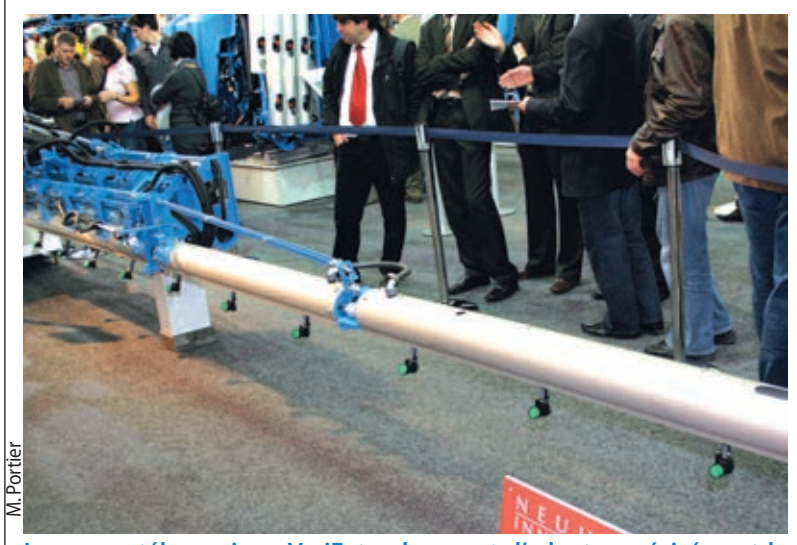


John Deere

Les pulvérisateurs traînés 700i et 800i de John Deere accèdent à de nouveaux automatismes, notamment pour la dilution.

LEMKEN

Attelage facile pour pulvérisateur porté



M. Portier

La rampe télescopique VariExtend permet d'adapter précisément la largeur de traitement aux contours de la parcelle.

La gamme de pulvérisateurs portés Sirius de Lemken s'enrichit de deux nouvelles capacités 900 et 1 300 litres, en complément des modèles existants (1 600 et 1 900 l). Ceux-ci reprennent la construction très compacte de leurs aînés. Ils adoptent également le dispositif d'attelage automatique QuickConnect qui réduit le porte-à-faux une fois l'appareil attelé. Ces deux nouveaux appareils sont disponibles en deux versions : Sirius 7 avec régulation DPM ou Sirius 9 avec régulation DPAE Spraydos. Ils peuvent recevoir la rampe SectionExtend dont la largeur culmine à 24 mètres.
Lors de l'Agritechnica, le Sirius était également présenté avec une rampe télescopique baptisée VariExtend. Celle-ci dispose de trois bras qui coulissent de manière à ajuster précisément la largeur de travail, les commandes de buses étant indépendantes de celles des tronçons. La commercialisation de cette rampe innovante est annoncée pour mi-2011.

KUHN

Les portés Omnis de 600 à 1200 litres

La gamme de pulvérisateurs portés Omnis présentée par Kuhn regroupe des appareils très variés en termes d'équipement. Quatre capacités de cuve sont proposées : 600, 800, 1 000 et 1 200 litres. La pompe à pistons-membranes est disponible avec cinq débits différents de 75 à 165 l/min. Le choix en systèmes de régulation va de la pression constante au DPAE en passant par les DPM manuel ou électrique. Le poste de mise en œuvre regroupe trois vannes. Quatre modèles de rampe peuvent équiper Omnis pour des largeurs de 9 à 18 mètres : deux rampes acier (RCPL et RJP), une rampe galvanisée (RHX) à repliage en croix et une rampe alu à repliage vertical (RVA). La liste d'équipements en option est plutôt fournie : cuve de rinçage de 100 l intégrée, coffre de rangement, injection directe, incorporateur de 25 l, etc…



M. Portier

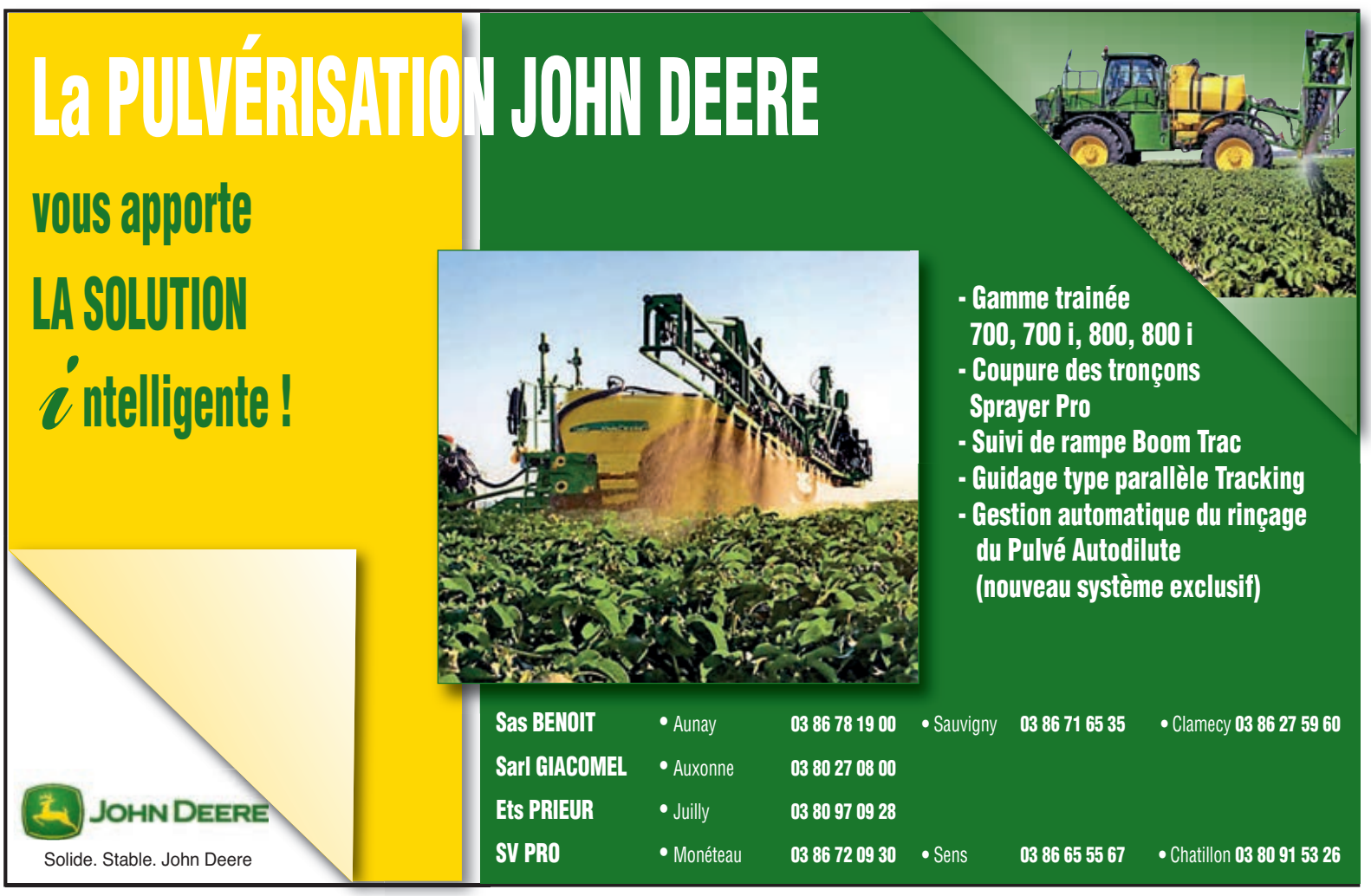
Le pulvérisateur Omnis intègre une cuve en polyéthylène reposant sur un châssis en acier mécano-soudé.

Gestion de coupure de tronçons pour l'Océanis

Les pulvérisateurs Kuhn Océanis bénéficient en option d'un système de gestion automatique des coupures de tronçons intégré au boîtier de régulation DPAE. Jusqu'à 16 tronçons peuvent être gérés avec la circulation continue. Le boîtier profite également d'une nouvelle fonction de rinçage automatisé.



Sarl **MANIÈRE**
21690 Verrey/Salmaise **03 80 35 80 66**



MATROT

Une rampe alu pour les automoteurs M24D et Hellios

Une nouvelle rampe alu de 24 à 32 mètres équipe les automoteurs de pulvérisation Matrot M24D et Hellios de 2 500 et 3 000 litres. Celle-ci se démarque par une partie inférieure réalisée en une seule pièce, grâce à un profilé extrudé.

Les points de soudure s'en trouvent largement réduits. Cette conception fait progresser la robustesse et la stabilité de la rampe, tout en limitant son poids.


Matrot

Cette conception fait progresser la robustesse et la stabilité de la rampe, tout en limitant son poids.

TECNOMA

Maxis et Premis renouvellent l'offre des portés

Avec ses nouvelles gammes Maxis et Premis, Tecnoma modernise son offre en pulvérisateurs portés. Celles-ci viennent en complément des TX qui restent au catalogue. Le Maxis est disponible en deux capacités de 1 200 et 1 800 litres. La cuve de rinçage de 180 litres, le nouveau bac incorporateur escamotable et le poste de mise en œuvre sont complètement intégrés dans les formes de la cuve principale. Le poste de mise en œuvre reprend les mêmes éléments que celui des appareils traînés Tecnis, avec deux vannes multivoies et le boîtier Tecflow ou Novaflow pour la gestion du remplissage. La pompe à pistons-membranes offre un débit de 160 l/min. La palette de systèmes de régulation est très large, allant de la pression constante au DPAE Novatop compatible avec les outils GPS. La rampe RA à repliage arrière vertical est disponible en trois largeurs de 20 à 24 mètres, la rampe HLE à repliage latéral de 20 à 28 mètres. Toutes deux peuvent recevoir la circulation continue AGP en option. Les Premis, issus d'un développement commun du groupe Exel, sont disponibles en 300, 400, 600 et 800 litres. Ces petits portés d'entrée de gamme sont proposés avec ou sans rampe (trois versions de 7 à 15 m). Très compacts, ils bénéficient d'une cuve de rinçage et d'un lave-mains complètement intégrés. La régulation est de type pression constante ou DPM.

RAU-VICON

Quatre capacités et quatre types de rampes pour l'iXter

C'est avec l'iXter que le constructeur Rau-Vicon compte reconquérir le marché du pulvérisateur porté. Quatre capacités de 1 000 à 1 800 litres sont ainsi proposées aux agriculteurs. Sur ce modèle, le centre de gravité est réduit de manière générale, de façon à limiter le porte-à-faux.

De ce fait, l'attelage automatique Easy-Hitch est intégré dans la cuve. Le verrouillage parfait de ce dernier est visible depuis la cabine.

Afin de simplifier la mise en œuvre, les commandes sont toutes concentrées du côté gauche de l'appareil, derrière un seul capot. Pour encore plus de facilité, les vannes ne comportent pas de pictogrammes mais des informations précises (*«pulvériser», «rinçage cuve»*…).

Pour la pulvérisation, l'iXter bénéficie d'une pompe à quatre pistons-membranes délivrant 150 l/min. En option, celle-ci peut atteindre 200 l/min, voire 260 l/min.



M.Portier

Une cuve d'eau claire lave-mains de 18 litres est intégrée dans la porte. L'eau utilisée est récupérée dans le bac incorporateur situé dessous.

Repliage en vertical «Z»

Quatre types de rampes montées sur des mâts et non sur un parallélogramme équipent le pulvérisateur porté. Les rampes acier, à repliage horizontal pour les HPT (15 à 18 mètres) et vertical pour les HC (18 à 24 m).

L'aluminium ne s'invite que pour les rampes à repliage vertical en «Z» Hosa (15 m) et HCA (18 m). Avec ces rampes sans soudure, le constructeur protège ainsi les canalisations en inox, les porte-jets et les buses.

Afin de faciliter la pulvérisation, l'agriculteur a le choix entre une large gamme de régulations, de la DPM à commande électrique jusqu'à la régulation Isobus Flowmaster avec le terminal de contrôle Tellus. Pour plus de précision, Rau Vicon propose en option, les vannes ASV ou Autoset, pour le remplissage et la dilution du fond de cuve, le rinçage et le réamorçage des conduites de rampes, le tout sans descendre du tracteur.



M.Portier

Les pulvérisateurs portés Maxis conservent un relevage de rampe sur glissière.

Tecnis 5800, hautes capacités

Tecnoma étoffe son offre en pulvérisateurs traînés Tecnis avec un modèle de 5 800 litres. Reprenant la construction simple et fonctionnelle de ses petits frères, le Tecnis 5800 s'en différencie par son châssis, dont les longerons se redressent à l'arrière permettant de garder la même garde au sol à l'avant comme à l'arrière tout en ayant une suspension d'essieu Axair. Directeur, l'essieu offre un rayon de 30°.
Outre la centrale hydraulique indépendante, il bénéficie d'une pompe à pistons-membranes de 250 l/min pour les modèles dotés de rampes de 24 ou 28 mètres ou 300 l/min pour les rampes de 30 à 42 mètres. Lors du remplissage, l'hyper-aspiration atteint 460 l/min. Par ailleurs, la cuve lave-mains fait également office de coffre de rangement.
La mise en œuvre est gérée à l'aide de deux vannes multivoies. Plusieurs régulations DPAE débitmétriques sont proposées sur l'appareil (Novatec, Novatop ou Novatop Visio). Concernant la pulvérisation, plusieurs types de rampes en acier ou en alu (LVS/LVX, L3S, GVS/GVX) sont proposés au catalogue. Enfin au chapitre des options, le Tecnis 5800 peut recevoir le système anti-débordement Tecflow, la gestion des remplissages Novatop ou Novatop PA, le pilotage séquentiel du rinçage Autonet ou encore un pack enrouleur pour laver l'appareil au champ.


L. Vimond

Le Tecnis 5800 de Tecnoma conserve un bon dégagement sur toute la longueur.





VOGEL & NOOT

Un MasterSpray IS de 1200 litres

Le pulvérisateur MasterSpray IS 1 200 de Vogel & Noot vient compléter la gamme des portés.

Avec ces 1 200 litres de capacité, le pulvérisateur reprend les mêmes caractéristiques que les autres modèles MasterSpray IS. Les rampes restent disponibles de 12 à 21 mètres.
Tous les pulvérisateurs portés et traînés de la marque peuvent être équipés du boîtier de régulation Dosicontrol E854. Celui-ci assure la gestion de la pulvérisation et mémorise les données correspondant à 35 parcelles.



G. Coisel

Comme les autres pulvérisateurs de la marque, le MasterSpray IS 1 200 reçoit le boîtier de régulation Dosicontrol E854.

SARL BOURGOGNE AGRO
CONTRÔLE DES PULVÉRISATEURS AGRICOLES ET VITICOLES
71 et sud 21 06 27 99 34 82 - 21 06 03 94 50 79 - Fax 03 80 26 24 23
bourgogneagro@gmail.com - 13 rue Jacques Germain - 21 420 Savigny-lès-Beaune



Mat Cichy Agricole
St Florentin 03 86 35 10 94 Malay le Grand 03 86 65 99 49
Vincelles 03 86 42 35 19 Avallon 03 86 34 01 40
St Lyé 03 25 76 37 73 Trainel 03 25 39 11 12
Agent: Pichon AGRO Jasseines 03 25 37 60 50

PROVIDENCE
11/09. Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. 775 718 216 RCS Troyes. Crédits photos : Getty Image/Image Centre.



10 ans que le Crédit Agricole fait gagner du temps à Michel. Par exemple avec Agilor, pour l'achat de son nouveau matériel agricole.

agilor FINANCEMENT DE MATÉRIEL

Agilor, la solution pour financer l'achat de votre matériel.
- Le choix et la souplesse d'une formule de financement adaptée
- Un interlocuteur unique : votre vendeur de matériel
- Une réponse en 48 heures

Rendez-vous directement chez votre concessionnaire

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

www.ca-cb.fr

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Désherbage du Tournesol

Herbicides de post levée: la palette s'élargit

L'arrivée de nouveaux herbicides de post-levée élargit la palette des solutions de désherbage disponibles pour le tournesol.



La nouveauté réside surtout dans leur bonne efficacité contre des adventices envahissantes comme l'ambroisie, le bidens (ou chanvre d'eau), le datura, le xanthium, ... Ces innovations sont de plus un atout supplémentaire pour le tournesol car elles peuvent s'intégrer dans des stratégies les associant au binage, voire à des techniques mixtes comme le désherbinage (herbicide + binage). Utiliser ces nouvelles possibilités - qui passe par le semis de variétés tolérantes - à bon escient, en les intégrant aux stratégies déjà existantes, permettra de préserver leur durabilité.

L'enherbement, un des facteurs limitants du potentiel de rendement

En cas de mauvaise maîtrise de l'enherbement, on peut chiffrer la perte de l'ordre de 5q/ha en moyenne dans les situations de flore adventice «*classique*», mais les pertes sont plus marquées en cas de forte infestation ambroisie et d'une manière plus générale, dans les situations de «*petites terres*» tels les graviers, là où la concurrence vis-à-vis des ressources en eau est accrue. Jusqu'à cette campagne, avant l'arrivée de solution en post-levée, l'absence de solutions réellement efficaces sur chanvre d'eau rendait impossible la culture de tournesol dans les parcelles fortement infestées.

Raisonner son désherbage selon la flore attendue

Il est important de bien faire l'inventaire de toutes les solutions disponibles pour mettre en œuvre celle répondant au mieux techniquement et économiquement aux besoins de chacune des situations.

Les programmes de post-semis/pré-levée toujours d'actualité

Ces programmes sont, à ce jour, conseillés dans la plupart des situations avec une flore adventice «classique» : graminées estivales et dicotylédones variées.

Il convient de respecter les doses et modalités d'application en particulier dans les situations complexes (voir dans le tableau1 des exemples types de programmes bien adaptés).

Quand utiliser les nouvelles solutions ?

En 2009 la gamme herbicide tournesol s'est enrichie de deux nouvelles solutions de post-levée à large spectre d'efficacité : Pulsar 40 - BASF, technologie Clearfield et Express SX - Dupont - technologie Express Sun.

Attention : Chacune des ces deux technologies associe un herbicide (Pulsar 40 ou Express SX) à une variété tolérante à cet herbicide. Une confusion de variété ou un problème de dérive lors de l'application détruirait la culture d'une variété non tolérante.

Les variétés tolérantes disponibles sur le marché cette année, notamment en culture oléique, sont peu nombreuses et offrent un potentiel, rendement et huile, en retrait par rapport à celui des meilleures variétés actuelles, plutôt au niveau des variétés "*témoins*". Ce phénomène, similaire à celui observé à l'arrivée des premières variétés oléiques comparées aux meilleures variétés classiques, devrait disparaître dans les années à venir, au fur et à mesure que l'offre va s'étoffer.

De fait, pour les semis 2010, ces technologies sont à réserver aux situations dans lesquelles les solutions de désherbage déjà existantes sont insuffisantes.

Bien respecter les modalités d'application

Les applications sont à réaliser sur adventices jeunes, ce qui correspond généralement au stade 4 feuilles du tournesol, soit environ 1 mois après le semis.

Une application trop tardive pénaliserait l'efficacité du traitement. Le stade optimal des adventices est de 2-4 feuilles pour les dicotylédones, 1 feuille à début de tallage pour les graminées.

La disparition des plantes adventices peut être assez longue (plusieurs semaines) mais la concurrence avec la culture est interrompue. L'application de Pulsar 40 peut parfois s'accompagner de jaunissements passagers (8-10 jours maximum) sans aucune incidence sur le rendement.

Préserver la durabilité de ces solutions

Pulsar 40 et Express SX ont le même mode d'action que les sulfonylurées (Atlantis WG, Allié), les triazolopyrimidine (Primus, Abak), Attribut. L'utilisation répétée de ces herbicides pourrait donner lieu à l'apparition d'adventices résistantes, comme c'est déjà le cas en culture de céréales. Il conviendra donc d'être très vigilant. Ainsi, en l'état actuel de nos connaissances sur ces produits, nos préconisations d'emploi contre certaines adventices dont le chanvre d'eau et l'ambroisie illustrée dans l'encadré, intègrent des mesures agronomiques simples pour parer à cette éventualité.

Faux semis et binage, des solution alternatives

Le binage est bien adapté au tournesol. Pour un bon débit de chantier il suppose des largeurs de semoir et de bineuse identiques, et pour obtenir une bonne efficacité :

- Intervenir par temps séchant sur des mauvaises herbes jeunes.
- Proscrire les binages au stade cotylédon du tournesol, de même qu'avant ou juste après l'arrivée de pluies.
- Privilégier des socs plats coupants, limitant les relevées et laissant après passage la surface du sol plus plate ce qui réduit le risque d'érosion en coteau en cas d'orage.
- Opérer lentement et utiliser des disques de protection pour les interventions aux stades précoces (1 à 2 feuilles du tournesol) ou le plus près possible de la ligne.
- A partir de 3-4 feuilles, il est possible d'effectuer un léger buttage sur la ligne (cas des soc en pattes d'oie) en retirant les disques de protection et en augmentant la vitesse de passage.

Si l'on est équipé pour le binage, avec l'arrivée des nouvelles solutions de post, on peut envisager le désherbinage, en équipant la bineuse d'un kit de pulvérisation, ce qui conduit à ne désherber chimiquement sur le rang et mécaniquement sur l'inter-rang.

Si les conditions de sols et de climat le permettent, le faux semis est une technique qui réduit le stock semencier: Préparer le lit de semences comme pour un semis, mais plus tôt, dès début mars si possible. Juste avant semis détruire les levées en appliquant la technique la mieux adaptée aux conditions, soit un désherbage chimique avec semis dans la foulée sans aucun travail du sol pour ne pas favoriser de nouvelles levées, soit effectuer une reprise si le lit de semences a mal évolué.

Louis-Marie Allard et Didier Chollet, Cetiom

▶ "Lutte contre l'ambroisie"

Cas de faible pression :
Les solutions "historiques" de prélevée toujours d'actualité
- Nikeyl (ou Cline) 4 l/ha ou
- Racer ME 2 l/ha + Nikeyl (ou Cline) 2 l/ha
ou bien :
Postlevée, en respectant le stade (4 feuilles du tournesol) et la dose
- Pulsar 40 1,25 l/ha
- 2 applications de Express SX 30 g/ha + Trend 90, la 1ère à 4 feuilles du tournesol, la 2ème 10 à 15 jours plus tard
Cas de forte pression, supérieure à 10-20 ambroisies/m²
- Nikeyl 2 l/ha puis Pulsar 40 1,25 l/ha à 4 feuilles
- Nikeyl 2 l/ha puis Express SX 60 g/ha + Trend 90 à 4 feuilles
Mesures agronomiques
- Faux-semis de printemps et décalage de la date de semis pour destruction mécanique ou chimique avant semis.
- Binage si besoin en complément.
- Faux-semis après blé : destruction chimique ou mécanique en été.



Exemples de programmes bien adaptés

	Graminées estivales, chénopodes, amarantes								
	+ ombellifères, morelles, renouée persicaire	+ renouée persicaire, morelle	+ renouée des oiseaux + morelle		+ renouée liseron + morelle		+ morelle	+ crucifères (sanves...)	
Produit unique	Novall 1 à 1,5 en programme Pulsar 40(4)	Pulsar 40	Pulsar 40(5)		Pulsar 40(5)	Pulsar 40(5)	Pulsar 40	Carioca Challenge 600 Nikeyl Pulsar 40	Pression graminées modérée : Atic-Aqua Carioca Challenge 600 Nikeyl Pulsar 40
+ Prowl 400(2) Atic-Aqua(2) Presemis ou postsemis /prélevée	Novall 1 à 1,5 en programme Express SX Pulsar 40(4)	Carioca Express SX Nikeyl(1) Pulsar 40	Carioca Express SX Nikeyl(1) Pulsar 40 Racer ME	Carioca Challenge 600 Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME	Carioca Express SX Nikeyl(2) Pulsar 40 Racer ME(3)	Carioca Express SX Nikeyl(1) Pulsar 40	Carioca Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME	Carioca Challenge 600 Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME	Carioca Challenge 600 Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME Ronstar
+ Mercantor Gold Presemis ou postsemis /prélevée	Novall 1 à 1,5 en programme Express SX Pulsar 40(4)	Carioca(1) Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME Ronstar	Carioca(1)(3) Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME	Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME(3)	Express SX Pulsar 40	Express SX Pulsar 40	Carioca Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME Ronstar	Carioca Challenge 600 Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME	Carioca Challenge 600 Express SX Nikeyl Pulsar 40 Racer ME Ronstar

(1) Références peu nombreuses
(2) Uniquement en faible pression ammi-majus
(3) Uniquement en faible pression renouées
(4) Novall en programme : avec Challenge 600, Nikeyl, Carioca, Racer ME à 2/3 de la dose, avec Pulsar 40 1 l à 1,25 l/ha ou Express SX 45 g/ha
(5) Sur forte pression des adventices, notamment graminées et renouées, l'incorporation offre de meilleures efficacités.

Express SX et Pulsar 40 : utilisation possible uniquement avec une variété tolérante (voir p. 1 à 3)

Reliquats sortie hiver

Synthèse des premiers résultats disponibles en Côte d'Or

Le 4ème programme d'actions de la Directive nitrates impose aux exploitants agricoles la réalisation d'un plan de fumure azotée prévisionnel pour chaque îlot de l'exploitation. Le calcul doit se faire selon la méthode des bilans

La quantité d'engrais azoté à apporter doit faire appel à l'évaluation d'un certain nombre de critères dont la valeur du reliquat azoté (quantité d'azote restant dans le sol après l'hiver disponible pour la culture).
En ce qui concerne l'évaluation de ce reliquat, l'exploitant est tenu de faire, sur au moins un îlot de son exploitation, une détermination du reliquat d'azote en sortie d'hiver. Si la surface en Scop est supérieure à 100 ha, une nouvelle détermination par tranche de 100 ha sera réalisée.
Depuis fin janvier 2010, un certain nombre de parcelles ont donc été prélevées et analysées.
A partir de ces premiers résultats récupérés auprès des organismes participant à la campagne de prélèvements, la Chambre d'agriculture a établi une estimation des reliquats pour les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'analyse. Cette synthèse a pris en compte les résultats des 2200 premières parcelles analysées.
Un seul horizon a été analysé pour 43% parcelles, deux horizons pour 47% des parcelles et trois horizons pour seulement 10% des parcelles.
Plusieurs critères ont été croisés afin d'essayer de dégager des tendances : la culture, le type de sol, le précédent, la présence de culture intermédiaire, l'apport d'amendements organiques.
Compte-tenu des résultats obtenus, un seul tableau croisé est proposé entre la culture et le précédent. En effet, c'est le critère précédent qui est le plus discriminant en 2010.
Dans ce tableau sont précisés, les cultures principales, les différents précédents majoritairement présents, les reliquats obtenus par horizon de 30 cm ainsi que le nombre de parcelles concernées dans chaque catégorie. On note peu de différences entre le précédent céréales pailles enfouies ou pailles enlevées.
Ces données sont présentées pour les sols argileux dans le tableau ci-dessous.
On note peu de différences pour les autres types se sol. Toutefois, on propose aux exploitants qui ont des parcelles dont le type de sol est plus limoneux (limono-argileux, limons,..) de soustraire 5 unités pour l'horizon H1, trois unités pour l'horizon H2 et deux unités pour l'horizon H3 des valeurs inscrites dans le tableau. Quelques sols sableux (36 parcelles) ont été analysés également, on note par contre des valeurs supérieures pour le premier horizon (+5 unités), des valeurs inférieures pour le 2ème horizon (-3 unités) et très inférieures pour le 3ème horizon (-10 unités) par rapport aux sols argileux.
La détermination du type de sol reste très imprécise sur les fiches de prélèvements. Cette imprécision explique certainement le manque de discrimination pour ce critère.
Le critère apport organique a également été étudié. Aucune différence n'a pu être faite entre les parcelles ayant reçu des apports organiques (75%) et celles qui n'en reçoivent pas (25%). Ceci s'explique également par l'imprécision des données transmises sur les fiches de prélèvement et la variabilité des amendements organiques épandus.
Concernant l'effet des cultures intermédiaires, on note un effet des graminées et des espèces en mélange sur la valeur des reliquats mais pas d'effet concernant les crucifères.
Graminées : Pour les 16 parcelles répertoriées, la moyenne du premier horizon est de 38 unités et du 2ème horizon est de 34 unités.
Espèces en mélange : Pour les 22 parcelles répertoriées, les valeurs sont les suivantes : H1 : 18 unités, H2 : 18 unités, H3 : 8 unités.

ANNE HERMANT,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR

Précédents \ Cultures		Blé		OH		Colza		Cult. Print.		Moutarde Hiver		Oignons d'hiver	
		unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelle
Céréales pailles enfouies	H1	16	45	15	169	13	85	17	140	20	16	17	3
	H2	17		16		14		20		25		10	
	H3	11		14		9		20		23			
Céréales pailles enlevées	H1	14	91	15	357	13	150	18	168	18	20	11	3
	H2	19		17		11		22		22		10	
	H3	17		14		10		20		44			
Colza, Pomme de terre, Pois, Oignons, Moutarde	H1	15	520	13	3			9	3				
	H2	17		11				13					
	H3	18		16									
Légumineuses	H1	19	16			28	1	14	1				
	H2	24				20							
Prairies	H1	29	4										
	H2	67											
	H3	6											
Tournesol	H1	10	85					15	2				
	H2	10						26					
	H3	10						46					
Soja	H1	12	19										
	H2	15											
	H3	14											
Moyenne	H1	14	972	14	552	13	246	17	334	20	43	14	6
	H2	16		16		12		21		23		10	
	H3	15		14		9		20		33			

CAIAC

Une année en demi-teinte

Dans un contexte de baisse du nombre de producteurs et des revenus, la Caiac réaffirme au cours de son assemblée générale sa volonté d'optimiser ses services aux éleveurs, notamment au travers d'Alysé.

La chute brutale des revenus, particulièrement sensible pour le secteur laitier inquiète et le message de Michel Delaunay, président de la Caiac est clair : *«ce contexte extrêmement difficile ne pourra pas durer, il est urgent que les conditions économiques pour nos productions s'améliorent»*.
Sur le plan de l'activité, la baisse enregistrée sur certains secteurs est liée à la restructuration des filières, avec une augmentation significative de la taille des troupeaux (plus de 57 vaches par étable au contrôle laitier).



De gauche à droite : Marc Belvalette, directeur et Michel Delaunay, président de la CAIAC.

Identification Pérenne Généralisée

En 2009, la Caiac a reçu 46 297 documents de notification (-10%) et enregistré 223.859 mouvements dont : 81 981 naissances (+2%), 111 838 sorties et 30 040 entrées (-2,6%). Plus de 30 % des mouvements ayant été effectués de façon électronique. Pour l'ensemble des départements de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, 76 915 passeports ont été imprimés (2 564 de plus qu'en 2008) et 130 suivis qualité réalisés. A noter qu'en 4 ans, la Caiac a perdu 262 exploitations, 2980 bovins et 3411 naissances.
Concernant la Certification des Parentés Bovines, 720 exploitations sont adhérentes sur la zone, dont 119 en CPB seul, 91,7% des veaux déclarés à la CPB ayant une filiation certifiée. Un recensement a été effectué auprès de 1 833 éleveurs ovins caprins, 1 264 d'entre eux ayant répondu (69%).

Contrôle de performances

Baisse continue des adhérents en contrôle laitier bovins, avec 549 adhérents enregistrés en 2009. Le nombre de vaches présentées (y compris les plans d'Urgence Cellules) restant relativement stable. Evolution des taux cellulaires : avec une moyenne de 358 000 cellules, les taux restent dans la continuité de 2008 et sont toujours très élevés.
Evolution sanitaire des troupeaux : sur 184 élevages en situation saine, 77% d'entre eux le sont restés (142), les autres s'étant dégradés. A noter que parmi les 113 élevages à améliorer d'urgence, plus de la moitié d'entre eux s'améliorent (62). Les taux de nouvelles infections moyens de 17,5% restant en dessous des objectifs de 15%.
Pour la 4ème année consécutive, le bilan génétique prend désormais en compte tous les animaux présents sur la campagne et non plus seulement les animaux encore présents en fin de campagne. En race Prim'Holstein, le nombre de bilans est de 528 pour 31 686 vaches prises en compte avec un Inel moyen à 1,7. La race Montbéliarde enregistrant 37 bilans pour 1.024 vaches et un Inel moyen de 4,4. Les effets troupeaux sont en baisse par rapport à 2008, avec une disparité selon les départements de la zone : Aube, Nièvre et Yonne en baisse, alors que le Cher et le Loiret sont en hausse.
Au niveau bilan reproduction, la chute de la fertilité à la 1ère IA est bien enrayée, puisque l'on a pour la 3ème année consécutive un maintien à plus de 47%. Le % de VL à 3 IA et + stagnant à 25%. Comme l'an passé, la production laitière impacte la fertilité, la variabilité à l'intérieur de chaque niveau étant toutefois plus élevée que la différence entre les groupes de production. La campagne d'insémination a totalisé 23 300 vaches en première insémination (+ 10%). L'activité contrôle laitier caprins est pour sa part en augmentation, avec 44 adhérents et 8.716 chèvres.

Bovins croissance

Même si la Caiac a enregistré 6 adhésions en 2009, l'activité est en baisse, avec au total 107 adhérents, dont 51 réalisent des pesées génisses après sevrage. On a enregistré 7 663 déclarations de naissance, dont 6 868 au contrôle de performances (soit 90%), répartis en 3 979 mâles et 3.684 femelles. La race charolaise représentant 87,5% des naissances.
Avec une moyenne de 53,3 pointages par élevage, 4905 pointages charolais ont été effectués en 2009. Les moyennes en développement musculaire sont supérieurs d'1,6 point en mâles et de 0,6 point en femelles par rapport en 2008. Avec des écarts importants selon les élevages.
Des chiffres à la hausse également en développement squelettique : +1,7 point pour les mâles et +2,3 points pour les femelles. L'IVMAT moyen de l'ascendance maternelle des 93 élevages charolais continue de progresser, à 99,8.

DOMINIQUE BERNERD



BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux

TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Obligatoire à partir du 1er juillet

La filière ovine se prépare à l'identification électronique

Les ovins et caprins nés à partir du 1er juillet 2010 devront obligatoirement porter une boucle munie d'une puce électronique contenant le numéro d'identification national de l'animal. Le but : améliorer la traçabilité sanitaire des animaux. Une mise aux normes européennes qui implique une formation des éleveurs et un coût supplémentaire.

L'identification électronique des ovins-caprins devient obligatoire en France pour les animaux nés à partir du 1er juillet 2010, comme prévu par le règlement européen 21-2004.
Depuis 2004, plusieurs projets pilotes ont été coordonnés au niveau national par l'Institut de l'élevage, avec l'appui de la DGAL (Direction générale de l'alimentation), de la FNO (Fédération nationale ovine) et de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture). Des expériences qui vont permettre à tous les éleveurs de s'adapter à la nouvelle obligation européenne avant qu'elle entre en vigueur.
Etablir la traçabilité individuelle des petits ruminants, tel est le but final de la réforme mise en place par le règlement européen. La mise en place progressive a été conduite dans le cadre de projets tests. Les différents maillons de la filière se sont engagés dans cette démarche bénévole. Une centaine d'élevages ont commencé à prendre part aux projets dès 2005. Trois ans plus tard, ils étaient au nombre de 300. Cinq centres d'allotement, un marché et huit abattoirs se sont ajoutés à la liste des volontaires. D'autres pays ont également mené des projets pilotes depuis 2005, avec d'autres types d'identification électronique que la boucle auriculaire.



Photo: Institut de l'élevage

Les bagues des animaux sont équipées de puces électroniques permettant un envoi de leurs numéros par radiofréquence au compteur.

Une aide technique et financière pour les éleveurs

Autant d'informations qui permettent d'améliorer la préparation à l'identification électronique ovine. *«Les éleveurs vont être informés sur l'identification électronique d'ici moins d'un mois via une campagne officielle du ministère de l'Agriculture,* explique Benoist Piednoir. *A l'Institut de l'élevage, et avec l'appui de la DGAL, nous réalisons des supports de communication qui seront distribués aux éleveurs, valorisant l'expérience acquise en France pendant cinq ans dans le cadre de projets pilotes. Il y aura aussi un catalogue de lecteurs et un guide d'aide au choix du dispositif de lecture le plus approprié selon les situations».*
Mais ce qui préoccupe les éleveurs, c'est avant tout le coût de cette identification électronique. Frédéric Noizet affirme cependant que *«sur les 300 éleveurs, 90 % ne veulent plus renoncer à cette boucle. Ils ont amélioré leurs résultats techniques. Cela leur a permis d'avoir une gestion plus pointue et plus réactive. Il y a un réel retour sur investissement.»* De plus, un soutien de l'État est prévu. Mais quel va être le montant réel à la charge de l'éleveur?
Selon Fréderic Noizet, un lecteur et un outil de gestion de troupeau coûteraient environ 1 000 euros. Les prix devraient cependant baisser avec la généralisation du système et l'accroissement du marché.
En dépit des atouts du système électronique, le coût reste un élément majeur. Compte-tenu de cette incertitude et des contraintes qu'entraîne cette évolution réglementaire, nombre d'éleveurs ovins restent encore dans l'expectative.

D'APRÈS AGRAPRESSE

Fédération charolaise de Côte d'Or

Le charolais en promotion pendant une semaine

La fédération charolaise souhaite donner un second souffle aux ventes de reproducteurs. Cent-cinquante bovins à 2 000€ seront proposés dans une vingtaine d'élevages côte d'oriens du 22 au 27 mars.

Le printemps arrive et coïncide avec la mise à la reproduction des vaches charolaises. Quatre-vingt dix pourcents d'entre elles sont fécondées par monte naturelle. L'achat du reproducteur reste donc, au sein d'un troupeau, un acte important qui ne doit pas être négligé. Les crises successives et la baisse des subventions redonnent à la génétique une place importante dans le revenu des fermes d'élevage. Les éleveurs sélectionneurs de Côte d'Or, regroupés au sein de la Fédération charolaise et conscients des difficultés conjoncturelles de toute l'agriculture, ont souhaité organiser une semaine promotionnelle où qualité et garanties sanitaires seront au rendez vous. Les prix seront attractifs (2000€ pour chacun des 150 animaux proposés) avec une aide du Conseil général pour les acheteurs du département (250€).

Visites dans les élevages

Tous les animaux concernés sont à jour de prophylaxie, soumis au contrôle de performances (pointage et pesée) et inscrits au HBC (certifiés de race pure). Ils possèdent une ascendance connue qui sera mise en avant par les éleveurs naisseurs lors de cette semaine de promotion (à partir d'index et de qualifications raciales). Vingt éleveurs vont donc promouvoir la race charolaise du lundi 22 au samedi 27 mars. La Fédération charolaise espère retrouver un certain dynamisme : *«On se pose la question de la pérennité du système des exposition-ventes»* avoue Gérard Virely qui voit en cette semaine de promotion plusieurs avantages : *«les acheteurs potentiels pourront voir les animaux évoluer dans leur propre contexte avec leurs ascendants. C'est la première fois que nous organisons ce type de manifestation. Il est important de promouvoir la génétique charolaise de Côte d'Or».*
Liste des animaux et éleveurs participants disponible au pôle à Pouilly (tel 03 80 90 68 80).

AURÉLIEN GENEST



Gérard Virely, président de la fédération charolaise, rappelle l'importance de la génétique et annonce l'organisation d'une semaine commerciale de reproducteurs charolais inscrits au HBC dès lundi.

La génétique doit continuer de s'exprimer

Pour Laurent Choubley, éleveur à la Motte-Ternant, cette semaine de promotion peut relancer un certain attrait dans les ventes de reproducteurs : *«Même si ces ventes promotionnelles arrivent un peu tard, elles peuvent peut-être permettre au charolais de rebondir. Certes, le contexte est morose : les gens ont du mal à vendre leurs productions et dédaignent quelque peu leurs reproducteurs. Mais il est important que la génétique continue à s'exprimer. Se dire que l'on va trouver un reproducteur quelconque dans la nature n'est pas un bon choix».*

Union charolais croissance

Pouilly-en-Auxois : une vente un peu terne

L'Union charolais croissance (UCC) organisait une vente de reproducteurs la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. Seulement 12 des 26 animaux présentés ont trouvé preneur : un bilan plutôt décevant pour cette manifestation qui approche habituellement une vente de 20 bovins. La moitié des animaux vendus est partie à un niveau de prix proche de celui de la mise aux enchères (qui variait selon les performances individuelles des animaux). L'autre moitié s'est vendue à de bons prix avec des transactions pouvant dépasser les 3 000€. Consolation pour cette vente décevante malgré la qualité des bovins : plusieurs transactions se seraient réalisées dans les jours qui ont suivi.

AG



Seuls douze animaux ont été vendus.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Étude de l'IFV

Le réchauffement climatique vu par les vignerons

L'IFV, en collaboration avec les Vignerons indépendants de France, a recueilli le sentiment de vignerons sur la réalité du changement climatique. Une étude qui devrait permettre d'orienter la recherche en ce domaine.



Les résultats obtenus concernant l'avancement des dates de vendanges correspondent à une élévation moyenne de la température de un degré. Ce qui est en concordance avec les données recueillies par Météo France.

Un des premiers enseignements de cette étude est que le réchauffement climatique est une réalité pour l'ensemble des vignerons français. *«Mais cette réalité ne se traduit pas de la même manière entre le sud et le nord de la France. Les vignerons du Languedoc-Roussillon et de Paca montrent une inquiétude certaine quant à ce réchauffement avec l'augmentation constatée des degrés et un stress hydrique de plus en plus marqué. Ceux des vignobles plus septentrionaux jugeraient plutôt ce phénomène comme un élément quasi positif»*, constate Joël Rochard, de l'IFV d'Epernay qui a dirigé cette étude. Une majorité de vignerons estiment que des changements significatifs sont apparus au cours des quinze dernières années. Des observations de terrain qui diffèrent des études scientifiques qui mettent en évidence ce réchauffement à partir des années 80. Ces modifications concernent l'augmentation du taux de sucre (entre 0,5 et 2°), la précocité des vendanges (entre 8 et 11 jours), le processus de maturation, le raccourcissement du cycle (de 4 à 7 jours) et la diminution du taux d'acidité (entre 0 et 0,9 g/l). Il est à noter que les résultats obtenus concernant les dates de vendanges dans cette étude correspondent à une élévation moyenne minimale de la température d'un degré. Ce qui est en concordance avec les données recueillies par Météo France qui situe le réchauffement entre 0,7° et 1,1°.

Apparition ou disparition de certaines maladies

64 % des vignerons interrogés ont constaté une modification dans l'expression des maladies avec l'apparition ou la disparition de certaines maladies ou le développement de celles-ci à des stades non habituels. Pour contrer ces changements, les vignerons souhaiteraient avant tout que se mettent en place des observatoires régionaux (49 %) avant d'explorer la voie de la création végétale (29 %) et la mise au point de nouveaux porte-greffes (16 %). Sur le plan viticole, la priorité doit s'exercer sur la gestion des sols avant d'adapter le mode de conduite (48 %) ou l'irrigation. Au niveau des pratiques œnologiques, la maîtrise des températures est indispensable pour 80 % des vignerons ainsi que l'adaptation du transport des raisins, des moûts et des vins. La désalcoolisation n'est souhaitée que par 8 % des vignerons.

Claudine Galbrun

(1) Cette étude a été réalisée grâce aux réponses fournies par 241 vignerons qui ont répondu sur internet au questionnaire élaboré par l'IFV. L'indice de confiance de cette étude est de 80 %.

Centre œnologique de Bourgogne

Prévenir et guérir

Au moment de vendre, la qualité d'un vin est primordiale et fait souvent la différence. Vendredi dernier, le Centre œnologique de Bourgogne a présenté quelques risques et déviations organoleptiques courants. L'occasion de faire le point sur de nouvelles techniques et services permettant prévention et guérison.

Ces derniers mois, aider les vinificateurs à obtenir des vins de qualité semblait le préalable indispensable pour vendre au mieux ce millésime 2010 qui, espérons, connaîtra rapidement la reprise économique.
Vendredi dernier à Beaune, dans ce but, le Centre interprofessionnel technique des vins de Bourgogne (CITVB) a présenté de nouvelles techniques œnologiques permettant de lutter notamment contre les Brettanomyces ou encore le vieillissement prématuré des vins blancs...
Ainsi tout au long de la journée, le Centre Œnologique de Bourgogne (Cœb) a ouvert ses portes et présenté les résultats de ce travail conjoint avec d'autres organismes de recherche, ainsi que diverses applications et prestations proposées.

La chasse aux Brettanomyces

L'atelier de démonstration initial permettait de reconnaître les odeurs et goûts caractéristiques des différentes déviations organoleptiques liés à la présence et au développement des Brettanomyces. Véronique Girard du Cœb décrivait ces altérations de *«vieillissement prématuré»* caractéristiques dégageant des senteurs de naphtaline, noix, clou de girofle...
Julie Ploy expliquait alors la procédure de prélèvement des Bretts en cuverie (cuve et fûts)



Atelier de démonstration pour reconnaître les odeurs et les goûts.

permettant ensuite de les comptabiliser (par cytomètrie de flux) et de reconnaître les souches de levures (sous microscope ou PCR) au laboratoire du Cœb. *«Le système Sniff Brets confirme également leur présence ou non. Il faut le renifler tous les deux jours et en fonction de la rapidité de l'évolution olfactive, on peut estimer la quantité de Bretts»*, précise-t-elle. *«La vinification sans Brettanomyces ça n'existe pas»*. Experte nationale sur les Brettanomyces, Béatrice Vincent de l'IFV (institut français de la Vigne et du Vin) à Beaune est catégorique sur ce fait. Elle donnait donc des conseils pour maîtriser l'hygiène des fûts et des cuves. Pour elle, en plus de la récurrence parcellaire, *«des contaminations croisées peuvent exister en cuverie. Dès la récolte, les contrôles préventifs permettent d'identifier les souches et leurs origines. Mais, il faut apprendre à vinifier avec et limiter leurs développements et la production de phénols volatils. L'apport de souffre doit se faire en préventif, raisonné, non fractionné et doit être déterminé par cuvée»*.

Objectif : 1,5 mg/l d'oxygène

Autre atelier de démonstrations, la maîtrise de l'oxygène dissous. Olivier Saüquère et Jean-Baptiste Alinc du Pôle technique et qualité du BIVB rappelaient l'objectif désormais affiché d'obtenir *«des vins en bouteille comportant moins de 1,5 mg d'oxygène dissous par litre de produit»*. Eric Grandjean du Cœb présentait, avec eux, différents matériels de mesure (Nomasens récompensé au Sitevi, sondes...), les points critiques à maîtriser et donnait de précieux conseils pour diminuer l'entrée d'oxygène dans les vins ou encore pour désoxygéner des vins blancs. Il présentait également le nouveau service de conditionnement de vin en ampoules de verres.
Enfin, la visite du laboratoire du Cœb donnait un aperçu d'un nouveau système, Dyostem, qui devrait prochainement permettre de *«piloter les dates de vendanges des parcelles de pinot noir, en fonction de la maturité et du type de vin recherché»*. **C.M.**



Conférence sur l'agriculture biologique organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

« Construire ensemble » une filière durable

Pour sa seconde édition, la conférence sur l'agriculture biologique organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne a mis l'accent sur les perspectives qu'offrent les filières lait et aviculture sur le département.



Autour de Gilles Abry, à la tribune : Christian Baqué et Julie Guillaume, du SEDARB, Deborah Collard, Chambre d'agriculture et Marianne Fouchet, vice-présidente du Gaby.

Objectif de la conférence organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec le Gaby et le Sedarb : faire le point sur l'évolution de l'agriculture bio sur le département, notamment au travers des filières lait et aviculture. Outre de nombreux représentants d'OPA, étaient présents l'ensemble des acteurs de la filière bio icaunaise, ainsi que des élèves du lycée la Brosse. Pour Christian Baqué, administrateur du Sedarb, ce type de manifestation est le moyen de : «*confronter deux démarches, deux visions de l'agriculture biologique, créant ainsi des points de rencontre pour construire ensemble la bio la plus durable et la plus solide possible*».

L'agriculture biologique dans l'Yonne

L'année 2009 a vu se convertir des exploitations de plus en plus importantes en matière de surface. L'augmentation enregistrée amenant l'agriculture biologique à représenter désormais 2,2% de la SAU du département. Encore loin cependant de l'objectif de 6% du Grenelle de l'environnement. Aujourd'hui, 5% des fermes professionnelles de l'Yonne sont déclarée en bio, représentant un total de 149 exploitations (contre 121 en 2008). Une tendance à la hausse observée sur l'ensemble du territoire, liée notamment à la modification du système d'aide à la conversion. Parmi les exploitations icaunaises converties en 2009 : 9 fermes grandes cultures, 6 en polyculture élevage, 5 viticulteurs et 3 éleveurs. Le département comptant 80 producteurs en vente directe plus une dizaine d'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). La viticulture icaunaise se convertit également, avec 22 domaines engagés dans la démarche, soit 5% des viticulteurs, pour 3,5% du vignoble. La filière lait, au travers de la coopérative Biolait comptant 12 producteurs répartis sur le département. L'un d'entre eux, Philippe Bourgeois, installé en Puisaye, est venu témoigner de son expérience, rappelant que l'objectif à 5 ans pour Biolait, était de collecter annuellement 90 millions de litres sur l'ensemble du territoire. Un chiffre selon Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, «*à rapprocher pour comparaison, avec les 120 millions de litres de lait produits chaque année uniquement sur le département de l'Yonne*».

Des perspectives intéressantes

Autre témoignage : celui de Jean-Christophe Bras, éleveur de volailles bio depuis 12 ans, en filière courte. Un marché destiné notamment aux restaurations collectives, marchés parisiens et réseau Biocoop. Avec au final : une production de 13 000 volailles par an, une marge brute doublée par rapport à une expérience antérieure en filière longue, une valeur ajoutée restant sur la ferme, une valorisation de ses céréales et une production de fumier destinée à l'exploitation. Autre exemple avec celui d'une filière industrielle au travers de la société DUC, dont l'objectif est d'installer une quinzaine de poulaillers bio en croissance lente : première tranche d'un projet entrant dans le Pôle d'Excellence Rurale n° 2 initié par la Chambre d'agriculture et soutenu par le Conseil général de l'Yonne. Une interrogation cependant pour Marianne Fouchet, vice-présidente du Gaby : «*à la différence d'une démarche globale, le fait d'installer des poulets bio sur des exploitations conventionnelles en mixité ne risque t-il pas de décrédibiliser la filière bio ?*».Une présentation chiffrée de projets individuels a été effectuée par Vincent Gallois, de la Chambre d'agriculture : 7 000€ de résultat courant par poulailler, pour un investissement total d'environ 80 000€ et des annuités de l'ordre de 7 238€. Soit un revenu net annuel de 3 750€. «*Un ratio investissement/rentabilité tout à fait correct*», selon Gilles Abry, qui rapproche ce résultat de celui d'exploitations élevage allaitant dont l'investissement est dix fois supérieur pour un bénéfice de l'ordre de moins de 10 000€.

En conclusion des débats, la vice-présidente du Groupement des agrobiologistes de l'Yonne (Gaby), a rappelé son souhait de voir «*la bio se développer de façon cohérente et durable, au plus proche de l'environnement, sans décevoir, tout en restant fidèles à nous-même*». Le président de la Chambre d'agriculture, se félicitant de ce que ce type de conférence «*permette d'échanger et d'accepter de réfléchir autour de problématiques différentes*». Rappelant au passage l'atout important pour l'Yonne que représente la proximité d'un bassin de consommation tel que celui d'Ile de France : «*sachons développer nos potentiels économiques et nos potentiels de production, dans le bio comme dans le reste vis-à-vis de ce bassin*».

DOMINIQUE BERNERD

Santé animale

C'est quoi un élevage bio ?

C'est la question souvent posée sur le stand de l'Agence bio, lors du dernier salon de l'agriculture. Des éleveurs témoignent.

Qu'est-ce qui différencie un élevage bio d'un élevage conventionnel ? D'abord il n'est pas question de recourir à la pharmacopée habituelle des médicaments chimiques de synthèse et des antibiotiques. Pour les éleveurs bio, mieux vaut prévenir que guérir, il est donc essentiel de maintenir les animaux en bonne santé en veillant à leur hygiène de vie et à leur nourriture. Beaucoup d'éleveurs bio plaident ainsi pour «*le respect du cycle de l'animal*». En Bourgogne Bernard Hannoyer, ancien-président de Bio Bourgogne viande, qui élève des brebis et des bovins viande, témoigne qu'il n'a pas de difficultés à respecter le cahier des charges des productions animales bio. Il observe que l'arrêt des produits chimiques sur ses prairies et ses cultures, a participé à l'amélioration de l'état de santé et de la résistance des animaux «*le troupeau est en meilleure santé, surtout pour ce qui concerne les maladies virales*».

En Bourgogne toujours, Bernard Krempp, président du Gab 21 et du Sedarb, enfonce le clou. Pour lui tout part du sol, «*les bons résultats ne découlent pas uniquement de la suppression des apports chimiques. En élevage bio herbager, il faut déjà apprendre à faire du compost et il faut arriver à ce que les sols expriment au maximum leur potentiel herbager sur chaque parcelle*». Le bon équilibre organo-minéral des sols est la clé de voûte d'un système allaitant bio.

Producteur diversifié, Bernard Krempp pratique aussi la vente directe pour une partie de sa production. Il est ainsi convaincu qu'il ne suffit pas de produire «*sain*», il faut aussi produire «*bon*». «*La viande doit satisfaire le consommateur sur le plan du goût et de la tendreté. Le consommateur doit se régaler si l'on veut qu'il mange de la viande*». Ce qui nécessite de travailler les qualités organoleptiques et les qualités intrinsèques (très faible teneur en eau et bas taux de purine). Enfin, un élevage bio peut se contenter de sols médiocres observe l'éleveur, «*au contraire des productions végétales qui sont plus exigeantes en conduite bio. Mais, en sols difficiles, il est nécessaire de compenser par un apport régulier de compost qui active la biochimie des sols tout en allégeant le chargement en conséquence*».

AMK

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
22, Route de Tazières- 58180 Marzy
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 26 février

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,51 du 1er au 15 mars et de 7,44 du 16 au 31 mars pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mars-juin	96,00	A C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	mars-juin	108,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mars-juin	104,00 au 105,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	mars-juin	100,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	juil.-sept	150,00	V C
Sud-Ouest	INC			

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63kg/hl	mars-juin	90,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	mars-juin	81,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	mars-juin	110,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mars-juin	115,00	N C
Sud Est		mars-avril	118,00 à 120,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50-51kg/hl	mars-avril	77,00	V C
Haute Saône	50kg/hl	mars-avril	77,00	T C

Céréales France (disponible ou rapproché) 12 mars

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 88,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 99,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 107,50; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 90,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 78;00; Maïs FOB Rhin (mars) :127,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 305,00; Pois Départ Oise: 150,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 291,00; Colza FOB Moselle (Euronext- fév) : 295,50.

Pailles et fourrages 10 mars

Paille de blé : Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :40 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg
toutes régions, à l'abri : 40 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) : inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale

ALIMENTION ANIMALE En euros/tonne

	10 mars	Précédent
Tourteaux de soja 48 % pellets Montoir	318	318
Poudre de lait écrémé spray dispo.	1900	1875
Lactosérum	700	700
Babeurre (normes hollandaise)	1780	1755
Babeurre (sans norme)	1700	1675
Saindoux raffiné (avril-juin franco Bretagne)	inc.	inc.
Huile de coprah raffinée	905	860
Huile de palme raffinée	805	770
Luzerne déshydratée 18 %	120	120
Pulpes de betterave Marne	90	90
Sons Pellets	72	74
Farines de poissons Amér. du Sud (65 %)	1375	inc.
Moyenne pondérée 12 dernières semaines	**s.10**	**s.09**
Lactosérum doux	666	665
Poudre de lait 0 % consommation animale	inc.	inc.

Analyse du marché des Grandes Cultures

INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre :

Céréales : marchés toujours très lourds et peu actifs

Sans variation majeure, le marché des céréales reste peu orienté avec des volumes importants et une activité trop limitée pour tirer les cours. Le colza est sauvé par une bonne demande mais le pétrole l'entraîne à la baisse.

Blé tendre : toujours baissier

Le marché du blé tendre français a encore reculé sur la semaine, se rapprochant de plus en plus du niveau de l'intervention. Les échanges se concentrent surtout sur les places portuaires, la demande industrielle française étant en retrait, aussi bien du côté de la nutrition animale que de la meunerie. Les ventes européennes vers les pays tiers s'élèvent désormais à plus de 12 Mt, et la France a exporté 146.410 t au titre de la semaine passée. On notera le retour aux achats de l'Egypte qui a commandé 60.000 t de blé d'origine hexagonale. Le recul des prix s'explique par des volumes toujours très pesants et une demande peu active de part ses besoins mais aussi compte-tenu de la physionomie du marché.

Blé dur : vendeurs français inquiets

Le marché du blé dur est toujours bloqué par une demande peu présente. L'invitation par le gouvernement algérien à ses opérateurs de ne pas importer de productions étrangères inquiète les producteurs français. Les prix étant déjà peu élevés, cette recommandation algérienne si elle était respectée plomberait davantage le marché.

Orge fourragère : l'intervention comme débouché

Toujours délaissé par les opérateurs français, le marché de l'orge fourragère croule sous les volumes encore présents. L'intervention est un débouché important actuellement pour les productions françaises. La semaine dernière 81.000 t ont été offertes sur un volume total européen de 188.000 t.

Maïs : mieux orienté sur la semaine

Le marché du maïs profite encore de la hausse due à la progression des besoins en éthanol et à la dégradation de la qualité aux Etats-Unis. Pour autant, les prix sur le marché français font face à une offre importante et à un manque d'intérêt renforcé par le peu de compétitivité du maïs avec les autres céréales.

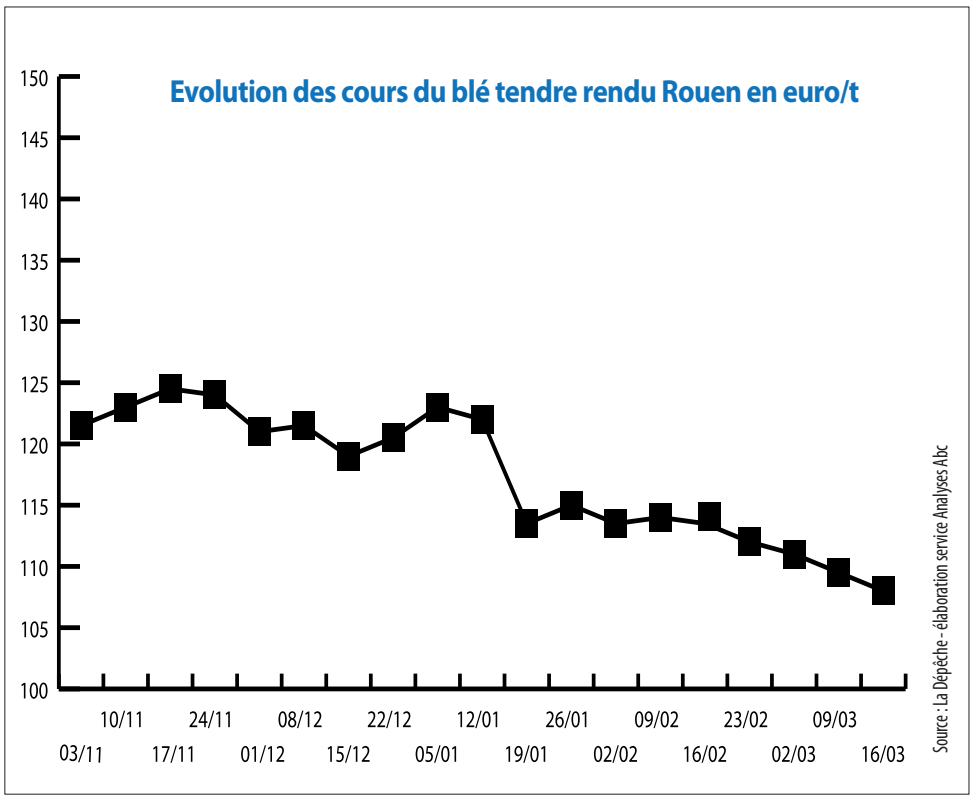
Orge de brasserie : questions sur la prochaine récolte

Avec des semis plus tardifs qu'en 2009 et un temps froid, des interrogations se font sentir sur le marché des orges de brasserie. Les vendeurs tentent de résister à la baisse issue d'un intérêt peu prononcé.

Colza : le pétrole pénalise la graine

La graine de colza a perdu du terrain avec le retrait du pétrole. Ses cours ont toutefois trouvé du soutien au travers d'une bonne demande européenne. Les échanges sont soutenus.

Service Analyses Abc/La Dépêche



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

Commission interdépartementale de Dijon Bovins destinés à l'engraissement du 1er au 07 mars

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE				MARCHES													
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart	Moulins-Engilbert			Sancoins			St Christophe			Châteaumeillant			Bourg en Bresse	
MÂLES	6/12 M	250	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		3,05-3,55			INC
			U	2,71	0,02	2,68	=	200-250	2,92	3,24	200-250	3,05	-300		2,55	3,03	200-250	2,95-3,05		200-250	INC
			R	INC					2,63	2,92		2,95			INC	INC		INC			INC
		300	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,65	=	2,62	=	250-300	2,85	3,06	250-300	2,82	300-350		2,20	2,73	250-300	2,70-2,90		250-300	2,80
			R	2,50		INC	-		2,70	2,80		2,65			INC	INC		2,60-2,70			2,50
		350	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,50	=	2,49	-0,01	300-350	2,60	2,80	300-350	2,62	350-400		2,36	2,73	300-350	2,60-2,75		300-350	2,60
			R	2,36	-0,04	2,36	=		2,40	2,60		2,42			INC	INC		2,40-2,60			2,30
		400	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,37	=	2,36	-0,01	350 - 400	2,47	2,66	350-400	2,46	400-450		2,08	2,70	350-400	2,45-2,60		350-400	2,45
			R	2,28	-0,02	2,26	-0,02		2,30	2,47		2,36			INC	INC		2,15-2,45			2,20
	12/18 M	450	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,24	-0,02	2,22	-0,02	400-450	2,35	2,52	400-450	2,42	450-500		2,06	2,33	400-450	2,33-2,52		400-450	INC
			R	2,13	-0,07	2,12	-0,01		2,25	2,35		2,30			INC	INC		2,20-2,33			INC
		500	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,14	-0,01	2,10	-0,04	450-500	2,25	2,41	+ 500	INC	500-600		INC	INC	+ 500	INC		+ 500	INC
			R	INC		INC	-		2,15	2,25		INC			INC	INC		INC			INC
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	2,06	=	2,07	=	220-300	2,15	2,47	250-300	2,18	220-300		1,82	2,27	220-300	2,15-2,45		250-300	2,30
			R	1,97	=	1,98	=		2,00	2,15		2,07			INC	INC		2,05-2,15			1,95
	12/24 M	400	E	INC					INC	INC		INC			INC	INC		INC			INC
			U	1,91	-0,02	1,90	=	400-450	1,80	2,04	+ 350	INC	- 400		1,75	2,25	-400	1,95-2,12		350-400	2,10
			R	1,79	-0,02	1,78	=		INC	INC		INC			INC	INC		1,83-1,95			1,85

Moulins-Engilbert : On ressent toujours de la fermeté dans es cours des légers (-400). La prudence reste de mise dans le sujets lourds qui tendent à baisser légèrement, reflétant ainsi les difficultés actuelles. Laitonnes : transactions plus soutenues. Vente quasi-totale. - **Sancoins:** Toujours une bonne demande en broutards légers, recondutis en toutes catégories. - **St-Christophe :** Qualité médiocre des apports, les bons lots ainsi que les 450-5 se vendent facilement. - **Châteaumeillant :** Offre plus importante ce qui permet de mobiliser plus d'acheteurs. Les cours sont facilement reconduits jusqu'à 450kg. La vente dans les lourds est calme. Laitonnes: Léger mieux pour les + de 300kg, cours reconduits ailleurs. - **Bourg en Bresse :** Vente calme à l'exportation, cours difficilement reconduits.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 16 mars

Effectif: Bovins gras : 02 • Broutards: 761 • Génisses + 2 ans: 26 • Génisses - 2 ans : 48 • Laitonnes : 394 • Taureaux : 5 • Taurillons: 16 • Vaches: 146 • Vaches suitées: 6 • Veau :1 Culards: 15 • Divers: 15

	E	U	R	O
Broutards < 200kg (450 à 680 €)	-	3,00 à 3,45	2,80 à 3,00	-
Broutards 200 à 250kg (570 à 790 €)	-	2,80 à 3,27	-	-
Broutards 250 à 300kg (690 à 840 €)	-	2,75 à 2,95	2,55 à 2,75	-
Broutards 300 à 350kg (790 à 1180 €)	-	2,60 à 2,96	2,41 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (830 à 1150 €)	-	2,45 à 2,64	2,30 à 2,45	-
Broutards 400 à 450kg (890 à 1080 €)	-	2,30 à 2,54	2,15 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (1020 à 1150 €)	-	2,25 à 2,45	2,15 à 2,25	-
Broutards 500 kg (1000 à 1300 €)	-	2,10 à 2,27	2,00 à 2,10	-
Laitonnes <220kg (400 à 530 €)	-	2,29 à 2,50	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (510 à 720 €)	-	2,15 à 2,50	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (570 à 950)	2,35 à 2,80	2,00 à 2,35	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (720 à 860 €)	-	2,00 à 2,19	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à 910 €)	-	1,85 à 2,08	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (850 à 1050 €)	-	1,80 à 2,00	-	-
Génisses 24/36 mois (780 à 1350 €)	1,95 à 2,52	1,63 à 1,95	1,50 à 1,63	-
Vaches -5 ans	2,00 à 2,13 (1280 à 1330€)	1,61 à 2,00(860 à 1330€)	1,50 à 1,61 (780 à 860€)	
Vaches 5 à 10 ans	1,90 à 2,00 (1320 à 1580€)	1,45 à 1,90 (920 à 1540€)	1,40 à 1,45 (740 à 1100€)	
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (1000 à 1430)	1,30 à 1,40 (940 à 1110)	1,25 à 1,30 (670 à 900)
Taureaux (1390 à 1520 €)	-	1,40 à 1,50	-	
Vaches grasses	-	-	-	-

Amenés 1435 (96,5% de vendus)

Broutards : L'offre plus abondante déplace de nombreux acheteurs. Très bonne ambiance commerciale et tarifs en légère progression en sujets de moins de 420 kg. Les animaux plus lourds mais bien conformés trouvent facilement preneurs à des tarifs qui ne se dégradent plus. Vente quasi totale.

Laitonnes : Offre importante. Vente dynamique cours reconduits.

Vaches: Les besoins ces jours sont supérieurs à l'offre ce qui bouste la vente.

SANCOINS 10 mars

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 211, dont 2 bœufs, 35 génisses, 167 vaches, 5 taureaux et 2 jeunes bovins.
Cours facilement reconduits.

Bovins de boucherie
Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 140, dont 51 génisses, 81 vaches, 6 taureaux et 2 jeunes bovins.
Ambiance commerciale plus calme avec des cours reconduits. Légère hausse pour les taureaux.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

10 mars

Amenés 259 broutards et 215 sujets d'embouche.
En broutards, vente plus difficile en mâles lourds. Baisse des tarifs pour les laitonnes. En embouche, prix reconduits, toutes catégories.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (=); R 2,95 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (=); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,40 (-0,02); R 2,28 (-0,02); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (-0,02); 250-300 kg E inc.; U 2,13 (-0,05); R 2,05 (-0,02); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (-0,06); R 1,85 (-0,02); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1000,00 (=); R 720,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1150,00 (=); R 1020,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1150,00 (=); U 1050,00 (=); R 750,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1520,00 (=); U 1150,00 (=); R 1000,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1120,00 (=); U 970,00 (=); R 650,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1370,00 (=); U 1100,00 (=); R 1000,00 (=); O 650,00 (=).

Veaux d'élevage

10 mars

Amenés 78.
La vente est toujours calme avec poursuite de la baisse des cours.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 245,00-330,00-295,00 (-20,00); lourds 330,00-395,00-365,00 (-20,00); conformation supérieure 390,00-450,00-420,00 (-20,00); Charolaises femelles légères 215,00-275,00-245,00 (-20,00); lourdes 275,00-350,00-335,00 (-20,00); conformation supérieure 350,00-415,00-385,00 (-20,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 235,00-305,00-275,00 (-15,00); lourds 305,00-370,00-350,00 (-20,00); conformation supérieure 370,00-430,00-400,00 (-20,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 215,00-260,00-235,00 (-15,00); lourdes 260,00-335,00-320,00 (-20,00); conformation supérieure 335,00-395,00-365,00 (-20,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Moyenne des correspondants - Réseau gros bovins Bourgogne du 08 au 14 mars

			à éch. constant (moy. pond)		MIN	MAX	à éch. courant (effectif)		Commission		
			Sem.n	Var.	Sem.n	Sem.n	Sem.n	Var.	Sem.n-1	Sem.n	Var.
Boeufs	E	PLUS									
		EGAL									
		MOINS	3,95		3,95	3,95	1				
		-[E]-					1				
	U	PLUS									
		EGAL	3,42	-0,05	3,40	3,50	11	3		3,42	
		MOINS	3,39	-0,08	3,35	3,66	7	-2			
		-[U]-	3,42	-0,05	3,35	3,55	18	1			
	R	PLUS	3,27	0,03	3,22	3,40	8	-10	3,25		
		EGAL	3,19	0,01	3,14	3,30	27	2	3,18	3,19	0,01
		MOINS	2,97	0,06	2,68	3,16	30	5	2,95	2,97	0,02
		-[R]-	3,09	0,02	2,68	3,30	65	-3			
	O	PLUS	2,79	-0,01	2,79	2,79	22	1	2,83	2,83	=
		EGAL	2,73	=	2,70	2,74	20	-31	2,75	2,75	=
		MOINS	2,58	-0,01	2,58	2,58	4	-8	2,59		
		-[O]-	2,75	0,02	2,70	2,75	46	-38			
Génisses	E	PLUS	5,49	-0,35	5,49	5,49	1	=			
		EGAL	5,87	0,34	5,70	5,92	4	-4			
		MOINS	5,84	1,60	5,84	5,84	2	=			
		-[E]-	5,60		5,60	5,60	7	-4			
	U	PLUS	4,52	0,42	3,81	5,70	3	-2			
		EGAL	3,98	-0,04	3,66	4,72	39	7	3,91	3,91	=
		MOINS	3,73	0,05	3,48	4,00	59	-45	3,68	3,72	0,04
		-[U]-	3,85	0,08	3,48	4,19	101	-40			
	R	PLUS	3,49	=	3,34	3,53	100	-36	3,48	3,48	=
		EGAL	3,34	=	3,14	3,56	156	2	3,35	3,35	=
		MOINS	3,22	0,04	2,83	3,40	32	8	3,18	3,22	0,04
		-[R]-	3,38	-0,02	3,24	3,43	288	-26			
	O	PLUS	3,02	-0,02	2,56	3,06	11	=	3,05	3,03	-0,02
		EGAL	2,90	0,08	2,70	2,98	7	=			
		MOINS	2,97	0,42	2,97	2,97	5	2			
		-[O]-	3,00	0,09	2,56	3,02	23	2			
Vaches	E	PLUS									
		EGAL									
		MOINS	4,28		4,28	4,28	1				
		-[E]-	4,28	-0,14	4,28	4,28	1	-1			
	U	PLUS									
		EGAL	3,37	0,01	3,20	3,51	24	2	3,43	3,43	=
		MOINS	3,39	-0,02	3,28	3,47	61	-5	3,37	3,37	=
		-[U]-	3,38	-0,02	3,28	3,48	85	-4			
	R	PLUS	3,27	0,02	3,13	3,33	248	32	3,26	3,26	=
		EGAL	3,18	-0,02	3,12	3,24	388	26	3,18	3,18	=
		MOINS	3,04	0,01	3,00	3,09	152	-19	3,04	3,04	=
		-[R]-	3,18	0,01	3,06	3,21	788	39			
	O	PLUS	2,84	-0,01	2,83	3,02	156	-6	2,85	2,85	=
		EGAL	2,75	0,02	2,48	2,76	297	-44	2,73	2,75	0,02
		MOINS	2,60	-0,01	2,40	2,65	159	7	2,60	2,60	=
		-[O]-	2,73	=	2,54	2,75	612	-43			
	P	PLUS	2,46	-0,02	2,29	2,56	107	=	2,48	2,48	=
Vaches	P	MOINS	2,37	0,08	2,32	2,45	5	2			
		-[P]-	2,45	=	2,29	2,51	189	16			
J B	E	PLUS									
		EGAL									
		MOINS	3,85	0,08	3,85	3,85	1	-2			
		-[E]-	3,85	0,08	3,85	3,85	1	-2			
	U	PLUS	3,56	-0,01	3,35	3,57	17	6	3,56	3,56	=
		EGAL	3,50	0,01	3,33	3,82	100	1	3,48	3,48	=
		MOINS	3,40	0,02	3,25	3,49	227	28	3,40	3,40	=
		-[U]-	3,44	0,01	3,25	3,52	344	35			
	R	PLUS	3,32	-0,01	2,98	3,38	201	32	3,32	3,32	=
		EGAL	3,21	0,05	3,18	3,28	105	20	3,17	3,19	0,02
		MOINS	3,02	-0,01	3,01	3,06	128	22	3,03	3,03	=
		-[R]-	3,21	=	3,01	3,33	434	74			
	O	PLUS	3,01	=	2,97	3,03	73	2	3,00	3,00	=
		EGAL	2,97	-0,02	2,95	3,02	34	12	2,95	2,95	=
		MOINS	2,79	=	2,77	2,79	9	5			
		-[O]-	2,98	-0,02	2,97	3,01	116	19			
Taureaux	U		2,63	0,20	2,48	3,02	7	-1	2,41	2,43	0,02
	R		2,54	-0,17	2,36	2,58	8	-10	2,36	2,38	0,02
	O		2,11	-0,33	2,11	2,11	1	-4	2,26	2,28	0,02

CORBIGNY Sicagemac 15 mars

Bovins:522	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (230-330 kg)	230-870	2,31-2,90
Broutards (340-405 kg)	860-970	2,30-2,57
Broutards (410-515 kg)	940-1110	2,16-2,42
Laitonnes (175-330 kg)	390-780	1,86-2,51
Laitonnes (335-405 kg)	660-800	1,90-2,00
Génisses 16-24 mois (275-440 kg)	480-720	1,53-1,75
Génisses 24-36 mois (490-610 kg)	840-1030	1,57-1,71
Taureaux (765-1070 kg)	1050-1640	1,34-1,54
Vaches légères	460-950	-
Vaches entre deux	980-1060	
Vaches lourdes	1080-1310	-

En broutards, les sujets légers sont activement recherchés et se sommercialisent rapidement à des tarifs fermes. Pour les sujets lourds, la tendance est similaire à la semaine dernière à des cours sensiblement reconduits. Pour les laitonnes, la demande est plus calme et les tarifs revus à la baisse pour l'ensemble de la catégorie. Bonne demande en taureaux. En vaches, les apports demeurent plus importants à des tarifs reconduits.
Prochain marché : 22 mars
Bovins gras:14
Vaches de viande : 2,82 à 3,35 €/kg de viande - **Vente correcte à des cours qui restent stables.**

Saint Christophe en Brionnais

10 mars

Amenés 386 broutards et 374 bovins maigres.
Bonne tenue des cours pour les sujets légers de bonne qualité. Tarifs difficilement reconduits en marchandise plus lourde, surtout dans la qualité moyenne. Prix stables pour les laitonnes. En bovins maigres, apports toujours de bonne qualité, bonne tenue des cours.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg 670,00-740,00; 300-350 kg 660,00-890,00; 350-400 kg 880,00-1000,00; 400-450 kg 930,00-1010,00; 450-500 kg 1020,00-1120,00; plus de 500 kg 1070,00-1170,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg 430,00-550,00; 220-300 kg 450,00-630,00; plus de 300 kg 610,00-950,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 520,00-740,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 950,00-2030,00-1052,00. Vaches moins de 5 ans 820,00-1550,00-1053,00; 5-10 ans 750,00-1670,00-1069,00; plus de 10 ans 690,00-1390,00-940,00; suitées 1462,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; 200-250 kg U inc.; 250-300 kg U 2,75-2,88; R 2,60-2,72; 300-350 kg U 2,65-2,80; R 2,50-2,62; 350-400 kg U 2,50-2,63; R 2,25-2,47; 400-450 kg U 2,25-2,48; R 2,17-2,25; 450-500 kg U 2,28-2,38; R 2,14-2,28; plus de 500 kg U 2,10-2,16; R 2,05-2,10. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,32-3,06; 220-300 kg U 2,10-2,60; plus de 300 kg U 1,95-2,32. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,89-3,17. Vaches moins de 5 ans U 1,70-2,12; 5-10 ans U 1,45-2,21; plus de 10 ans U 1,27-1,75; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,82-2,06.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 15 mars

Ovins:20	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	65-90	1,81-2,37
Brebis	45-60	0,73-0,88

Très peu d'apports, stabilité tarifaire pour l'ensemble des catégories.
Prochain marché : 29 mars

MOULINS ENGILBERT Sicafome 08 mars
Amenés 280 - Apports de saison, vente rapide et totale.
Agneaux: meilleure demande surtout en sujets de qualité. Les cours se raffermissent. **Brebis-béliers**: bonne vente. Cours inchangés

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,25 (60 à 90€)	0,60 à 1,00 (34 à 60€)	-
Béliers: 78 à 107 € - Chèvres: 15 à 30 € - Boucs: 20 à 35 €				
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 114 €)	-	2,17 à 2,62	-	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 127 €)	-	2,30 à 2,59	2,07 à 2,30	-
Agneaux gras + 50 kg (105 à 118 €)	-	1,94 à 2,31	-	-
Agneaux laitons	-	2,70 à 2,80	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (106 à 114 €)	-	2,70 à 2,80	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (113 à 128 €)	-	2,60 à 2,70	2,40 à 2,60	-

EFFECTIFS
Agneaux: 189 - **Brebis**: 79 - **Béliers**: 7 - **Caprins**: 5

Prochain marché le 22 mars

(pesée 7h00, vente 9h00) Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS Sicafome 10 mars

Amenés 413, dont 120 agneaux, 100 agneaux d'embouche, 160 brebis et 33 béliers.
Meilleure vente en agneaux, cours facilement reconduits. En brebis, les prix sont également facilement maintenus.
A la pièce : Brebis suitées 80,00-120,00-100,00 (=). Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,35-5,70-5,50 (=); R 5,15-5,50-5,35 (=); 19-22 kg U 5,05-5,45-5,35 (=); R 4,80-5,20-5,05 (=); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,60-2,70-2,65 (=); R 2,11-2,25-2,19 (=); O 1,74-1,89-1,85 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton **du 11 mars**
Présentés : 55.275. Vendus au classement de 1,087 à 1,108 e. soit une cotation Base 56 T.M.P. 1,099 e (=). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,119 e. 428 coches vendues à 1,012 (+0,001). départ élevage de1,016 à 1,047 regroupées de 1,011 à 1,014

INDICEporcelet

Du 08 au 12 mars
Prix à 25kg: 1,815 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,720
Du 1er au 05 mars
Prix à 25kg: 1,838 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 31,154

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 05 au 11 mars
Bretagne : 1,26 (-0,01)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,24 (-0,01)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,23 (+0,03)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,31 (-0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,26 (-0,02) **Référence nationale : 1,26 (-0,01)**

PORCINS Sancoins 10 mars

Amenés : non communiqué.
Cours pour information. Au kg net : Porcs charcutiers 1,09-1,46. Coches de réforme 0,68-0,92.

Des professionnels à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers
OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Poudre maigre
Lactoserum

Collecte du lait : rares sont les pays en bonne santé

Au deuxième semestre de 2008, rien ne va plus sur le marché mondial des produits laitiers. L'offre atteint des niveaux élevés, mais la crise économique anesthésie le commerce mondial. La reprise viendra un an plus tard, d'une part de l'Union qui stabilise les prix par l'intervention, et d'autre part du dynamisme néo-zélandais qui relance le commerce international. Aujourd'hui, rares sont les pays remis de cette crise.

En 2009, la production laitière mondiale a dépassé 700 millions de tonnes, d'après l'Institut de l'élevage. Après une période de croissance entre 2001 et 2008, la progression n'était que de 1,2 % en 2009.
En effet, la crise économique et financière est passée par là. La consommation s'est stabilisée dans les pays développés, et la croissance de la demande a été freinée dans les pays émergents.

Au fil de l'étude des différents bassins de production, on découvre que peu de pays restent dynamiques.
La production laitière américaine était par exemple connue pour son ardeur et son rôle au sein des marchés mondiaux. La situation s'est complètement retournée. Comme la demande intérieure reste soutenue, en partie grâce à la répercussion sur le prix au détail de la baisse des coûts de production, la production s'est détournée de l'export. Le cheptel est en perte de vitesse. Après des années de croissance, il s'est replié de 2 % entre 2008 et 2009. L'USDA table d'ailleurs sur un recul de 3 % du cheptel laitier cette année même si le prix du lait augmente de 30 %.
Autre gros producteur en perte de vitesse, l'Australie. Les sécheresses des deux dernières années, les pénuries d'eau et restrictions à l'irrigation rendent la production de lait très difficile. Estimé à 1,65 millions de vaches en avril 2009, le cheptel laitier pourrait reculer de 3 % cette année.

Deux modèles échappent à la crise

Deuxième exportateur de produits laitiers au monde derrière l'Union à 27 en 2008, la Nouvelle-Zélande affiche une collecte florissante. L'expansion de l'élevage laitier est en cours. Entre mai 2008 et mai 2009, le cheptel national a bondi de 6 %. Et, plus rare dans les pays développés, le nombre d'élevages laitiers lui-même a grimpé de 2 % sur la même période. Le système laitier néo-zélandais repose sur la valorisation des pâturages et le cycle de l'herbe. Ainsi l'augmentation de la production ne découle pas de la hausse de la productivité, mais plutôt de celle du cheptel. A l'issue de la campagne en cours, la production devrait s'approcher de 17 millions de tonnes. A l'export, la Nouvelle-Zélande confirme sa position prédominante. La Chine est devenue son premier client suite au scandale du lait frelaté à la mélamine.
De l'autre côté du monde, un autre pays ne connaît pas la crise, la Biélorussie. La production laitière, estimée à 6,45 millions de tonnes, a progressé de 3,5 % en 2009, au même rythme que la tendance en œuvre depuis les années 2000. L'essentiel de la production est réalisée dans les kolkhozes qui détiennent 82 % des 1,45 millions de vaches laitières du pays. Les exportations progressent sensiblement vers la pays de la CEI - car la collecte n'est pas conforme aux normes internationales. Le point commun entre ces deux pays, les seuls aux collectes très dynamiques : les coûts de production sont les plus faibles...
Sans incident climatique majeur, la FAO prévoit une croissance de 14 millions de tonnes de la production mondiale. Mais l'équilibre du marché reste précaire, la demande dépendant de la reprise économique mondiale.

V.P. (Analyses Abc)

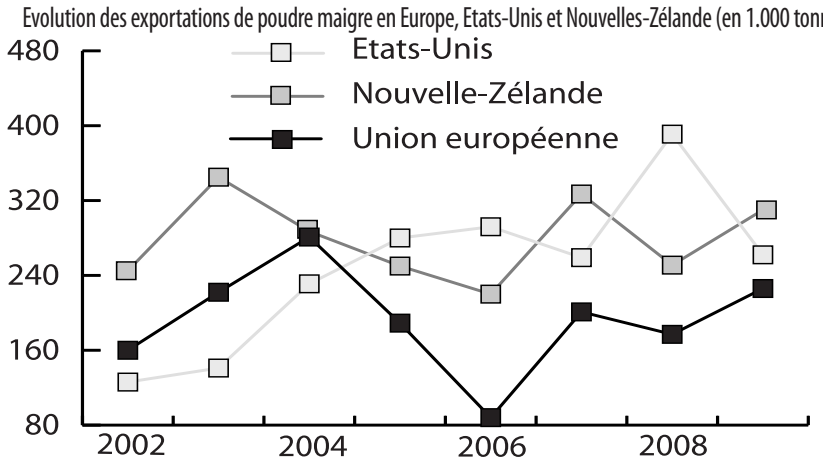
Evolution des exportations de la Nouvelle-Zélande

1000 tonnes	Fromages	Beurre et butter-oil	Poudres grasses	Poudres maigres
2001/02*	277	332	476	245
2002/03	290	386	540	345
2003/04	308	378	657	287
2004/05	277	330	629	250
2005/06	283	320	576	220
2006/07	309	406	670	327
2007/08	283	344	621	251
2008/09	270	375	664	310

* campagne laitière du 1 juin au 31 mai de l'année suivante

Source : Insititut de l'élevage- élaboration service Analyses Abc

Evolution des exportations de poudre maigre en Europe, Etats-Unis et Nouvelles-Zélande (en 1.000 tonnes)



Source : Institut de l'élevage - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

Tracteurs

JD 6920 1587h TLS 2004
JD 6910 4080h TLS 2000
JD 6900 7183h 1996
JD 6810 4050h TLS 2000
JD 6600 7460h 1996
JD 6506 7500h 1996
JD 6320 2200h TLS 2007
JD 6300 7417h 1993
JD 6300 7980h 1997
JD 6100 7900h 1995
JD 3130 9000h 1976
Case 845 2 RM 5000h 1985
Case 955 11300h 1979
Case CS 130 3500h 1999
Case MAX 5150 7670h 1995
Deutz Agro 100F charg. 700h 2009
Deutz Agro 140 4121h 2004
Deutz DX 365 charg. 9000h 1991
Fendt 714 5389h 2000
Fiat 80-76DT charg. 4000h 1990
Landini 8880 7967h 1991
MF 595 8800h 1975
Renault 110-54 8340h 1991
Renault 120-14 TX 7000h 1986
Renault 145-54 7100h 1991
Renault ARES 640 RZ 4100h 2002
Same RUBIN 120 4560h 2003

Moissonneuses

Deutz 4080HTS 3390h 1993
JD 2266 2450h 1997
JD T550 289h 2008
NH TX62 1623h 1997
NH TX64 2500h 1997
NH TX66 2550h 1996

GIACOMEL AUXONNE
03 80 270 800

01 - Vds Case 956 XL année 84, 11500 h, bég, 4 pneus neufs, 4RM, px 6500 euros
✆ **06.74.18.42.54**

07 - Massey Ferguson 3645TURBO 1995 60cv 4rm bon état-pneu bon état-cabine amovible-pneu voies réglables-prix HT 12000 euros
✆ **06 70 85 15 18 ou 04 75 32 50 37**

15 - PENSION box 189 euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + d√©bour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26]**

18 - Vends Arès 550 RX – 99, 7.600 h, R. av, TBE, 18.000 euros à débattre.
✆ **06.14.40.22.10.**

26 - VDS Tracteur TNF65 New Holland 1330H TBE + Batie Quicke/Pont super Steyr 4RM
✆ **06 17 46 40 22**

26 - 26VDS John Deere 7700 150cv 1ère main 4900H Pneus neufs 650AR 600AV Très beau NODET Pneumasemii 5 rangs Tournesol herbicide insecticide 1650e
✆ **04 75 25 13 76 ou 06 08 30 18 14 ou 06 74 03 50 65**

38 - Vds tracteur Landini Discovery 80 cv (poste inversé) rare, bon état, année 2001, 4x4, peu d'heure, pneu bon état : 15500 euros.
✆ **06 12 15 91 75**

58 - RECHERCHE pour un tracteur MF 178 ou 188 boîte de vitesse 4 rapports sans multi power. Pièces divers Tractopelle Case 580 K (100D)
✆ **06 64 69 07 65**

58 - VENDS tracteur JD 6410 TLS, année 2001, 4 800 h., boîte Power Quad 24 x 24, cab., clim., TBE. (100C)
✆ **06 83 57 20 65**

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., an. 2001, pneu avant neuf, arrière 50%. (1103)
✆ **03 86 22 16 30**

84 - 84-CHERCHE CHENILLARD ITMA modèle NIKE 180 avec moteur en état de marche, faire offre
✆ **06.83.81.44.47**

Travail sol



01 - Vds vibro Quivogne 5m50 double rouleaux spires 5500 euros covercrop rasol 32 D. ENX 2800 E distribut. engrais Sulky DPAX 1503 px 1200 E
✆ **04.78.32.71.41. soir ou 06.85.30.29.32**

01 - Vds charrue Kuhn 3 corps ; herse plate 5m tbé
✆ **04.74.52.62.97. ou 06.26.27.39.18**

21 - VENDS semoir Lely 24 m., 1 500 l., ouverture et bordure hydraulique, 1 000 €. (1102)
✆ **06 28 29 55 72**

58 - RECHERCHE rouleau autoporteur cambridge 6 à 7 m., bon état. (1109)
✆ **06 31 72 78 84**

84 - 84-Vds motoculteur STAUB W610 PP4B 8CV + 7 outils dont fraise à buter asperge Tél : 04 90 33 37 17 ou
✆ **06.19.72.70.17**

84 - 84-Vds intercep rotatif HUMUS modèle PLANET PHD2100, largeur de travail 1.5 à 2.5m prix 6000E + tracteur enjambeur FIATAGRI 550E 55 CV
✆ **06.84.41.56.84**

Récolte

01 - Vds presse Greenand Vicon bottes 80x80 pneus large ventilateurs bé px 12000 E
✆ **06.72.31.52.93**

03 - Vends cause cessation faucheuse FC 302 TBE.
✆ **06 98 11 93 16**

26 - VDS Autochargeuse petites bottes New-Holland 1006C + Semoir NODET 13RG Disque
✆ **04 75 46 72 51 (HR) ou 06 85 38 23 71**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, moisson. batt. et ensileuse Claas NH JD
✆ **06.23.19.33.18**

42 - Vds andaineur Fella TS 425 DN 12 bras, 4,20m, très bon état
✆ **04.77.58.26.43 ou 06.80.30.86.71**

89 - RECHERCHE remorque autochargeuse de petites bottes New Holland 1006, BE. (1013)
✆ **06 70 98 33 82**

Traitement

01 - Vds pulvé Carruelle J200L porté 24m DPAE tout hydro cuve rinçage bac incorporation
✆ **06.70.12.93.08**

07 - Vds APP TRT vigne TECNOMAFL ARTIC cardan gd angle BOOGIE roues 6x9 de 2002 révisé 6000 euros
✆ **04 75 52 48 38**

38 - Pulvérisateur porté Berthoud 400 l bon état.
✆ **04 76 89 09 92**

39 - Vds presse BR 125 125 Welger 202 pickk large fillet ficelle 2002 éjecteur
✆ **06 82 78 31 85**

Arbo-viti

26 - CHERCHE caisse frigorifique de camion en TBE avec groupe Thermoking ou Carrier
✆ **0683006505**

26 - 26VDS Rideau plast 2,5x2,5 port chamb froide-Ramp front desherb verg hydro simple-Pneus av jant 480/65/28 et 600/65R38
✆ **06 07 64 29 69 (HR)**

38 - Rch table de calibrage pour trier les noix.
✆ **06 85 54 30 34**

69 - Vds chenillard Same Fox 35 2600 H. chenilles couronnes enbr. neuf lar. 088 TB état.
✆ **04 74 71 30 53 ou 06 03 53 48 03**

Epandage

21 - VENDS semoir engrais Amazone type ZA x perfect 1402, TBE, prix 600 € HT (1115)
✆ **06 62 96 41 71**

38 - Vds épandeur le Boulch 4 t 5 bon état.
✆ **04 74 59 00 35**

Irrigation

26 - 26Cherche filtre à sable goutte à goutte et Planteuse tomate et Roue étroite
✆ **06 28 01 94 00**

Manutention

01 - Vds telescopique Manitou MLT 731 LSU turbo tb état
✆ **04.78.06.19.85**

38 - Vds chariot élévateur Jungheinrich 2002, 4500 h levage 3 t hauteur 4 m très bon état avec cabine chauffe 11000 euros.
✆ **06 87 43 40 55**

89 - VENDS bétaillère en bois Demico, long 2.60 m., larg. 1.10 m., H, 1.10 m. (1101)
✆ **03 86 32 54 83 HR le soir**

89 - VENDS Tlesco manitou 634120 LSU God multi, 4 pneus neufs, clim. divers options, 3 600 H, TBE, 12 2006. (110B)
✆ **06 87 52 65 76**

Agri. divers

01 - Vds planteuse PDT Gruse 4 rangs 70 cm tbég 3500 E, butteuse Agronomic 4 rgs 70cm px 3500 E tbé
✆ **06.76.03.14.55**

01 - Vds bétaillère 7 VL, 2 roues 600/65R28, boogie 4 roues 18/22,5
✆ **04.74.25.48.50**

03 - Vds HERSE rotative 3 m, gros Paker, portacourt hy, semoir 4 rgs maïs, semoir 3 m 24 s, traceurs hy, vis sur chariot, vibro 4.50 m, herse terrage forc√©e repliage hy, chargeur Mx 40-85
✆ **06 14 26 38 61**

07 - Vends cultivateur Quivogne 3,20m 2 rangs de dents + lève palette hydraulique 3 pts H3M le tout TBT
✆ **04 75 65 93 00 ap 20h**

18 - A vendre 2 ceintures de vêlage Agrimonitor 8000, avec boîtier d'alarmes, bon état.
✆ **Tél/fax. 02.48.74.74.39.**

18 - A vendre combiné de semoir, 3 m, année 1994, avec herse rotative kuhn, 3 m et semoir Accord pneumatic DA, très bon état, 4.300 euros.
✆ **Tél/fax. 02.48.74.74.39.**

21 - VENDS bineuse autoguidée vibro + rotoherse 4.90 m., roue étroite, 8,3 x 32 - 9,5 x 44, - brabant 4 corps. (10VB2)
✆ **03 80 61 04 17**

- 1 telescopique MERLO 26-6T
- 1 tracteur MF8170 5200 h.
- 1 benne GILIBERT 16 T. TB
- *Plusieurs semoirs engrais SULKY*
- 2 tracteurs MF6180 MF3115

Sarl GATELLIER
58150 Suilly la Tour
Tel. 03 86 26 33 93

21 - VENDS cause retraite: - 1 tracteur Ford 3600 de 76, moteur neuf de 50 h, embrayage neuf, avec chargeur Quick et godet à terre, - 1 andaineur Kuhn GA 280 SL, - 1 herse rotative Kuhn HR 300, BE, boîtier 3 vitesses, - 1 semoir Nodet 3 m. AS, 17 sabots, herse arrière. (110A)
✆ **03 80 96 70 24 HR**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir pneumasem Nodet, - tracteur 4 RM Massey ou JD. (110C)
✆ **06 73 80 16 97**

26 - CHERCHE caisse plastique 55 L x 34 l x 28 hauteur genre tomate
✆ **04 75 53 60 86**

26 - 26VDS Epand Gilibert 5 tone Freis hy pour remorque moteurs élec réducteur ventilateurs 15000 M3 Cuve Fiol
✆ **04 75 85 26 85 (HR)**

38 - Vends presse MD IH 422.
✆ **04 76 71 01 48 HR - 06 77 56 10 18**

38 - Vds charrue Kv NSH 3 corps versoir et pièce usure neuve, vibrosem 3 m avec rouleau cage, crochet ramasseur JD série 30, épandeur fumier 5,5 t Le boulch, Masse tracteur IH, remorque hydro 4,5t.
✆ **06 81 65 95 09**

38 - Remorque 6 t Gilibert ridelles rabattables, tracteur Fendt 512 C - 8100 h bon état, presse bottes ronde Welger à courroies am rotatif 2007, épandeur Duchesne 6t hérisson horizontal TBE ; Loue pré avec eau ou pour fauche.
✆ **06 89 30 81 08**

38 - Vds charrue Huard HM1, rateau faneur Remy TBE, charrue Huard 370, presse MD N4 pour pièces, équipement tournesol coupe 3,96 m NH 305 gl moteur à revoir + moteur seul.
✆ **04 74 58 85 93 ap. 19 h**

38 - Vends moteur Deutz polyvalent 100 cv diesel + épareuse Rousseau 420.
✆ **06 88 97 20 13**

38 - Vends herse alternative Amazone avec rouleau paker 1000 euros à débattre + remorque à plateau et une basculante 6 t.
✆ **04 74 97 46 53**

38 - Vend broyeur Agram 3 m av-ar TBe 2900 euros, t bon foin de millet 90 E/T ; Achète petite benne 5 t env. 1300 euros.
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Vend disques buteur + distributeur à poinces, pour planteuse Supe Prefer TBE (2 ran,gs) : 750 euros.
✆ **04 76 53 83 92 06 73 20 94 92**

52 - VDS semoir engrais Sulky DPX Expert 2500 l pesée continue état neuf, salle de traite Alfa 2x4, faucheuse Vicon KM 241 cond. rouleaux.
✆ **03 25 87 24 95**

54 - Vends caisse isotherme 1.850 l. L183 LA100 H105 int avec ou sans remorque 2 essieux.
✆ **06 81 02 09 94**

57 - Vends benne TP Duchesne 12/16 T, 4,5T à vide, état exceptionnel, prix 12.500 euros ht.
✆ **06 08 96 65 29**

58 - VENDS épandeur Rolland conic, flèche ressort, béquille hydro, tapis hydro, pneus B.P7 tonnes, porte betterave, TBE, très peu servi, 6 500 € à débattre (1010)
✆ **03 86 58 30 96**

58 - VENDS combiné 3 m., herse rotative Amazone + porte à court 2 verrins + semoir Nodet, - distri. engrais ZAM compact 1 800 l. + lève sacs Askel. (10VB4)
✆ **03 86 59 23 02 06 45 49 46 41**

58 - VENDS semoir NG + RIB 4 rangs maïs, 5 tournesol, micro insc fertil traceur hyd. (11VB1)
✆ **03 86 26 23 82**

67 - Vends Poclain 81 sur roues, 6500 heures réel moteur HS, prix à déb
✆ **03.88.63.70.71**

69 - Vds vis à grain 10 m. chariot - ventilateur - remorq 4 R plat bois 3 T. - remorq 2 R 3 T - 2 roues JDeer 18/4/1938.
✆ **04 78 90 10 02**

69 - Vds épareuse Rousseau cde électrique rotor 1,20 m. semoir maïs Monosem pneumatique 4 rgs fertilisateurs.
✆ **06 75 52 60 95**

69 - Vds éplucheur à poireaux Bailly BE prix 1000 euros sans TVA.
✆ **06 07 06 77 50**

84 - 84-Vends 2 tunnels BN 7m x 90 m, tubes 50 ovalisés à démonter + semoir radis MAHIER 17 rangs, 3 points
✆ **04.90.70.85.11**

84 - 84-Vends 2 tunnels BN 7m x 90 m, tubes 50 ovalisés à démonter + semoir radis MAHIER 17 rangs, 3 points
✆ **04.90.70.85.11**

84 - 84-Vds tracteur SOMECA 480S enjambeur, TBE, prix 6000 E, Vds camion frigo MERCEDES 1317 AN 89, bon état, prix 6000E 400000 km
✆ **06.68.31.16.12**

84 - 30-Vds épandeur engrais VICON DPAE démonstration, charrues non stop 2, 3, 4, 5 socs, cover-crops 24, 28, 30, 32, 40 disques
✆ **04.66.24.26.11**

88 - Vends fauch frontale Fella 3 m 4.500 euros charrue Bugnot revers 3 socs 1.300 euros combi semi 3 m 500 euros pompe à eau card 300 euros
✆ **06 83 31 07 92**

Elevage

25 - VDS faucheuse conditionneuse Krone EC 2,80 m stalle collier autoblocants abreuvoirs.
✆ **03 81 56 00 52.**

Véhicule

Utilitaire

26 - VDS 4x4 Pick up Navara 2006 93000km ts options Protec Bewwe atl chape
✆ **06 87 38 26 34**

71 - VENDS camion bétaillière Mercédes 809 PTR, 10 T., mine OK, moteur 360 000 kms, pneus neufs. (1105)
✆ **03 85 54 59 31 06 74 36 11 88**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS en AB, foin récolte 2008, paille avoine 2009, céréales avoine blanche 2009. (0905)
✆ **03 80 81 39 45**

26 - 26VDS Quelques rouleaux de fourrage et de paille
✆ **04 75 68 83 38 (HR)**

39 - Vds paille regain BR 120 120 qualité
✆ **03 84 71 50 28 ou 06 08 62 49 53**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

21 - RECHERCHE graines de luzerne, trèfle, sainfoin. (10VB3)
✆ **03 80 61 01 24 HR**

21 - VENDS paille de blé en petites bottes. (1104)
✆ **03 80 96 61 36**

38 - Vends foin balles rondes.
✆ **04 76 38 97 51 HR**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

58 - VENDS paille bottes rectangulaires 120 x 70 x 240 sous abri. (1003)
✆ **03 86 22 64 29**

58 - VENDS foin luzerne 2009, BR, secteur Lormes. (1112)
✆ **06 78 15 83 56**

70 - Vds foin BR récolte 2009 - GAEC MARTIN COLLEY - VILLERSEXEL.
✆ **Tél. 03.84.20.50.90 ou 06.82.39.33.46.**

71 - Vends foin ou enrubannage, très bonne qualité.
✆ **06 42 11 49 57 ou 03 85 78 49 02**

ACHÈTE ENSILAGE MAÏS
06 11 05 86 63

Propriété

21 - CEDE DPU sans terres. (0901)
✆ **06 89 57 22 55**

Terrain

42 - Cherche prairies ou pensions pour bovins, étudie toutes propositions
✆ **06.81.62.73.08**

Location

Agricole

21 - CHERCHE pré à louer ou pour mettre des bêtes en pension. (09VB2)
✆ **03 80 29 18 38 06 85 51 33 70**

26 - A LOUER Terrain agricole 1,5ha à Saulce/Rhone proche RN7
✆ **01 43 96 13 96**

58 - LOUE 85 ha de prés un seul tenant St Maurice et Crux la Ville + bâtiments à vendre. (1011)
✆ **06 82 28 85 56**

89 - Prairie à louer pour fauche ou pâture, 3 ha entre Chablis et Chichée. Dauvissat René - Chablis. (1116)
✆ **03 86 42 82 82**

Autre

26 - loue F3 loyer modere contre services a couple retraite de confiance
✆ **contact 06 87 01 50 16**

26 - LOUE F3 loyer modéré contre services à couple retraîté de confiance
✆ **06 87 01 50 16**

58 - PRENDS bovins en pension, région Moulins Engilbert. (09VB5)
✆ **06 74 37 07 11**
03 86 84 21 18
03 86 84 37 50 après 20 h

89 - A LOUER maison 86 m2, cuisine, séjour, chambre, bain, cour fermée, dépendances, chauffage gaz. (1108)
✆ **03 86 65 74 66**

Offre

Emploi

39 - Agriculteur du haut Jura recherche personne intéressée en vue de la reprise de l'exploitation en vaches allaitantes. SAU 147 ha, primes vaches allaitantes 55, bâtiment aire paillée et stockage de 2005
✆ **06 76 81 89 53**

52 - Ferme polyculture élevage cherche 2 associés homme/femme couple.
✆ **03 25 01 73 59**
ou 03 25 01 73 71

58 - EXP. Poly-culture-élevage RECHERCHE salarié agricole environ 3 jours par semaine, sérieux et motivé, exp. agricole exigée. (09VB4)
✆ **06 83 57 20 65**

71 - Association en maraîchage biologique, secteur Mâcon, recherche second d'exploitation. Organisation et suivi de la production et commercialisation, et encadrement, en lien avec le directeur de la structure, des équipes de travail constituées de personnes en parcours d'insertion. CDI temps plein. Expérience impérative. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**

Demande

Emploi

58 - RECHERCHE emploi ouvrier agricole mi-temps disponible de suite. (1015)
✆ **09 60 17 26 41**
06 31 13 14 48

71 - Jeune homme, 19 ans, cherche employeur pour BTS ACSE. Permis B acquis + CACES. Diplômes Bepa + Bac pro productions animales en cours d'acquisition. Scolarisé à Ressins (Nandax 42). Région Bourgogne + Centre. Contact aux heures des repas :
✆ **03 85 25 30 03**
ou 06 73 78 87 24

Offre

Service

21 - Agriculteur RECHERCHE pressage paille 120/70, saison 2010, secteur Sud Dijon et alentour. (1006)
✆ **03 58 08 60 40**

Achat-Vente

Divers

18 - Vends un taureau HBC, 5 ans, origine Batho, vêlage facile, docile, très bons aplombs, produit visible ; graines de ray grass d'Italie ; foin, récolte 2009.
✆ **Tél. 06.32.15.58.46.**

TONTE DE MOUTONS
PARRAGE DE BOVINS
Jean-Marie DEGORGUE
Tél. 06 76 55 30 30

21 - VENDS piquets d'acacias 2 m. non appointés. (1118)
✆ **03 80 47 08 02**
06 76 62 53 11

25 - GITE 6 personnes 3 épis mars - avril - mai - juin : 280 euros sem. Doubs. http://gite-mont-de-vougney-over-blog.fr
✆ **03 81 64 13 96**

38 - Vends taureau Limousin 6 ans + Vends Quad Yamaha 350 : 1500 euros.
✆ **06 15 48 13 81**

38 - Cause maladie v 1 pirouette 2 toupies 1 rotative 4 assiettes 1 poste électrique à batterie 6 et 12 v + appareil à pile sèche 1 collier à cheval 1 moteur électrique 8 cv 200x380 + ficelle sizale 6 plottons 1 batteuse 1 tarare + 1 paire de roue forestier 1 arracheuse de pomme de terre + le bineuse + 1 estirpateur 1 herse à cheval 1 luge pour poney.
✆ **04 76 59 25 39**

38 - Vds herse rotative rau 3 m relevage portacourt godet orientable 1,80 m + godet terrassement 1.40 pour pelle case serie 88.
✆ **04 74 54 47 06**
06 63 13 54 54

38 - Vds ou échange herse rotative Kuhn 4001 4 mètres portacourt hydro contre 3 m Kuhn. Vds pompe irrigation Caprari MEC diam. 3/65 sur roues Cannon rain gu 106.
✆ **04 76 08 05 70**
06 60 11 36 91

42 - Recherche vêtements, accessoires, datant de la deuxième guerre mondiale, même en mauvais état
✆ **06.34.76.44.60**

55 - Vends semoir à maïs Rau Maxem 6 rangs + micro rétractable TBE.
✆ **03 29 90 44 75**
ou 06 69 12 92 38

Bâtiment

SARL
REVERET
• Ossature photovoltaïque
• Bardage tôle et bois traité
• Zinguerie - Portes
• Vente fers, tôles
Nourrisseurs bovins - ovins
Pièces chaînes de curage toutes marques
QUALIBAT
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES KIT OU POSÉE
03400 GENNETINES (à 10 km de Moulins) - **Tél. 04 70 42 10 89** - Fax 04 70 42 12 85 - E-mail : sarl_reveret@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
Pour toiture ou bardage 40 ou 60 mm. Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide glissières d'autoroute
Ets BECKER Arquian 03 86 39 70 94 Corbigny 03 86 20 19 66

Animaux

Divers

42 - Eleveur mettrait vaches allaitantes en pension pour la saison de pâture
✆ **06.30.67.27.19**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier VENDS reproducteurs limousins 1 et 2 ans HBL + 15 vaches pleines inscrites, taureau RJ (vêlage mars). Paiement février 2010 (37VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - M. et F. repro. Limousins 11 à 14 mois, IBR A. Livraison. (1114)
✆ **06 21 66 94 72**

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

21 - Elevage H.B. Limousin VENDS reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - 21410 Pralon (0806)
✆ **03 80 23 68 04**
06 59 53 17 73

21 - VENDS TB taureaux 18 mois, - veaux de 14 mois prêts à saillir, TGO, livraison assurée. Elevage charolais HBC. EARL Gabory - Jeux les Bard (08VB2)
✆ **03 80 96 79 42 -**
06 87 43 40 33

21 - VENDS reproducteurs 12 à 15 mois HBC. EARL Bolâtre JL. (0903)
✆ **03 80 84 46 52**
06 98 38 19 62

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois IA Sidney X Lorsini, facilité naissance lait et Repair (1010)
✆ **06 84 12 12 35**
03 80 64 41 82

21 - EARL du Mont Rond - Parisot Bruno - La Motte Ternant VEND taureau 26 mois, vêlage facile, - taureaux 18 mois nés sept. 2008 issus cheptel 100 % IA, HBC, IBR A, hivernés en plein air. (11VB3)
✆ **03 80 84 33 13 -**
06 15 28 77 63

38 - Cause cessation vends vaches + génisses Holstein.
✆ **06 89 73 91 98**

38 - Vds 1 mâle Blond d'Aquitaine né le 4 mai 2009, fils de Oulou, très calme et hiverné à l'attache, indemne d'IBR et vacciné FCO 1+8.
✆ **04 76 71 30 13 le soir**

38 - Vds VA Salers terme 15/04, VA + veau mâle Salers de 6 à 9 mois, issu IA.
✆ **06 75 11 57 59**

39 - Vds taureau reproducteur salers 5 ans 1/2 herdbook
✆ **06 77 12 09 65**

42 - Elevage charolais HBC, vds génisses 2 ans, tx 5 ans et 15 mois, vêl. facile bo T65
✆ **06.71.99.65.43**
ou 04.77.66.64.70

42 - Vds taureaux à saillir, prim'holst très grande origine, issus de mère à taureaux
✆ **06.89.30.04.69**

42 - Vends taureau ferrandais, 18 mois, père Prosper, ind. IBR, livraison assurée
✆ **06.08.58.19.39**

54 - Vends vaches pleines - Génisses 1 an à 2 ans - Taureau Blond d'Aquitaine
✆ **03 83 52 37 14**
ou 06 23 26 20 27

1ère vente au cadran

d'une quarantaine de veaux et taureaux sur une mise à prix de 1900 Euros

Organisée par le GIE "MONT DU CHAROLAIS" - Vendredi 26 mars 2010
La Croix aux Maîtres RD 983 - 71220 La GUICHE
Visite à partir de 10 h - Vente à 14h

Restauration sur place - Renseignements : 06 09 33 42 14

55 - Cause cessation vends vaches Prim'Holstein vélées et à véler + génisses pleines.
✆ **03 29 75 04 87**
ou 06 75 49 49 70

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes, veaux 1 an, vêlage facile, issus, très bonnes origines. Elevage Batho R. et S. 58330 Saxi Bourdon (060H)
✆ **06 74 69 21 83 -**
03 86 58 35 52 HR

58 - VENDS veaux repro. 12 - 15 mois, - génisses 2 ans. Le tout HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché. (07VB3)
✆ **03 86 84 21 53**
06 88 78 99 53

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs charolais et limousin, IND IBR, vac. FCO 1 et 8. TGS. GAEC de Selins. (0817)
✆ **06 72 26 48 56**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS plusieurs TB taureaux Limousins 1, 2, 3 ans, très doux, hivernés à l'attache, IBR A, livraison assurée. (09VB1)
✆ **03 86 30 11 66 -**
06 10 34 28 10

58 - EL. HBC VENDS taureaux 3, 4, 7 ans et 12 veaux reproducteurs, TGS. GAEC Marion - Luzy. (09VB6)
✆ **03 86 30 11 55**
06 07 51 04 99

58 - VENDS taureaux adultes 4 - 5 ans et veaux 1 an, type viande HBC, TGS, IBR A. GAEC Martin Gilles (090D)
✆ **06 12 53 71 73**

58 - VENDS 2 très bons taureaux 2 ans, TBO, TGS. GAEC Roube Père et Fils - Magny-Cours (100A)
✆ **03 86 58 15 80**
06 72 77 44 76

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais, vaches pleines et vaches suitées. (100B)
✆ **06 74 37 07 11**
03 86 84 21 18
03 86 84 37 50 après 20 h.

58 - El. charolais HBC VENDS taureau 18 mois et veaux de 15 mois, IBR A. EARL Coudret. (1001)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, vêlage facile et prix raisonnable. Pautet - Savigny. (10VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 1 an HBC, IBR A. Gresle - Inty - Chalement. (1113)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS bon taureau 3 ans et gros veaux reproducteurs 12 à 15 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux. (110D)
✆ **03 86 68 80 03**
06 62 66 56 54

70 - ELEVAGE CHAROLAIS DEMONGEOT HBC vends reproducteurs aptes à la saillie. Génisses 2 ans pleines. Livraison.
✆ **Tél. 06.08.58.46.73.**

70 - ELEVAGE CHAROLAIS DEMONGEOT HBC vends reproducteurs aptes à la saillie. Génisses 2 ans pleines. Livraison.
✆ **Tél. 06.08.58.46.73.**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Chatillon J.-M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds très bons taureaux HBC, développant viande, G.S. M. Devillard J.P à Dyo.
✆ **03 85 70 60 84**
ou 06 81 90 94 97

71 - Elevage HBC vend TX 7 ans, 4 ans, 2 ans et 20 veaux 1 an, IBR A. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21**
ou 06 03 43 33 10
ou 03 85 79 55 59

71 - Vends bonnes génisses 2 ans, tx 2 ans, 1 an et adulte, élevage HBC. Gaudet Fabien, 71 Marly-sur-Arroux.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - El. HBC vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, IBR A, vacc. FCO. EARL Terreau JM et V, 71400 Autun.
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Cherche à prendre bovins en pension dans département 71, printemps 2010.
✆ **06 20 71 54 47**

71 - Vds 16 taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71230 St Romain sous Gourdon.
✆ **03 85 57 11 59**

71 - Elevage charolais HBC vd 10 génisses 2 ans + veaux mâles 15 mois type viande. Bajard J.F. à Colombier.
✆ **03 85 84 55 71**
ou 06 30 86 06 65

71 - Vds taureaux charolais HBC 1 et 2 ans, TGS, livraison ass. SCEA Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**
ou 03 85 57 46 26

71 - Elev. charolais HBC vd taureaux et génisses 2 ans. EARL Pacaut J.M., Laizy.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Cse retraite élevage HBC vd 15 génisses 2 ans, prêtes à saillir ; 3 génisses 3 ans avec veaux ; 4 génisses 3 ans pour herbe.
✆ **03 85 24 02 29**

71 - Vds taureaux et génisses charolais, HBC, 2 ans, pour repro., TGS. Dufraigne Daniel, La Bruyère.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - VENDS taureaux charolais 1 - 4 ans, vêlage facile 18 mois et 1 an, le tout HBC, IBR A, vac. FCO 1 et 8. Livraison. Prix raisonnable. Deschamps Patrick - 71 St Eugène. (1106)
✆ **03 85 54 59 31**
06 74 36 11 88

71 - VENDS génisses charolaises 1 an pour repro, 480 kg, TGS. (1107)
✆ **03 85 84 23 36 HR -**
06 20 18 41 36

71 - VENDS repro. charolais 15 mois, BO et facilité naissance + taureau 4 ans. (1111)
✆ **06 10 14 04 10**
03 86 30 09 46

71 - Vds taureaux charolais 18 mois, HBC ou non, livraison assurée. M. Richard Jean-Luc, 71270 Torpes.
✆ **03 85 72 38 14**

71 - Elevage limousin vend veaux repro. 18 mois + 1 taureau 6 ans + laitonnes, TGS.
✆ **03 85 58 96 48**
ou 06 32 55 74 51

71 - Vds taureaux charolais 2 ans et vaches suitées, TGS, élevage HBC. M. Jean-Paul Degut.
✆ **03 85 24 21 30**

71 - Elevage charolais HBC vend taur. 18 mois et 30 mois (fils de Sam 1er prix Paris 87 et Iroquois), hivernés au pré, bonne génétique, IBR A, vacc. FCO. M. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax : 03 85 54 41 10**

71 - Vds bons taureaux charolais HBC sans corne, 2 à 4 ans, tt gar., liv. poss. M. Boiret B. à Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux 16 mois, origine I.A., TGS IBR A. EARL Plantard - 71320 Cuzy (1118)
✆ **06 17 35 43 02**
03 86 30 15 45

88 - Vends m,les Prim'Holstein issus d'embryons canadiens - Vends embryons sur vaches EX 92 NT par Schottle - 1 fille EX 90 NT
✆ **06 08 52 64 91**

89 - VENDS reproducteurs charolais 22 mois et 16 mois, très bonne origine, tous HBC. SCEA Baudot - Fulvy. (1019)
✆ **03 86 75 09 57 -**
06 09 51 68 87

Ovin

21 - VENDS 2 béliers Suffolk 1 an génotypés, TBO, idéal pour croisement. Parisot Vincent - La Motte Ternant (11VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
06 11 14 79 20

42 - Elevage ovins, rouge de l'Ouest, Viallon, département 42, présent au comice de Feurs, les 12, 13 et 14 mars
✆ **04.77.65.57.42**

89 - VENDS 40 brebis croisées, agnelage 15 mai, 65 €. (1017)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

07 - Vds juments Ardennaise 6 ans dressée attelage + Ardennaise 4 ans très docile
✆ **04 75 94 14 40**

58 - VENDS pouliches trait comtois 5 et 6 ans, très douce, robe Alezan. (09VB3)
✆ **03 86 22 22 19 HR**

Chien

07 - Donne chiot berger parents extras 2DZX814
✆ **04 75 36 71 33**

21 - A réserver chiots Border Collie nés le 01/02/10 non Lof, mère 250269801048920. (1012)
✆ **03 80 36 90 82 le soir**

42 - Vds 7 chiots border collie, nés le 8/01/10 LOF 21316-3883 TBO travail vaches limousines
✆ **04.77.24.86.37 à 20 h**

69 - Donne chiots Border Collie mâle.
✆ **04 74 70 15 34**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Vous désirez passer une
PETITE ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC RAILLARD EMMANUEL

Société civile
1 rue des Ursulines
21610 Montigny
Mornay la Villeneuve sur Vingeanne
453 927 287 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 10/02/2010, la collectivité extraordinaire des associés a
- autorisé Madame Raillard Madeleine à démissionner de ses fonctions de gérante à compter rétroactivement du 31/12/2009
- Décidé la transformation du Gaec en Earl à compter rétroactivement du 01/01/2010, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Raillard
Siège social : 1 chemin des Meix 21610 Montigny Mornay la Villeneuve sur Vingeanne à compter du 01/01/2010
Capital social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Raillard Emmanuel, demeurant à 1 chemin des Meix 21610 Montigny Mornay la Villeneuve sur Vingeanne
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis et mention, la gérance

AL21112028

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel Public à candidatures
Délégations de Services Publics

SIEA FAUVERNEY

1. Dénomination et adresse de la collectivité:
SIEA DE FAUVERNEY - EN MAIRIE , 21110 FAUVERNEY
Tél - Fax : 03 80 39 70 06
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 SERVICE EAU POTABLE
Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/2011.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 1 200
- Volume de facturation : 105 000 m³ aux abonnés du syndicat et environ 80 000 m³ en vente en gros
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : néant, achat au Syndicat Mixte du Dijonnais (261 000 m³ achetés en 2008)
- Réservoirs : 1 de 320 m³ de stockage
- Linéaire du réseau : 36,2 km
3.2 SERVICE ASSAINISSEMENT
Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/2011.
Données du service :
- Nombre d'usagers : 1150
- Volume de l'assiette de facturation : 102 000 m³ aux abonnés du syndicat et 80 000 m³ par convention de déversement avec le Syndicat Mixte du Dijonnais pour les communes de Bretenière et Magny sur Tille.
Ouvrages à exploiter :
- Stations d'épuration boues activées : deux stations d'une capacité unitaire de 3 500 EH.
- Linéaire du réseau : 35,2 km
- Postes de refoulement : 11
- Filière boue : compostage et incinération
4. Contenu des dossiers de candidatures: 1 dossier par service
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Références d'exploitations similaires.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 27 avril 2010 avant 17 heures au siège du Syndicat, EN MAIRIE, 21110 FAUVERNEY.
Chaque dossier de candidature devra être adressé à Monsieur le Président, EN MAIRIE, 21110 FAUVERNEY, sous enveloppe cachetée portant la mention : «Candidature pour la gestion du service (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
6. Renseignements :
Monsieur le Président - Tél : 03 80 39 70 06
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL21112043

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Association pour la création de l'ASA de Seurre, Saint-Jean-de-Losne

PROJET DE REALISATION DE TRAVAUX HYDRAULIQUES A CARACTERE AGRICOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 15 février 2010, une enquête publique est organisée du lundi 15 mars 2010 au vendredi 16 avril 2010 inclus, dans les communes de Chamblanc, Jallanges, Labruyère, Lechatelet, Losne, Pagny-la-Ville, Pagny-le-Château, Saint-Symphorien-sur-Saône et Seurre, portant sur la demande d'autorisation présentée au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement, par l'association pour la création de l'association syndicale autorisée (ASA) de Seurre, Saint-Jean-de-Losne, en vue de la réalisation de travaux hydrauliques à caractère agricole.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une étude d'impact assortie de l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, pourra être consulté dans les mairies précitées et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur, M. Daniel Aladame, expert en bâtiment en retraite, à la mairie de Seurre (siège de l'enquête)- place de l'Hôtel de Ville - 21250 Seurre.
De plus, le commissaire-enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées :
le lundi 15 mars 2010 de 9 h à 12 h à la mairie de Seurre,
le samedi 27 mars 2010 de 10 h à 12 h à la mairie de Chamblanc,
le mercredi 31 mars 2010 de 9 h à 11 h à la mairie de Losne,
le jeudi 8 avril 2010 de 16 h 30 à 18 h 30 à la mairie de Pagny-la-Ville,
le vendredi 16 avril 2010 de 14 h à 17 h à la mairie de Seurre.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Côte d'Or, à la Sous-Préfecture de Beaune et dans les communes où le dossier aura pu être consulté.
Pour le Préfet et par délégation, Le Chef du Bureau Police de l'Eau
Paul-Henry Dupuy

AL21111988

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM CUISINIER-PASQUALINI

Société Civile de Moyens
au capital de 304,90 €
Siège social : 2, rue du Parc des Sports
21150 Venarey les Laumes
388 722 381 RCS Dijon

Par assemblée générale extraordinaire du 29 Décembre 2009, les associés ont décidé la dissolution de la Société au 31 Décembre 2009 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur :
- Mr Denis Cuisinier domicilié 7, rue de la Braux, 21150 Alise Sainte Reine
avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixé : 2, rue du Parc des sports, 21150 Venarey les Laumes.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis

AL21111959

SOCIÉTÉ DE VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT PAR REMBLAIEMENT ET TRAITEMENT «VERT 21»

SARL au capital de 45 000 €
Siège social : 7, rue Colbert
21 600 Longvic
437 645 685 RCS Dijon

Par Assemblée Générale Mixte en date du 1er mars 2010, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à Longvic 7 rue Colbert, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Bruno TREFLEZE demeurant 12 place de l'Eglise 21 380 Messigny et Vantoux en lui conférant les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits respectifs.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le Président

AL21112020

EURL PHARMACIE LEVACON

Société à responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social : Rue Bernard Laureau
21110 Genlis
414 513 689 RCS Dijon

Par décision du 30 Septembre 2009, l'associée unique, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation et nommé comme Liquidateur Madame Levacon demeurant 7 rue de Fontaine 21121 Daix, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixé 7 rue de Fontaine 21121 Daix.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21112030

Avis est donné de la dissolution de la S.A.R.L. B.F. Energies dont le siège social est situé à Tréclun (21130), 1 ter, rue du Grand Four. Monsieur Le Nardou Alain, cogérant, est nommé liquidateur à Nantes (44300), 6, av. de Tahiti

AL21112033

SARL LA PAGE BLEUE

Société en liquidation
Au capital de 7 622 euros
Siège social
Hameau de Vouvres
21430 Sussey
420 382 079 00010 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 08/03/2010 à Vouvres, la collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport de M. Raban liquidateur, demeurant Hameau de Vouvres 21430 Sussey, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, les a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le liquidateur
M Serge Raban

AL21112039

SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AMETHYSTE

Au capital de 1 500 euros
34, Cours Fleury, 21000 Dijon
N° RCS Dijon : D 447 552 803

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2010, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation et la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de Dijon.
Pour avis,
Le liquidateur

AL21112042

TOUYARD VEHICULES INDUSTRIELS, T.V.I.

SA en liquidation au capital
de 252.000 €uros
Siège : Chenôve (21300)
1 Rue Gay Lussac
382 900 405 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010 les actionnaires ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Monsieur Denis Touyard et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Dijon.
Le liquidateur

AL21112045

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2 février 2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une S.C.I dénommée SCI DES MONTFEUILLOTS, au capital de 1.500 euros, dont le siège social a été fixé à Corcelles Les Monts (21160), En Montfeuillots. L'objet est l'acquisition, l'administration et la gestion de tous immeubles. M. Mathieu Lhuillier, domicilié à Corcelles Les Monts, 5, grande rue a été désigné premier gérant.
La société sera immatriculée au R.C.S de Dijon.

AL21112036

SCP Jean-Charles Guilard
Sylvain Convers
Marie-Pierre Péré
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)
7 boulevard de Brosses

Suivant acte reçu par Maître Sylvain Convers, notaire à Dijon, le 5 mars 2010, enregistré à SIE de Dijon-Nord, le 10/03/2010, bordereau n° 2010/351 Case n° 2, il a été constitué la Société civile immobilière suivante:
Dénomination: SCI du Chapitre
Siège: Fixin (21220), 1 rue du Chapitre
Durée: 99 ans
Objet: l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social: 8 500 euros constitué d'apports en numéraire,
Co-gérants: 1° - M. Franck François Alain Michel Ferrier, demeurant à Fixin, 1 rue du Chapitre. 2° - Melle Olivia Verstraete, demeurant à Fixin, 1 rue du Chapitre.
Clause d'agrément: les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Convers

AL21112040

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE CÔTE D'OR

La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

TRUGNY(21), LONGEPIERRE, MONT-LES-SEURRE, NAVILLY et PONTOUX (71) - Terres, Prés et hangar. Maintien de l'unité de l'exploitation
TRUGNY (21):
2 ha 51 a 80 ca - Les grands thiers: ZH-20-21-22-24-25

LONGEPIERRE:
4 ha 85 a 70 ca - Les grandes linottes: ZB-9
MONT-LES-SEURRE:
8 ha 43 a 90 ca - Aux graviers: A-126-128 - Aux poissieres: A-295 - La grande meublarde: A-149 - La jardiniere: A-195 - La petite meublarde: A-154 - La piece grebelet: A-77-81 - La piece moreau: C-4-7 - Le meray: A-87-88-89-391 - Les pres d oies: A-283 - Les teppes: B-108-109 - Meix de mechin: B-75

NAVILLY:
4 ha 20 a 70 ca - En tabary: ZD-40-41 - Le petit tricaut: ZL-35(A-Z) - Les eparsees: ZL-4

PONTOUX:
94 a 00 ca - En champot: ZB-16

LES MAILLYS : terre et pré
10 ha 01 a 40 ca, En crechot : AN 168-Le petit bourey : ZM 5-6, Sous champ simandrot : ZM 28-29(A et Z), verpilliere : ZO 20-21, La ravière : ZR 80
MARCILLY OGNY : pré, bois taillis
2 ha 45 a 00 ca , Le champ des mues et brule : A112 , La lochere : B8, Le larrey derriere la vigne : D739, Les gratinieres : ZB23, 30 (parcelles A112, ZB30 et B8 occupées)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/03/2010 à Safer de Bourgogne, 11 rue F Mitterrand, 21850 Saint Apollinaire, Tél. 0380789989

AL21112044



NOMINATION

GROUPE ELANCIA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 920 000 €
Siège Social : Zac de la petite issue
21220 Gevrey chambertin
016 150 484 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 21 décembre 2009, les associés ont nommé en qualité de :
Commissaire aux comptes titulaire : le Cabinet ECA, 37 C cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Patrick Collomb, domicilié 52 BD Carnot, 21000 Dijon, décédé.
Commissaire aux comptes suppleant : Monsieur Eric Gaboriaud, 37 C cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Jean Luis Durand, domicilié 50 rue Auguste Brulle- 21000 Dijon, démissionnaire.
Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président Directeur Général, Mr Sébastien Morizot

AL21111994

SEBODI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 82 500 €
Siège Social : Zac de la petite issue
21220 Gevrey chambertin
345 036 685 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 21 décembre 2009, les associés ont nommé en qualité de:
Commissaire aux comptes titulaire: le Cabinet ECA, 37 C cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Patrick Collomb, domicilié 52 BD Carnot, 21000 Dijon, décédé.
Commissaire aux comptes suppleant: Monsieur Eric Gaboriaud, 37 C cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Jérôme Burrier, 37C cours du Parc 21000 Dijon, démissionnaire.
Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président Directeur Général, Mr Sébastien Morizot

AL21111995

HPS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 053 280 €
Siège Social : ZAC de la petite issue
21220 Gevrey Chambertin
343 326 203 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 21 décembre 2009, les associés ont nommé en qualité de:
Commissaire aux comptes titulaire: le Cabinet ECA, 37 C Cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Patrick Collomb, domicilié 37 C Cours du Parc, 21000 Dijon, décédé.
Commissaire aux comptes suppléant: Monsieur Eric Gaboriaud, 37 C cours du Parc, 21000 Dijon en remplacement de Mr Jérôme Burrier, 37 C Cours du Parc - 21000 Dijon, démissionnaire.
Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président Directeur Général, Mr Sébastien Morizot

AL21111996

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DE LIGNIERES

Société civile
Au capital de 220 200 €
Siège social
Lignères - 21350 Beurizot
499 191 070 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12/02/2010, la collectivité des associés a nommé Monsieur Jeannin Brian, demeurant à Beurizot - 21350, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01/01/2010.
Pour avis, la gérance

AL21112019

SARL CARROSSERIE CAVALCAR

21130 Auxonne
Capital social: 1000 €
RCS Dijon - 510 529 878

Suivant acte sous seing privé en date du 26 janvier 2010, il a été procédé à la fin de la co-gérance de M. Grandperrin Cyril, domicilié 25410 Rozet Fluans.
Pour avis, le gérant

AL21112035

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE CHOUIX

Chouix
58270 Ville Langy

Suivant acte sous seing privé en date du 26 février 2010, il a été procédé:
- au transfert du siège social: Chassy - 58270 Ville Langy
- au retrait des associés: M. et Melle Tricot Bernard et Jacqueline, démissionnaires de leurs fonctions de gérant
- Mme Larrivée Catherine, associée unique, désignée gérante, demeurant à Chassy - 58270 Ville Langy
- à la modification du capital social fixé à 169 695 €, divisé en 11 313 parts représentatives de biens mobiliers.
Pour avis, le gérant

AL58112209

Société Civile Professionnelle d'Avocats
LEGENDRE-LOIRAND BIGOT TREBOUS DESMONTS
69 Bis avenue de Lattre de Tassigny
18000 Bourges
Tel : 02-48-27-21-61
Fax : 02-48-24-95-19

EARL DU BOURG DE DAMPIERRE SOUS BOUHY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 233 200 €
Siège social : «Le Bourg»
58 310 Dampierre sous Bouhy
432 185 700 RCS Nevers

Avis de Modification

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2009 a nommé M. Arnaud Frossard, demeurant «Margot» 58310 Dampierre Sous Bouhy et M. Christophe Chambault, demeurant 3A, rue A. Dietrich 21000 Dijon, aux fonctions de cogérants, en remplacement de M. Roland Frossard, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance

AL58112215

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P Jacob et C.Theveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 6 mars 2010,
Monsieur Daniel Alain René Grandjean, Retraité, et Madame Nicole Jacqueline Marguerite Sechet, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Donzy (58220), 14 Rue de la Bertine, Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint-Just-Sauvage (51260), le 5 octobre 1968 ; Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
Pour Insertion
Me Jacob, Notaire.

AL58112203

SCP Guenot-Senly
Avocats
2 place de l'Hôtel de Ville
58000 Nevers
Etude de Maître Gauthier Joël
Notaire
37 ter avenue Maréchal Leclerc
58400 La Charité sur Loire

D'une requête conjointe présentée au tribunal de grande instance de Nevers, Chambre de la famille (Nièvre), il appert que :
Monsieur Florian Sébastien Arnoux, né le 20 juillet 1979 à Bourges (Cher), scieur de pierres,
Et
Madame Sophie Marie-Pierre Genest, née le 25 mai 1978 à Cosne Cours sur Loire (Nièvre),
tous deux de nationalité française, demeurant ensemble Lieu-dit Champcelée 58150 Suilly la Tour
Ayant pour avocat Maître Elodie Senly, avocat au Barreau de Nevers,
Ont demandé l'homologation d'un acte passé en l'étude de Maître Gauthier, notaire à La Charité sur Loire, le 17 février 2010 aux termes duquel lesdits époux usant de la faculté prévue à l'article 1397 du code civil, sont convenus, dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement leur régime matrimonial pour adopter celui de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil.
Pour extrait certifié conforme,
Maître Elodie Senly, avocat

AL58112205

Suivant acte du 10 mars 2010 reçu par Maître Arcangeli Zerr, notaire associé à Clamecy (58)
Monsieur Jean-Louis Benoît Mathevon, retraité, et Madame Micheline Jeanne Yvonne Sillere, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Ouagne (Nièvre), rue de la paix, sur la vigne, mariés sans contrat à la mairie de Paris (11ème arrondissement), le 05 novembre 1966, et soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts
Ont adopté le régime de la communauté universelle avec la clause d'attribution intégrale au survivant et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par décès
Oppositions à adresser dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Arcangeli Zerr, notaire à Clamecy (58500) 24 rue Marié Davy.
Pour avis et mention
Maître Arcangeli Zerr

AL58112211

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 mars 2010 à Chassagne (58) il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Louis Joël
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Chassagne 58230 Moux en Morvan
Objet :
- tous travaux de débardage, abattage, exploitation et plus généralement tous les travaux forestiers,
- vente de bois de chauffage
Durée : 99 ans
Capital : 13 600 euros entièrement libéré
Gérance : Monsieur Louis Joël demeurant Chassagne 58230 Moux en Morvan.
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58112029

EURL «LES MANOEUVRES»

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
«Les Manoeuvres»
58800 Pazy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée:
Dénomination sociale: EURL «Les Manoeuvres».
Capital: 2 000 € divisé en 200 parts sociales d'un montant de 10 € chacune.
Siège: «Les Manoeuvres» - 58800 Pazy
Objet: ETA, location de matériel, achat-revente de productions agricoles.
Durée: 99 années.
Gérant: M. Guillemain Christophe demeurant à «l'Huis au Roy» 58800 Chaumot.
Immatriculation au RCS: greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention,
Le gérant

AL58112201

Office Notarial de Clamecy (58500)
Avis de constitution

Par acte reçu par Me Arcangeli-Zerr, Notaire associée à Clamecy, le 25/02/10, enregistré à pôle départemental d'enregistrement Nevers, le 05/03/10, bordereau 2010/311, case 3, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI Oplise Lulu
Siège : 14, route d'Armes ,Ai Clamecy (58)
Durée : 99 ans
Objet : propriété, gestion, acquisition, administration de tous biens mobiliers et immobiliers
Capital social : 1 000 € constitués d'apport en numéraire
Gérant : Mme Marie-Lise Langlois, commerçante, dt à Clamecy (58), 14 route d'Armes
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales à des tiers étrangers à la société.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention,
Me Arcangeli-Zerr

AL58112204

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé à St Benin d'Azy du 05/03/2010:
Constitution d'une SARL
Dénomination sociale: Aglaë Tyser
Siège social: Moulin de Valotte, 58270 Saint Benin d'Azy
Objet social: En France et à l'Etranger: achats d'objets manufacturés bruts: peinture et décoration sur céramique, verres, ou tous autres supports; fabrication artisanale de toute sorte d'objets en céramiques; commercialisation et vente des objets d'arts finis par tous moyens (expositions, salons, marchés, correspondances ou tous moyens de télécommunication moderne: site de vente en ligne ou autres...); organisation de stages et de cours d'initiation à la peinture et à la décoration sur céramique ou autres supports; organisation de journées à thèmes, animation, expositions ainsi que toutes manifestations liées à la peinture et plus généralement toutes activités et prestations de service se rapportant directement ou indirectement à cette activité.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social: 36 000 euros
Gérance: Mme Aglaë Tyser demeurant Moulin de Valotte 58270 Saint Benin d'Azy.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58112206

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mars 2010, à Saint Loup (Nièvre), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme: SARL. Dénomination: Datcha. Siège social: 14 rue du Lavoir 58200 Saint Loup. Objet: locations immobilières non meublées. Durée: quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital: 5 000 €. Gérance: Madame Audrey Devroede demeurant 5 b rue d'Houplines, 7783 Le Bizet (Belgique). Immatriculation: au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL58112210

SOFIRAL
12, Rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Cosne-cours-sur-Loire du 04/03/2010. Constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: SARL
Dénomination sociale: Aménagement 2000
Siège social: Zone d'activités du Val de Loire, 58200 Cosne-cours-sur-Loire
Objet social: Achat, vente, pose et installation de cuisines, salles de bains et aménagement de la maison (rangements...), cheminées à bois, gaz ou éthanol, poêles, foyers, insert... Plomberie, électricité, tous types de chauffage (gaz, pompes à chaleur, énergies renouvelables...) climatisation, commerce de détail et en gros de tous



matériels et produits d'entretien ou autres, en relation avec cette activité et plus généralement toutes activités et prestations de service liées directement ou indirectement à cette activité.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social: 500 €
Gérance: M. Pascal Vallon, demeurant «La Villefroide» 58200 Cosne-cours-sur-Loire
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58112212

SCI PEREIRA LOPES

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social: 5, Rue des Vignerons,
lieudit «Le Bourg»
58450 Neuvy sur Loire

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 2 mars 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société civile
Dénomination sociale: SCI Pereira Lopes
Siège social: 5, Rue des Vignerons, lieudit «Le Bourg», 58450 Neuvy sur Loire
Objet social: l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social: 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: Madame Béatriz Maria De Sousa Galvao Lopes et monsieur Philippe Luis Perreira, demeurant 6 Rue Baudoin, à Paris (75013).
Clauses relatives aux cessions de parts: agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, requis dans tous les cas.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance

AL58112216

DISSOLUTION LIQUIDATION

Sofiral
12, Rue Lamartine - 58000 Nevers

SODEX DOUTE

SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 €uros
Rue Saint Michel
58410 Entrains-sur-Nohain
RCS Nevers 379 828 312

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 05/02/2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour avec cessation d'activité au 31/12/2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Annick Douté, demeurant 6 rue St Michel 58410 Entrains sur Nohain, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, soit au 6, Rue Saint Michel, 58410 Entrains-sur-Nohain. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis,
Le liquidateur,

AL58112213

NON DISSOLUTION

EURL BOUTEUILLE

Au capital de 1 500,00 euros
Siège social
Domaine de Bouteuille
58110 Alluy
R.C.S.: Nevers B 498 245 497

L'assemblée générale extraordinaire du 20/02/2010 suite au rapport de la gérance, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation conformément aux articles L. 223-42 et suivants du Code de Commerce.

AL58112161

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GFA «LES LONGUES ECHINES»

Groupement Foncier Agricole
au capital de 449 206,27 €
Siège social
Les Coques - 58150 Pouilly sur Loire
385 009 824 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 février 2010, les associés ont décidé de nommer Mr Alexandre Bain dt à Tracy sur Loire (58) - Boisfleury - 18, rue des Levées en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du même jour en remplacement de Mr Jean-Marie Bain, démissionnaire.

AL58112199

GFA «LES BALLANDS»

Groupement Foncier Agricole
au capital de 1 524 €
Siège social
148 bis, rue des Quatre Fils Doumer
58200 Cosne Cours sur Loire
421 867 938 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 février 2010, les associés ont décidé de nommer Mr Alexandre Bain dt à Tracy sur Loire (58) - Boisfleury - 18, rue des Levées en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du même jour en remplacement de Mr Jean-Marie Bain, démissionnaire.

AL58112200

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 2010, Monsieur Bosset Emile, loueur, demeurant à 71400 Autun, 28 Rue Bernard Renault, a donné en location-gérance à Monsieur Eric Nazaret, demeurant Chassagne ,Âi Moux en Morvan ,Âi 58230 Montsauche, un fonds de commerce de débit de boissons, vente au détail de glaces, confiseries, biscuiteries, cartes postales et accessoires cadeaux exploité à Montsauche (Nièvre) pour une durée d'un an à compter du 15 mars 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Pour insertion unique.

AL58112036

CESSION

FIDAL Société d'avocats
41 bl du Pré Plantin
58000 Nevers

Suivant acte SSp en date à Nevers (Nièvre) du 1er mars 2010, enregistré au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 05 mars 2010, bordereau n°2010/304, case n°9 extrait 697, la société Ambulance Nuit et Jour dont le siège social est 18 route de Nevers 58600 Fourchambault a cédé, à la société Nouvelle Ambulance express dont le siège social est 8 bis, rue de la Chaussade 58000 Nevers, immatriculée 421 846 783 RCS Nevers,
Un fonds commercial et artisanal d'ambulance transport sanitaire, VSL, sis et exploité 18 route de Nevers 58600 Fourchambault pour l'exploitation duquel la société Ambulance Nuit et Jour était immatriculée 442 978 722 RCS Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises de 160 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 107 000 euros, aux objets mobiliers, matériel et véhicules servant à son exploitation pour 53 000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 02 mars 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales au bureau de la société d'avocat Fidal 41 bl du Pré Plantin 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58112196

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (58), le 2 mars 2010, enregistré à Nevers (58) le 9 mars 2010 bordereau n° 2010/323 case n° 1 ext 713, la SARL Mondamert au capital de 9 000 €, dont le siège est à St Honoré les Bains (58) 4 av. Jean Mermoz, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° SIREN 478 920 291 a vendu à la SARL à associé unique dénommée «J'MM», au capital de 7 500 €, ayant son siège à St Honoré les Bains (58) 4 avenue Jean Mermoz, immatriculée au RCS de Nevers, sous le n° SIREN 519.816.524
un fonds de commerce d'Hôtel, Restaurant, Bar, préparation et vente de plats à emporter, traiteur, crêperie, glacier, salon de thé, vente de bimbeloteries et cadeaux, location de matériels, sis et exploité à St Honoré les Bains (58) 4 avenue Jean Mermoz et rue des Caves.
Moyennant le prix de 160 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 130 000 € et au matériel pour 30 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 2 mars 2010.
Les oppositions seront reçues chez Maître Jourdan, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.
Pour avis et mention
Me Jourdan

AL58112202

YONNE

DISSOLUTION LIQUIDATION

PHENIX AUXERRE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social
1 avenue Jean Jaurès
Hôtel IBIS 89000 Auxerre
489 644 401 RCS Auxerre

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2007, Il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2009, enregistré à Auxerre le 17 février 2010, bord n° 2010/178, case n° 1,
Le capital social qui était de 50 000 euros a été réduit d'une somme de 38 044 euros et ramené à 11 956 euros par absorption des pertes à due concurrence.
Modification en conséquence de l'article 7 des statuts.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de Auxerre.
Pour avis, le président

AL89112164

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuel Arnaud, notaire à Sens, 28 avenue Georges Pompidou, le 8 mars 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de dissolution par décès, par:
Monsieur René, Charles, Marc Brion, policier, et Madame Catherine, Alice Beaudoin, professeur des écoles, son épouse, demeurant à Saint-Clément (Yonne), 21 rue de Paradis.
Monsieur Brion, né à Fort-Lamy (Tchad), le 29 avril 1956.
Madame Beaudouin, née à Tourcoing (Nord), le 10 février 1956.
Jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial de la communauté des biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Bondues (Nord), le 16 octobre 1976.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89112158

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 09 mars 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre:
Monsieur Henri Joseph Sylvain Lamberti, retraité, et Madame Nicole Marie Germaine Chiesa, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Villevallier (89330), 6 rue du Coteau.
Mariés à la mairie de Sens (Yonne), le 19 décembre 1964.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présence insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89112160

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DUCK

Société civile au capital de 10.000 E
Siège social : Maligny (89800)
76 grande rue

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 7 mars 2010, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI DUCK
Siège social : Maligny (89800)
76 grande rue ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;
Objet : propriété de biens immobiliers et mobiliers, acquisition, administration, location
Capital social : 10.000 euros ;
Apports : 10.000 euros, en numéraire ;
Gérants : Melle Aude Hermand , 2 rue des Jonquilles 89260 Perceneige M. Dominique Chanard, 76 grande rue 89800 Maligny.
Cessions de parts : librement cessibles entre associés et au profit des descendants ; consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital pour toute autre cession.
La société sera immatriculée au RCS tenu au tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention
Les gérants.

AL89112157

DISSOLUTION LIQUIDATION

M.B.C.

SARL au capital de 10 000 €
Siège Social : 2, boulevard du Centenaire
89100 Sens
453 797 045 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, le 22 février 2010 : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Monsieur Patrice Beau, demeurant à Sens, 2 boulevard du Centenaire, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89112161

CARHEN SARL

au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue des Préaux 89140 Serbonnes
RCS Sens n° 451170104

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11 mars 2010 les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Mlle Carole HENIN demeurant 8 rue des Préaux 89140 Serbonnes est nommée liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue des Préaux 89140 Serbonnes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Sens (89).
Pour avis et mention,
Carole Hénin, liquidateur.

AL89112162

ÉLECTIONS

U.C.A.C.I.G

Union Des Coopératives Agricoles Du Centre
Pour l'Informatique Et La Gestion
Siège social : 3 rue Jules Rimet
89400 Migennes
N° Agrément : N1938
RCS Sens 314175613

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs de parts réunis le 15 février 2010 au siège de l'Union, s'est tenu le conseil d'administration qui a procédé à l'élection du bureau. Celui-ci est désormais composé comme suit :
- **Président :** Monsieur Yves PINET DES ECOTS représentant de la SICAVYL
- **Vice Présidents :** Monsieur Pascal BEETS, représentant CECNA
Monsieur Michel DELAUNAY, représentant CAIAC
- **Secrétaire :** Monsieur Guy MINOT, représentant le contrôle Laitier 21
La direction de l'Union a été confiée à Monsieur Olivier DARASSE, Monsieur Marc BELVALETTE est nommé Directeur Adjoint.
Pour Avis

AL89112163

TRANSFERT DE SIÈGE

AGENCE MAC D'EAU

Eurl au capital de 6000 €uros
Siège social: 33, Rue Pierre Brossolette,
93320 Chatillon
478122658 RCS Nanterre

L'AGO du 20/02/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 2, Rue de l'Eglise, 2ème ètage, 89170 Saint Fargeau, à compter du 01/04/2010.
Gérance: 2, Rue de l'Eglise, 1er étage, 89170 Saint Fargeau
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Auxerre.

AL89112165

SCI CBR

SCI au capital de 1372, 04 €
Siège social : 1555, av du Grand Défends,
Clos Loumitel n°5, 83700 St-Raphaël
428 609 846 RCS Fréjus

L'AGM du 8/2/2010 transfère le siège au 11, rue du centre 89340 Champigny, à compter du 8/2/2010.
Durée : jusqu'au 16/12/2098
Objet : acquisition, administration et gestion de tous immeubles et biens immobiliers.
- et nomme co-gérant M. Romain Renaudat 36, rue du Four, 94100 St-Maur-des-Fossés, en remplacement de Mme Claudette
Moreau.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89112166

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne



Transmettez votre texte par courrier électronique

legales@terres-de-bourgogne.net

Un devis sera établi rapidement

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Développement personnel

Donner un second souffle à sa vie professionnelle

Le contexte agricole est incontestablement lourd en ce moment, et chacun est amené à se poser des questions sur son avenir professionnel. La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation destinée à aider les personnes à se poser les bonnes questions et à trouver leurs propres réponses.

Qui n'a pas eu des désirs de changement, des idées, des projets, ... voire des rêves, et n'a jamais donné suite pour des raisons diverses ? Qui ne s'est jamais posé des questions sur son avenir, sur celui de l'exploitation, sur les orientations à prendre ? Bref, qui ne s'est jamais trouvé confronté à des choix, avec le vague sentiment de se sentir débordé et incapable de faire ce fameux choix ?
Cette formation propose de prendre le temps de se poser les bonnes questions et trouver ses propres solutions. Dans cette formation, chacun vient avec ses problématiques personnelles, avance à son propre rythme, et reçoit des outils divers qui permettent de trouver ses propres solutions.
Trois séances de 2 jours permettent de prendre du recul en regardant différemment sa situation, de modifier son comportement devant les difficultés, et de tenir compte de ses aspirations personnelles avant de définir un nouveau projet.
Cette formation est proposée pour la deuxième fois dans la Nièvre. Elle alterne exercices de créativité, échanges entre stagiaires, et apports théoriques. Quelques places sont encore disponibles.

A Metzger
Chambre d'Agriculture de la Nièvre

En savoir plus

«Donner un second souffle à sa vie professionnelle» les 25 et 26 mars, 22 et 23 avril, 11 et 12 mai 2010 à Nevers.

Intervenantes : Catherine Boiteux, consultante-coach ; Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines et coach à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Coût : 180 €
Ouvre droit au crédit d'impôt.

Rencontre avec Dorine Michaud

Dorine Michaud est agricultrice à Ternant. Elle a suivi la formation Donner un second souffle à sa vie professionnelle.

Qu'est-ce qui vous a décidé à suivre cette formation ?
D. Michaud : *«J'ai eu un problème de santé important, qui a remis en cause ma place sur l'exploitation.*
Tout ce qui était physique m'était interdit. Quelle place pouvais-je encore revendiquer ? Ce que je ne pouvais pas faire, ce n'était pas à mon associé de l'assumer, ce n'était pas juste. J'avais conscience de cela, mais pas du tout mon associé. En même temps, j'avais l'impression que ce problème ne venait que de moi».

Comment avez-vous vécu cette formation ?
D. Michaud : *«J'ai été très surprise par les choses proposées. On est parti sur de la création, du manuel, ce qui m'est tout à fait étranger. J'ai découvert des compétences et des qualités que je ne soupçonnais pas, sur lesquelles je m'appuie toujours aujourd'hui. J'ai pris conscience que j'étais quelqu'un de très solide, sur qui on peut se reposer. Ce n'était pas l'image que j'avais de moi».*

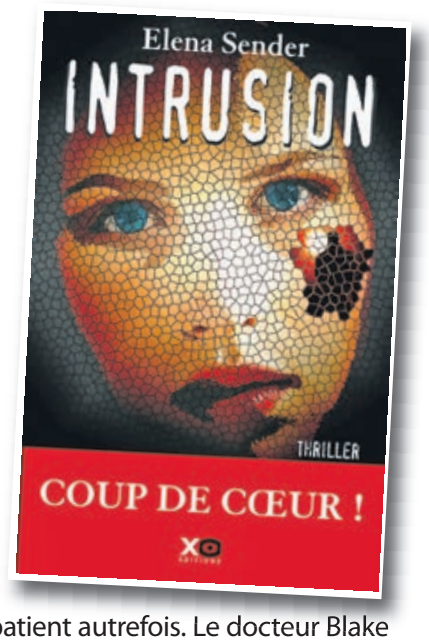
Qu'est-ce que ça a changé dans votre vie ?
D. Michaud : *«Sur l'exploitation? J'ai toute ma place, on a redistribué les cartes autrement. Je me suis rendue compte que des activités qui avaient peu d'importance pour moi en fait manquaient à l'exploitation.*
Les choses moins visibles ont pris toute leur valeur. Nous avons pris la décision de prendre un salarié à temps partiel pour le travail plus physique. Dans le même temps, des voisins nous ont demandé de prendre leur fils en apprentissage. Ce n'est pas le même travail, mais nous sommes heureux de cette formule. Sur le coup, j'ai été surprise par cette demande, puis finalement pas si étonnée.
Quand on change l'image qu'on a de soi, on change l'image que les autres ont de vous».

En conclusion ?
D. Michaud : *«Cette formation demande qu'on accepte de se poser des questions sur soi et la place qu'on occupe. Elle est arrivée au bon moment.*
J'ai accepté d'être diminuée physiquement, et trouvé une autre place tout aussi indispensable sur l'exploitation. J'ai appris à mieux me connaître.
Aujourd'hui, je vis pleinement tous les petits moments qui avant passaient inaperçus».

Coin lecture

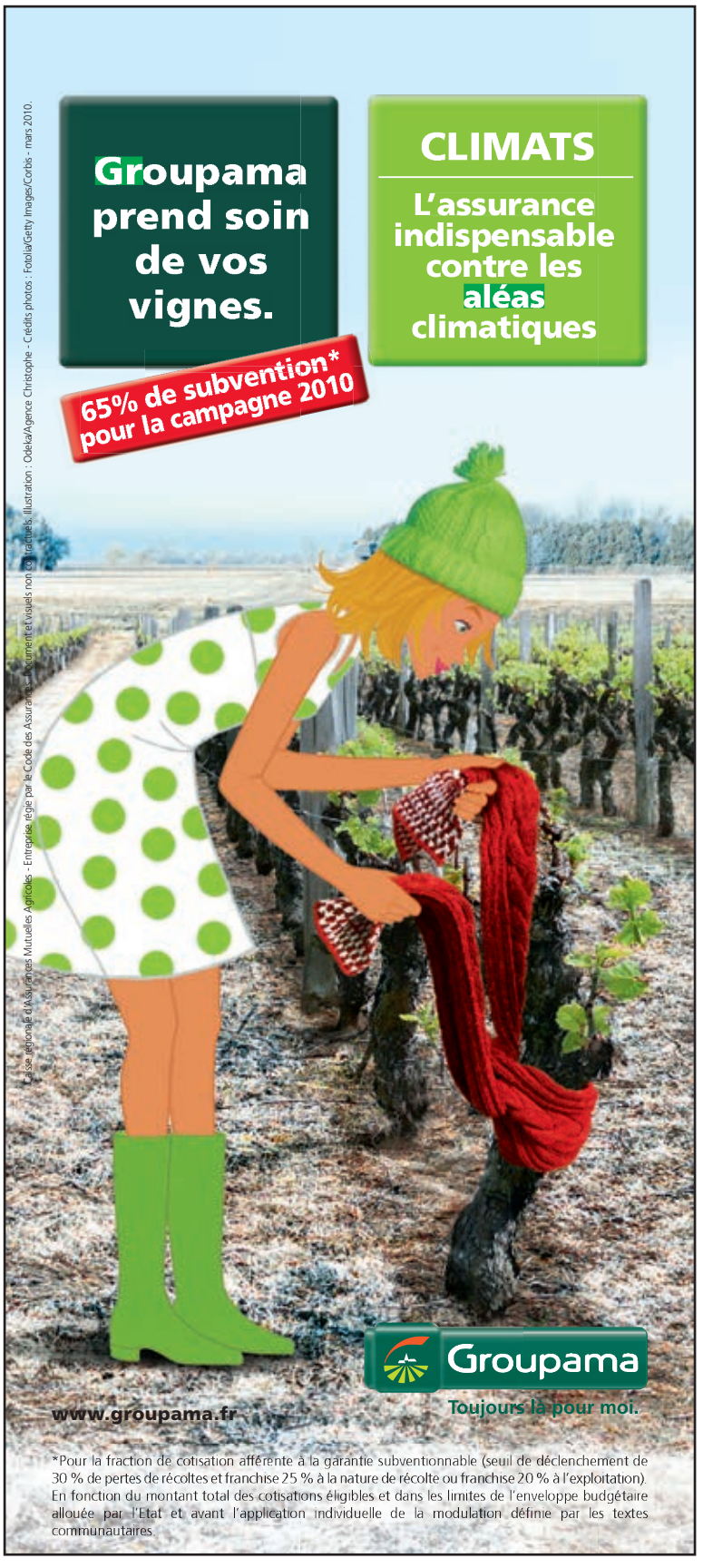
«Intrusion» Thriller

Catherine Pauchet



Neuropsychiatre parisienne, mariée à un médecin de renom pressenti pour le Nobel, Cyrille Blake dirige le centre Dulac. Cet établissement, qu'elle a créé, soigne des personnes psychologiquement fragiles avec un médicament expérimental controversé. C'est là qu'arrive Julien Daumas, bellâtre, tortionnaire d'animaux et sujet à des cauchemars.
Il lui rappelle qu'il a été son patient autrefois. Le docteur Blake s'aperçoit alors que toute une période de sa vie été effacée de sa mémoire. En quête de son passé perdu, elle met au jour d'étranges secrets médicaux qui font d'elle une ennemie à éliminer.
Grand reporter à la revue Science et Avenir, spécialiste du cerveau, Elena Sender signe un premier roman où le lecteur se sent, comme son héroïne, pris au piège.

«Intrusion», Elena Brener, XO éditions, 203 p., 16,90 €.





Particulier employeur

Tout savoir sur l'emploi d'un salarié à domicile

Faire le ménage, garder les enfants, nettoyer son jardin, les besoins peuvent être multiples pour une famille.



M. Tricoci

Les petits travaux de jardinage, la garde d'enfants, le ménage, de petites courses peuvent être effectués par un employé à domicile.

On travaille sur l'exploitation toute la journée et on n'a pas forcément le temps de veiller sur le petit dernier ou de nettoyer à fond la maison. On peut choisir de s'adresser à une entreprise spécialisée ou à une association pour trouver la perle rare ou la trouver par ses propres moyens. Une petite annonce à la boulangerie la plus proche ou au centre commercial du canton est souvent gagnante. Le bouche à oreille peut aussi très bien fonctionner. Mais ensuite, il faut savoir établir clairement ce que l'on veut et le dire pour éviter les déconvenues. La FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France) - www.fepem. fr - donne des pistes pour ne pas se tromper: «*une vraie confiance doit s'établir entre votre employé à domicile et vous. On y parvient en gardant à l'esprit que vous êtes l'employeur et lui le salarié et que chacun a des droits et des devoirs*».

Des indicateurs concrets

La femme de ménage ou la garde d'enfants idéale n'existe pas. Aussi, lors du recrutement, il faut s'appuyer sur des critères concrets plutôt qu'essayer d'analyser le tempérament de la personne à embaucher. «B*esoin compétence, motivation*» sont les mots clefs de la recherche d'employés pour la FEPEM. Avant de se lancer dans le recrutement, il faut donc bien avoir cerné ses besoins et répondre à des questions essentielles : «*êtes-vous sûr de vouloir laisser une autre personne faire le ménage chez vous, s'occuper de votre bébé ou faire vos courses ?*» Si la réponse est «*oui, mais si je trouve la personne qui convient*», il faut identifier les freins : la peur, l'attachement à des détails très importants pour vous et pas pour les autres, une expérience malheureuse marquante…

Ensuite, il faut veiller à bien spécifier ce qui est essentiel : que les vitres soient nettoyées toutes les semaines, que le linge soit bien repassé d'une façon particulière, que la literie soit désinfectée… Et dans un ordre bien précis. C'est à l'employé de s'adapter à l'employeur, encore faut-il que celui-ci ait bien spécifié ses préférences. Et il faut aussi accepter que l'autre ne soit pas un clone de l'employeur et ne fasse pas tout exactement dans les mêmes conditions. C'est pourquoi une période d'essai en début de contrat peut s'avérer utile. Elle permet de jauger les aptitudes de l'employé sélectionné.

Contrat de travail obligatoire

Si le particulier-employeur n'a pas opté pour le CESU (voir encadré) ou pour un prestataire de services, il doit assumer l'ensemble des charges d'un employeur : recrutement, élaboration du contrat de travail, don des consignes, versement des salaires… Il est juridiquement responsable et doit veiller au respect de la loi. Le contrat de travail doit obligatoirement être écrit s'il s'agit d'un contrat à durée déterminée, temporaire ou à temps partiel. Seul le contrat à durée indéterminée peut se passer de contrat écrit si un bulletin de salaire ou un CESU est bien remis chaque mois. Le contrat de travail doit mentionner la nature de la tâche à effectuer, la qualification du salarié, la durée et les horaires de travail. Cela donne droit à des congés au salarié, mais aussi à une indemnisation de la sécurité sociale au salarié en cas de maladie. En cas d'accident du travail, là aussi, tout le monde est couvert. Bref, employer quelqu'un à domicile n'est pas un acte neutre et il vaut mieux respecter les règles si l'on ne veut pas être ennuyé.

MYRIAM TRICOCI

Le CESU

Le Chèque emploi service universel (CESU) a été créé en 2006. Il permet au particulier de payer des services (garde d'enfants, ménage, petits travaux de jardinage…) à la personne «*toutes charges comprises*». Et d'éviter les problèmes du travail «*au noir*». En effet, avec l'accord du salarié, le chèque emploi service universel permet de rémunérer et de déclarer les personnes employées pour aider l'employeur dans le cadre de ses activités familiales ou domestiques. Le volet social adressé au Centre national du Chèque emploi service universel tient lieu de déclaration d'embauche. Ce dernier effectue le calcul et le prélèvement des cotisations et adresse une attestation d'emploi au salarié qui dispense l'employeur d'établir une fiche de paie. Avec le Chèque emploi service universel, les démarches déclaratives sont simplifiées et l'utilisateur bénéficie des avantages fiscaux liés à l'emploi d'une aide à domicile (avantage fiscal de 50% des dépenses engagées dans la limite d'un plafond annuel).

Coin cuisine

Cuisses de lapin farcies

Préparation : 40 minutes
Temps de cuisson : 1 h 30

Pour 4 personnes
- 4 cuisses de lapin,
- 200 grammes de chèvre frais,
- 50 grammes de tomates confites,
- 2 blancs d'œuf,
- Sel et poivre,
- 1 kg de pommes de terre,
- 25 centilitres d'huile d'olive,
- 1/2 bouquet de basilic,
- Olives,
- Jus de viande,
- Gros sel.



DR

Pommes de terre écrasées à l'huile d'olive

Faire cuire les pommes de terre en robe des champs et les éplucher encore chaudes.
Ecraser les pommes de terre à la fourchette et y ajouter un peu d'huile d'olive.
Emincer le basilic et l'ajouter aux pommes de terre.
Réserver au chaud.

Cuisses de lapin

Entailler la chair le long de l'os avec un couteau pointu et tranchant, sans percer le côté opposé et tourner autour de l'os afin de le dégager. Garder l'extrémité de l'os sur environ 5 centimètres, le couper avec un couperet.
Ecraser le fromage de chèvre à la fourchette et hacher les tomates confites. Y ajouter les blancs d'œufs et mélanger le tout. Assaisonner avec le sel et le poivre. Farcir chaque cuisse avec cette préparation et les envelopper dans un papier film.
Cuire les cuisses de lapin à la vapeur à feu doux pendant 1 h 30.
Servir les cuisses chaudes sur la purée de pommes de terre en arrosant avec le jus de viande et en ajoutant quelques olives.

Coin lecture

L'attrape-cœur et Shutter Island

Deux ouvrages très différents, deux auteurs américains très différents aussi et deux rééditions, en poche, récentes pour des raisons résolument opposées.



DR

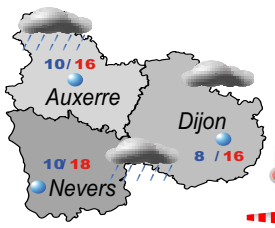
L'attrape-cœur(1) de J. D. Salinger, c'est le symbole de plusieurs générations de jeunes gens, d'Amérique et du monde entier. Roman de l'adolescence qui se cherche pendant les années 50, dans des mondes qu'elle lui croit hostile. Le livre a construit la réputation de son auteur, dont le nom est associé à ce livre pour l'éternité.
Très mystérieux, l'auteur a sans cesse esquivé les medias. Il est décédé le 27 janvier 2010 en emportant avec lui son aura mystérieuse mais en laissant cet ouvrage éternel.
La réédition qui concerne l'œuvre de Dennis Lehane est radicalement différente : Shutter Island(2) est devenu un film, sorti le 24 février avec Ben Kingsley et Leonardo di Caprio, mais à l'origine il s'agit d'un thriller psychologique écrit par l'un des plus intéressants auteurs américains contemporains (il est né en 1965). Un îlot, un hôpital psychiatrique et une patiente qui ne réintègre pas sa chambre à la fin de la journée… Dennis Lehane est aussi l'auteur de Mystic River (adapté au cinéma par Clint Eastwood
en 2003 avec Sean Penn et Tim Robbins) et de Un pays à l'aube, splendide fresque sociale de l'Amérique au sortir de la première guerre mondiale. T. M.

(1) : Editions Pocket, 5 euros.
(2) : Editions Payot, Rivages noir, 8 euros.

▶Prévisions météo

du 19 au 25 mars 2010

Vendredi 19 Mars



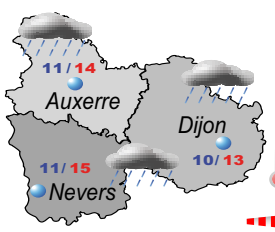
Perturbé
C'est un ciel menaçant qui s'annonce, avec quelques précipitations localement. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Joseph
Soleil : 07:10 - 19:15
Lune : 08:15 - 23:33

Samedi 20 Mars



Pluvieux
Le ciel restera couvert et bon nombre de précipitations persisteront. Les vents resteront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud 20 km/h

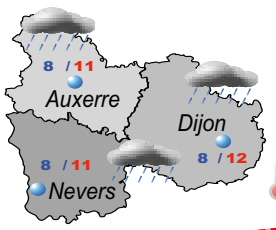
St Herbert
Soleil : 07:08 - 19:16
Lune : 08:49 - N.C.

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 21 Mars



Maussade
Un temps couvert et pluvieux en perspective pour ce dimanche. Les températures seront en baisse et les vents souffleront un peu plus fortement.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Clémence
Soleil : 07:06 - 19:17
Lune : 09:30 - 00:40

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Mars :

Un temps perturbé avec de nombreuses précipitations sur la région.

Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : 2 à 10 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Mars :

Le ciel restera couvert et les précipitations persisteront.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -2 à 3 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Les moyennes sur Nevers en Mars sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 1°C
T° maxi : 11°C

Les précipitations :
Cumul : 67 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 5
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 12
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 137

▶Sudoku

	1	4			6	8		
					2			
9	6		7	3	8			4
							5	
6		5	2		1	4		9
	4							
4			3	8	9		2	5
			5					
		1	6			9	3	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	4	2	9	7	3	5	6	8
6	3	8	5	2	4	1	7	9
7	9	5	8	1	6	3	2	4
4	8	1	3	6	7	2	9	5
9	5	3	4	8	2	6	1	7
2	7	6	1	5	9	4	8	3
8	6	7	2	3	5	9	4	1
3	2	4	7	9	1	8	5	6
5	1	9	6	4	8	7	3	2

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Télévision Sélection du 20 au 26 mars

Samedi 20

TF1
20.45 Les 100 plus grandes perles du direct. Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Sandrine Quétier.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Rugby «Tournoi des VI Nations : France/Angleterre».
22.40 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Clémentine ★★. Téléfilm avec Constance Dollé, Jean-François Balmer, Jocelyne Desverchere (1h30). (voir Sélection)
22.35 Natascha Kampusch «Récit d'une captivité» ★★. *Émouvant.*
23.25 J'en fait mon affaire (1/3) «Garde à vue : Ça peut vous arriver» ★★. *Inquiétant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «À la poursuite des corsaires du Kaiser» ★★. *Passionnant et superbe.*
22.25 Polly blue eyes ★. Téléfilm avec Susanne Bormann (1h31). *Une histoire originale, mais lourde et interminable.*

M6
20.40 D & Co «Une semaine pour tout changer». Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +
20.50 La vie devant ses yeux ★★. Drame (2008) de Vadim Perelman, avec Uma Thurman, Evan Rachel Wood (1h27) ⓬. *Poignant.*

Dimanche 21

TF1
19.30 Spéciale élections régionales 2010 «Second tour».
21.10 Les experts. Série ⓾.
23.40 Le village ★★★. Drame (2004) de M. Night Shyamalan, avec Joaquin Phoenix (1h45) ⓾. *Superbe, mais angoissant.*

FRANCE 2
19.55 Élections régionales 2010.
21.30 Je préfère qu'on reste amis… ★★★. Comédie (2005) de Éric Toledano et Olivier Nakache, avec Jean-Paul Rouve, Gérard Depardieu (1h37). (voir Sélection)
23.15 Faites entrer l'accusé «Joël Matencio, groupe 666». Magazine.

FRANCE 3
20.15 Élections régionales 2010.
23.45 Nana ★★. Drame en NB (1955) de Christian-Jaque, avec Martine Carol (1h57). *Bien fait.*

ARTE
Detroit, gloire et décadence de la capitale de l'automobile
20.50 Tucker ★★. Comédie dramatique (1988) de Francis Ford Coppola, avec Jeff Bridges (1h44). *Excellent.*
22.35 Detroit. Documentaire.

M6
20.40 Zone interdite «Familles déchirées, enfants enlevés, emprisonnés au bout du monde : Des Français en détresse à l'étranger».
22.45 Enquête exclusive «La folie Caracas». Magazine ⓾.

CANAL +
20.50 Football «Marseille/Lyon».

Lundi 22

TF1
20.45 Tombé sur la tête ★. Téléfilm avec Michèle Bernier, Bruno Madinier. *Sympathique, mais mineur.*
22.25 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
00.55 Au Field de la nuit. Magazine présenté par Michel Field, avec Laurent Seksik, Marie-Dominique Lelièvre, Laurence Bénaïm, Olivier Meyrou, Christopher Thompson, Richard Berry.

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus. Série avec Anthony LaPaglia ⓾.
22.05 Mots croisés «Émission consacrée aux élections régionales». Magazine de Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Pirates à bord : Au cœur d'une prise d'otages» ★★★. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le salaire de la peur ★★★. Drame en NB (1952) de H.-G. Clouzot, avec Yves Montand, Charles Vanel (2h36). *Un chef-d'œuvre.*
22.55 Découvrir un opéra «Soldatenliebschaft, de Felix Mendelssohn Bartholdy». Documentaire.

M6
20.40 Top chef. Magazine.
23.25 Le chef contre-attaque.

CANAL +
20.50 Millenium (1/6) ★★. Téléfilm de Niels Arden Oplev, avec Noomi Rapace, Michael Nyqvist (1h30) ⓬. *Excellent, mais affreux.*

Mardi 23

TF1
20.45 Dr. House ★★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Très amusant.*
22.15 Appels d'urgence «SOS vétérinaires». Magazine.

FRANCE 2
20.35 En vol avec l'armée de l'air. Magazine présenté par M. Drucker, avec Michel Sardou, Mathilda May, Christophe Willem, Sébastien Loeb, Serge Dassault, Hervé Morin, etc.
22.50 Désaccord parfait ★★. Comédie (2006) de A. de Caunes, avec Charlotte Rampling, Jean Rocherfort (1h30). *Pas mal.*
00.40 Brève rencontre ★★. Drame en NB (1945) de David Lean, avec Celia Johnson (1h30). *Émouvant.*

FRANCE 3
20.35 En cas de malheur ★. Téléfilm avec Line Renaud, Mélanie Bernier. *Un libre remake décevant.*
22.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Vers un monde meilleur !
20.35 Mille petites révolutions «Ces entrepreneurs qui changent le monde» ★★. *Réconfortant.*
21.35 S'instruire pour 100 dollars. Documentaire.
22.20 Les invincibles (5 et 6/8) ★. *Décevant.*

M6
20.40 Nouvelle star.

CANAL +
20.50 W. «L'improbable président» ★★. Comédie dramatique (2008) de Oliver Stone, avec Josh Brolin (2h04) ⓾. *Pas mal, mais inégal.*

Mercredi 24

TF1
20.45 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.
23.20 Les experts Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20,35 Au siècle de Maupassant «Contes et nouvelles du XIXe siècle : Le fauteuil hanté» ★★. Téléfilm de C. Chabrol, avec Michel Duchaussoy, Michael Lonsdale, Pierre Vernier. (voir Sélection)
21.35 Au siècle de Maupassant «L'écornifleur» ★★. Téléfilm avec Laurent Stocker. *Cocasse.*
22.35 Chez Maupassant «Au bord du lit» ★★. Téléfilm avec Françoise Gillard, D. Podalydès (0h27). *Cruel.*
23.05 L'objet du scandale.

FRANCE 3
20.35 Coupe de France «Lens/Saint-Étienne (1/4 de finale)».
23.15 L'accident. Documentaire.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Hitler et Mussolini» ★. *Fastidieux.*
22.05 Le dessous des cartes.
22.15 Ichi «La femme samouraï». Comédie dramatique en VO (2008).

M6
20.40 Capital Terre «Sept milliards sur la terre : Comment tous se nourrir sans détruire la planète ?». Magazine de Guy Lagache.
22.40 Les documents de Zone interdite.

CANAL +
20.50 Cyprien ★. Comédie (2008) de D. Charhon, avec Élie Semoun, Catherine Deneuve (1h34). *Mineur.*

Jeudi 25

TF1
20.45 La loi selon Bartoli ★★. Téléfilm avec Stéphane Freiss, Alexia Barlier, Sophie Le Tellier, Philippe Bas, Lionnel Astier, Artus de Penguern. (voir Sélection)
22.25 Section de recherches «Camping» ★. Série avec Xavier Deluc. *Moyen.*
23.20 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.05 Infrarouge : «Maréchal, nous voilà ! : La propagande de Vichy», «Face au sida». Documentaires ⓾.

FRANCE 3
20.35 Le roi Arthur ★★. Aventures (2004) de Antoine Fuqua, avec Clive Owen, Keira Knightley (2h) ⓾. *Spectaculaire, mais long.*
23.10 Championnats du monde de patinage artistique «Libre messieurs», en direct de Turin).

ARTE
20.35 Quatre minutes ★★. Drame (2007) de Chris Kraus, avec Monica Bleibtreu (1h51) ⓬. *Poignant et dur.*
22.25 Street art «La rébellion éphémère». Documentaire.

M6
20.40 Contre-enquête ★★. Policier (2006) de F. Mancuso, avec Jean Dujardin (1h30) ⓾. *Bien fait.*
22.10 Bones. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Dexter (11 et 12/12) ⓬.

Vendredi 26

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.35 La ferme célébrités en Afrique. Divertissement présenté par B. Castaldi et J.-P. Foucault.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Un petit coin sans histoire» ★. Téléfilm avec Anne Richard (1h29) ⓾. *Sordide et peu palpitant.*
22.05 Central nuit «À corps perdu» ★. Série avec Michel Creton, Vanessa Demouy ⓾. *Sordide.*
23.00 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Voyage à Bombay». Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «René Angelil et Julien Courbet». Magazine.

ARTE
20.35 Belleville story ★★. Téléfilm avec Paco Boublard, Tien Shue (1h25). *Excellent, mais dur.*
22.00 Rapports protégés. Documentaire.
22.45 Grand format «Mon avatar et moi». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 Le jour où la terre s'arrêta ★★. Science-fiction (2008) de Scott Derrickson, avec Keanu Reeves (1h40) ⓾. *Spectaculaire.*

SÉLECTION


TF1 - Julien Cauvin

La loi selon Bartoli - C'est un juge d'instruction qui ne fait rien comme les autres. Paul Lawrence Bartoli, en effet, a des méthodes bien à lui pour découvrir la vérité. TF1 semble avoir trouvé un nouveau héros récurrent à la hauteur des héros américains qui peuplent ses soirées, interprété par un Stéphane Freiss aussi séduisant que malicieux. Cette nouvelle série est très prometteuse, car elle est à la fois rythmée et très drôle. Le personnage principal est parfaitement bien dessiné (on pense, parfois, au docteur House, en moins cynique), l'histoire est bien ficelée et les dialogues sont brillants. Car ce héros, atypique et peu orthodoxe par rapport aux procédures, est très amusant. Jamais là où on l'attend, à la fois adulte et gamin, sérieux et farceur, il est l'atout majeur du pilote de cette nouvelle série qui promet de belles soirées. Les histoires sont inspirés de faits divers authentiques, ayant défrayé la chronique judiciaire. ***Jeudi 25, sur TF1, à 20h45.***

Clémentine - L'ancien juge Moineau raconte à un ami les raisons qui l'ont poussé à abandonner la magistrature pour le barreau. C'est une nouvelle de Vercors qui a été librement adaptée dans cet émouvant téléfilm qui décrit le sort réservé aux déportés à leur retour en France. Le beau personnage de Clémentine (magnifique Constance Dollé) illumine cette œuvre bouleversante qui dénonce les limites de la justice. ***Samedi 20, sur France 3, à 20h35.***

Je préfère qu'on reste amis… - Gérard Depardieu et Jean-Paul Rouve forment un couple aussi drôle qu'émouvant. Les dialogues sont très bien écrits. Bien sûr, il y a des maladresses, mais on s'attache à ces personnages touchants. Cette comédie douce-amère fait rire sans méchanceté ni vulgarité de personnages bien ancrés dans leur époque, mais un peu paumés par les nouvelles règles du jeu de l'amour. ***Dimanche 21, sur France 2, à 21h30.***

Hors-série «Pirates à bord : Au cœur d'une prise d'otages» - Pour retracer l'affaire du «Ponant», le réalisateur de ce passionnant documentaire a interviewé le capitaine du bateau et des membres de son équipage, et il a reconstitué, avec eux, certaines scènes. Plusieurs acteurs majeurs des pouvoirs publics, tels Claude Guéant, Jean-Daniel Levitte, le général Georgelin, etc., racontent comment l'État a préparé son intervention. ***Lundi 22, sur France 3, à 20h35.***

Au siècle de Maupassant «Le fauteuil hanté» - Lors de sa réception à l'Académie française, un académicien meurt brutalement. C'est une nouvelle de Gaston Leroux qui a été mise en images par un Claude Chabrol, bien à son affaire avec cette ténébreuse affaire. Avec une brochette d'excellents comédiens, dont le réjouissant Michael Lonsdale, le cinéaste semble beaucoup s'amuser. C'est cocasse, voire loufoque, mais très réussi. ***Mercredi 24, sur France 2, à 20h35.***

Arbre et haies champêtres

Protéger les haies par l'incitation

L'Association française arbres et haies champêtres (Afahc), a tenu son assemblée générale à Nantes, le 4 mars dernier. Elle a planché sur la conservation des haies.

Les nouvelles règles de conditionnalité de la PAC 2010 qui imposent le maintien de surfaces minimales(1) en particularités topographiques (dont font partie les arbres et les haies) ne plaisent décidément pas à grand monde : bon nombre d'agriculteurs s'inquiètent de cette mesure, car ils y voient une ingérence dans leur activité et un frein à l'évolution de leurs pratiques.

Mais les défenseurs des arbres et des haies, tels les adhérents de l'Afahc, réunis en assemblée générale à Nantes, le 4 mars dernier, ne sont pas non plus satisfaits de ces obligations. *«Dans aucune région, cela ne va entraîner la conservation»* assurent-ils. Il apparaît, en effet, que dans l'état actuel des campagnes françaises, très peu d'exploitations ne respecteraient pas le 1% obligatoire pour 2010. *«Chez nous, quelle exploitation n'a pas 500 m de haies ou de lisière de bois(2)?»*, explique Rémy Bonneville, représentant de la Fédération des chasseurs du Gers, opérateur de plantations dans son département.



Loire Atlantique Agricole

Les initiatives de plantations de nouvelles haies (ici à Abbaretz, 44), sont nombreuses. Mais elles ne compensent pas tous les arrachages. En France, les arbres et les haies champêtres continuent à régresser.

Travailler avec l'agriculture

Chez les autres opérateurs présents dans la salle, l'écho est le même : cette obligation est mal accueillie par les agriculteurs, et certains d'entre eux préfèrent arracher en urgence des arbres plutôt que d'être obligés de les conserver. *«On ne peut pas leur jeter la pierre»*, poursuit le représentant gersois. *«C'est une réaction épidermique»*, confirme Yves Gabory, le président de l'Afahc, réaction amplifiée par une *«incompréhension, une mauvaise interprétation des textes»* ; parfois aussi par des rumeurs de contrôles trop pointilleux : *«Je me suis renseigné auprès de l'administration»*, poursuit Rémi Bonneville, *«des pénalités liées aux haies, il n'y en a pratiquement pas !»*. *«A nous de faire de la pédagogie»*, poursuit-il.

La pédagogie, telle que la pratiquent déjà les membres de l'Afahc, c'est insister sur l'intérêt économique des haies, des arbres, voire de la faune sauvage et la biodiversité. *«En aucun cas, on ne travaille contre l'agriculture, mais avec elle. Nous ne sommes pas un groupe de pression ! Ce que nous souhaitons, c'est conserver des arbres et des haies fonctionnels pour l'agriculture»*, résume Yves Gabory.

L'Afahc aurait souhaité une position inverse : valoriser ceux qui conservent et exploitent des haies. Et ne pas quantifier arbitrairement un nombre de mètres linéaires identique pour tous, alors que chaque exploitation est différente (environnement, production…). *«On voudrait que le message adressé aux agriculteurs soit : le paysage agricole français a été façonné par l'agriculture et il nous convient. Donc, ce que vous faites, c'est bon pour l'environnement. On a pris le problème à l'envers !»* regrette-t-il. Selon Yves Gabory, les démarches incitatives des CAD (Contrats d'agriculture durable) et CTE (Contrat territoriaux d'exploitations) étaient les bons exemples à suivre… *«Elles délivraient le message : cultiver l'environnement, cela fait partie de l'agriculture et il y a une valeur derrière !»*

Pour faire comprendre leurs points de vue, pour faire mieux connaître les pratiques agricoles qui intègrent l'arbre (en particulier l'agroforesterie…), les adhérents de l'Afahc vont continuer à être présents dans les différents réseaux, administratifs, associatifs, agricoles, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale.

CATHERINE PERROT

(1) Les BCAE (bonnes conditions agroenvironnementales) imposent que 1 % de la SAU soit consacrée à des particularités topographiques (=surface agro-environnementale). Cette surface passera à 2 % en 2011 et 5 % en 2012, sauf dérogation.
(2) Compte-tenu des SET (surfaces équivalentes topographiques), un telle exploitation de 100 ha de SAU rentrerait déjà dans les BCAE 2012.



▶ Agroforesterie et GES

Christian Dupraz, chercheur à l'Inra de Montpellier, évoque un autre sujet d'actualité : les gaz à effet de serre (GES). Le déboisement est responsable à lui seul de 17 % des émissions mondiales de GES et l'agriculture est une activité émettrice nette de GES. Mais il a montré les dangers d'un *«raisonnement simpliste»* : un boisement de terres agricoles serait l'opération la plus efficace pour stocker du carbone. Beaucoup de grosses entreprises seraient tentées d'en faire, afin de réduire leur taxe carbone. Mais cela consomme des terres agricoles, et cela ne résout pas le problème de l'entretien de ces boisements. *«600 000 hectares d'agroforesterie en France stockeraient plus de carbone que toute la forêt européenne»*. En effet, une forêt est un stock de carbone, mais pas un *«puits»*. *«L'agroforesterie a un sens, car, dans un contexte de compétition au niveau des sols, elle permet, sur un même lieu, de produire des denrées agricoles, de stocker du carbone et de participer au maintien de la biodiversité».*

Le rôle économique de l'arbre

L'association française arbres et haies champêtres réunit des acteurs de terrains, des collectivités, des chercheurs et des particuliers, impliqués dans le conseil, l'information, la gestion et l'entretien des arbres et des haies (hors forêts).

Tous ces acteurs, dont beaucoup possèdent plus de 20 ans d'expérience en la matière, sont convaincus du rôle écologique, mais aussi économique de l'arbre.

A l'échelle d'une exploitation, les arbres et les haies peuvent rendre des services agronomiques, ayant donc un réel impact économique : conserver la «bonne terre» en ralentissant les flux hydrauliques ; enrichir les sols en matière organique ; servir de réservoir de biodiversité (auxiliaires de culture pour diminuer la pression des ravageurs ou pour la pollinisation) ; protéger les cultures et les animaux des excès climatiques ; produire du bois (bois énergie, bois d'œuvre, bois raméal fragmenté).

A plus grande échelle, les arbres et les haies ont aussi un impact économique puisqu'ils participent à améliorer la qualité de l'eau, à réduire l'intensité des crues, à créer des corridors biologiques, à stocker du carbone ou encore à développer des filières locales de valorisation du bois.

Les vice-présidents de l'Afahc sont Jean-Charles Vicet (du pôle régional bocage paysage des chambres d'agriculture des Pays de la Loire) qui représente l'APCA et Alain Canet. Le président de l'Afahc est Yves Gabory.

Pour en savoir plus : http://www.afahc.fr/